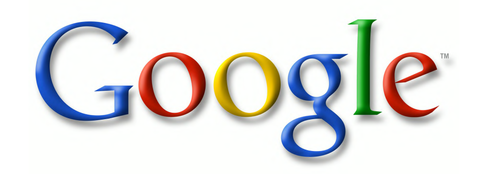
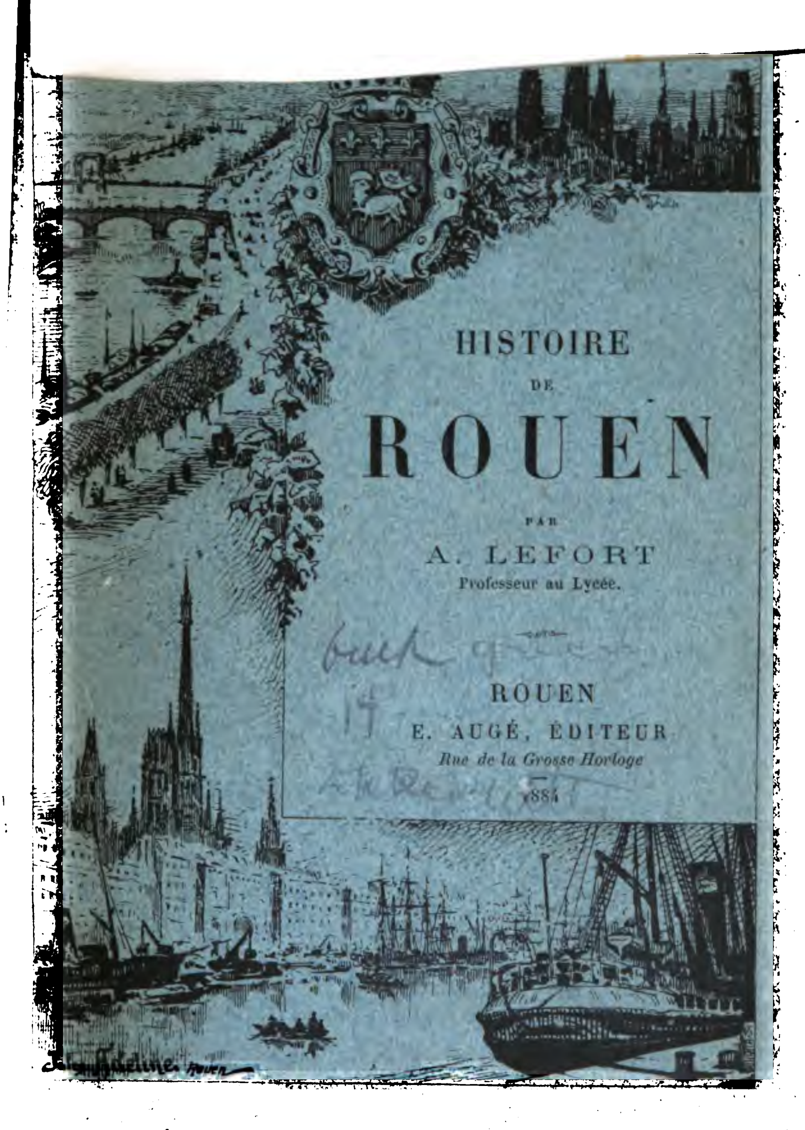



NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06932645 6

1. Rouen, France — Hist.

1. Rouen, France — Hist.

Scip.


HISTOIRE
DE
ROUEN
PAR
A. LEFORT
Professeur au Lycée.
ROUEN
E. AUGÉ, ÉDITEUR
Rue de la Grosse Horloge
1884

# HISTOIRE DE ROUEN

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.

BIBLIOTHÈQUE NORMANDE DES ÉCOLES

# HISTOIRE
# DE ROUEN

PAR

A. LEFORT
Professeur au Lycée.

Plus on connaît son pays, plus on l'aime
et mieux on le sert.



ROUEN
E. AUGÉ, ÉDITEUR
RUE DE LA GROSSE-HORLOGE
1884

# PRÉFACE

Vous pouvez être fiers de votre pays.

OUEN, la Normandie, la France... que ces trois noms tiennent toujours une grande place dans nos cœurs; l'amour de la patrie est un des plus nobles sentiments de l'âme. Enfants de Rouen, vous avez lu, en parcourant les pages de l'histoire de France, par quelles terribles épreuves a passé notre pays, dans le cours des âges; de grands hommes, sortis de tous les rangs, et soutenus par un peuple courageux, lui ont donné : au-dehors, la puissance, à l'intérieur, la prospérité; d'autres l'ont relevé ou sauvé des crises les plus terribles.

Votre patrie a toujours tenu une grande place dans le monde, mais sa gloire est d'avoir été, et d'être encore la nation noble et généreuse entre toutes, d'avoir défendu les faibles et les opprimés, d'avoir semé

à pleines mains, par le monde, la semence de la civilisation et du progrès. La France est le soldat de Dieu, de l'humanité et de la liberté. Vous pouvez donc être fiers d'être Français; vous pouvez aussi avoir confiance, car, si vous êtes nés dans des temps difficiles, rappelez-vous le vers de notre illustre poète :

« L'avenir est à Dieu ».

Rappelez-vous que la France, ce champion de la bonne cause, peut être blessée dans la lutte, mais qu'elle est destinée à remporter le triomphe définitif.

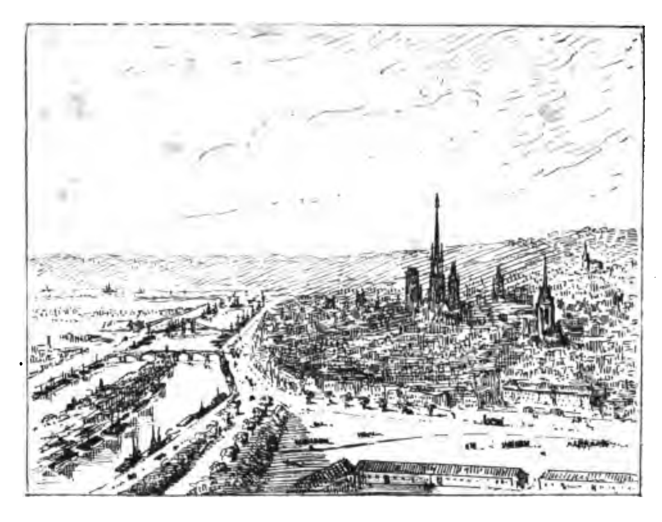
Si la France est belle et grande au milieu des nations européennes, la Normandie est belle et grande parmi les provinces françaises, et vous pouvez aussi être fiers du nom de Normands. Votre pays natal est un des plus beaux, des plus riches qu'éclaire le soleil. Son sol, aussi fertile que celui des grandes plaines flamandes, n'en a pas la monotone uniformité qui endort les esprits ; ses pittoresques collines n'écrasent pas, comme les montagnes, l'homme vaincu à l'avance par une grandeur qui dépasse ses forces ; ses riantes vallées ne l'enferment pas comme dans une sombre prison ; le soleil resplendit sur ses sommets verdoyants, il inonde de ses rayons lumineux la verte prairie et les verts coteaux. Son climat, enfin, ne connaît ni les froids excessifs des hivers rigoureux et prolongés, ni les chaleurs

torrides de l'été, grâce à la proximité d'une mer traversée par des courants venus de l'Équateur ; les tièdes vapeurs de l'atmosphère, en passant au-dessus du sol, se fondent en pluies bienfaisantes et, dans ses riches pâturages bondissent les chevaux impatients, ou s'engraissent les bœufs paisibles.

La Normandie baignée dans sa partie septentrionale par la Manche, qui tantôt se joue aux pieds de ses falaises, en étendant au loin ses ondes bleuâtres, et tantôt les bat follement de ses flots courroucés, offre au spectateur émerveillé des tableaux tour à tour gracieux et terribles. Elle est en communication, d'un côté avec Paris, la tête et le cœur de la France ; de l'autre, avec la mer, par cette magnifique vallée de la Seine, qu'aucun voyageur ne parcourt sans être frappé d'admiration, sans ressentir en même temps comme un sentiment de bonheur. Le fleuve est la grande route qui ouvre l'accès des pays les plus riches du monde : la vieille Angleterre et la jeune Amérique. L'esprit d'initiative a tout à gagner de cette situation qui ne permet pas l'isolement, qui fait de la lutte pacifique ou guerrière une loi nécessaire, et nous place pour cette lutte dans les meilleures conditions.

Sur les bords de ce beau fleuve coulant lentement aux pieds de hautes collines, enserrant dans les ondulations argentées de ses eaux des îles ver-

doyantes, s'élève la capitale de la Normandie. La ville aux vieux monuments, aux églises élancées, au passé glorieux; mais aussi la ville aux belles et larges rues, aux usines fumantes, aux quais en-



Le Rouen d'aujourd'hui.

combrés de marchandises. La Seine qui l'embellit, l'enrichit en même temps, elle lui prépare une prospérité commerciale dont vous verrez l'immense développement et dont profitera la France entière.

Vous retracer l'histoire de Rouen et de son passé, vous redire ce qu'ont fait vos pères, leurs joies et leurs souffrances, leurs combats et leurs triomphes, tel est l'objet de ce petit livre. A chaque page vous y

trouverez les preuves de leur énergie, de leur esprit de travail et d'économie pour échapper à la misère qu'il faut redouter, moins peut-être parce qu'elle fait souffrir ses victimes que parce qu'elle les dégrade. Soldats, marins, industriels et commerçants, vos ancêtres joignirent l'audace à la prudence. Les premiers dans les lettres et les arts, passionnés pour l'indépendance et la liberté, ils ne se laissèrent pas éblouir par des mots sonores, des théories vides de sens qui promettent la richesse sans le travail; ils eurent la patience, qualité toute normande, et se montrèrent le plus souvent ennemis des excès et de la violence des partis. Ils eurent aussi le sentiment du droit et de la justice, et leur devise, que l'Angleterre n'a fait qu'emprunter, fut toujours : « *Dieu et mon droit* ».

Enfants de Rouen, tels ont été les Rouennais d'autrefois. Vous aussi, avez votre noblesse, la véritable noblesse, telle que la comprirent vos pères, indépendante des titres, indépendante de la fortune; celle qui s'enorgueillit de ne rien devoir à personne, de ne dépendre de personne.

« *Travailleur debout*, dit Franklin, *est plus grand que gentilhomme à genoux.* »

A vous de ne pas dégénérer, car, si vous êtes de bonne race, « *Noblesse oblige* ».

# HISTOIRE DE ROUEN

## LIVRE PREMIER

### LA NORMANDIE AVANT LES NORMANDS

## CHAPITRE PREMIER

### ROUEN ET SES HABITANTS AUX TEMPS PRÉHISTORIQUES



A contrée que nous habitons n'a pas toujours été telle que vous la voyez : le sol comme la société a eu ses révolutions. Il fut un temps où la Normandie ne faisait qu'un seul pays avec la Grande-Bretagne, la Manche n'était qu'un golfe, et le détroit du Pas-de-Calais ne séparait pas les deux terres ; un climat beaucoup plus chaud, des pluies plus abondantes faisaient surgir du sol des fougères gigantesques, d'énormes forêts de sapins et une multitude d'espèces d'arbres dont quelques-unes ont disparu. Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville et aux environs, vécurent des animaux aux formes étranges, des cerfs aux grandes cornes d'une envergure de plus de trois

mètres, des mammifères qui se rapprochaient du cheval ou de l'âne de nos jours. Dans la vallée marécageuse du fleuve habitait tout un peuple de sauriens ou de lézards gigantesques; dans les airs volaient des chauves-souris aussi grosses que nos perdrix, nos poules ou même nos dindons. Plus tard, par suite de l'affaissement du sol, une vaste mer, en se formant, sépara la Grande-Bretagne du continent, et couvrit de ses eaux la vallée de la Seine; la vague bondissait où s'élèvent nos maisons; les poissons se jouaient où paissent les troupeaux. En creusant dans les côtes de Bon-Secours ou de Canteleu, pour en tirer le ciment ou la craie, les terrassiers découvrent les restes fossiles d'animaux marins, les empreintes d'écailles de poissons sur les dépôts calcaires. Une partie de cette mer se combla; peu à peu la contrée prit sa forme et son relief actuels, mais la Seine roulait une immense quantité d'eau et formait des terrains d'alluvion en exhaussant le pays qui présentait un assez triste aspect; il était couvert de forêts, de chênes, de châtaigniers et de hêtres, coupé de bruyères et de halliers, habité par l'ours, le loup, l'élan, l'urus, bœuf indomptable qui subsistait encore au temps de la conquête romaine. Sur de vastes espaces s'étendaient des marécages insalubres, séjour des castors industrieux; les arbres fruitiers manquaient ou végétaient à l'état sauvage, ne donnant que des fruits de peu de grosseur et d'un goût acide ou amer. Les céréales étaient inconnues; quelques maigres racines remplaçaient nos légumes; es herbes elles-mêmes, dures et tranchantes, n'offraient aux animaux qu'une nourriture défectueuse. C'est le travail de l'homme qui peu à peu dessécha les marais, défricha la terre, améliora les plantes et en introduisit de nouvelles, fit disparaître, après bien des combats, les bêtes sauvages qui lui disputaient la posses-

sion de ce sol ingrat, et les remplaça par des animaux utiles.

Quant aux premiers habitants de ces tristes régions, ils étaient, comme on a pu le conjecturer d'après leurs ossements, de petite taille, mais trapus et vi-



Les hommes de l'âge préhistorique.

goureux ; ils avaient les bras longs et forts, leur chevelure épaisse et hérissée cachait presqu'entièrement des yeux profondément enfoncés dans leurs orbites ; la bouche armée de fortes dents se projetait en avant, le front bas, étroit et le menton très court, accentuaient encore la saillie des mâchoires. Ces êtres, plus semblables à des bêtes qu'à des hommes, se nourrissaient de racines, de fruits et d'herbes que leur fournissait une terre inculte. A ces misérables aliments s'ajoutaient

les produits incertains de la chasse et de la pêche. Des peaux de bêtes et des herbes sèches entrelacées leur servaient de vêtements, ils vivaient dans des trous creusés aux flancs des collines, ou dans des huttes formées de branchages.

Peu à peu, ces hommes connurent l'usage du feu, et ce fut un grand progrès. Au moyen de cassures grossières, ils affilèrent des cailloux tranchants, les fixèrent à l'extrémité de forts bâtons et en firent, avec des pieux durcis au feu, leurs premières armes. Ils purent dès lors résister aux bêtes féroces devant lesquelles ils avaient fui jusque-là, et poursuivre le gibier. Puis ils taillèrent et polirent la pierre, séchèrent l'argile et en firent des poteries. Les os du cheval et du renne, animal alors fort commun dans notre Europe centrale leur servirent à fabriquer d'autres armes, des instruments de toute espèce et jusqu'à des ornements, des colliers, des bracelets. Ainsi, chez ces malheureux, s'éveillait déjà l'idée du beau. Mais ces progrès allaient lentement et bien des générations se succédèrent dont l'histoire restera à jamais inconnue.

Vers la fin de cette longue période, appelée l'âge de pierre, d'autres hommes venus des contrées où le soleil se lève, des hauts plateaux de l'Asie, arrivèrent et se substituèrent à la race primitive refoulée vers le Nord ou exterminée en partie. Comme ils savaient travailler les métaux, avec leurs armes de bronze ils triomphèrent sans peine de leurs ennemis épouvantés. Ces nouveaux venus ne différaient que fort peu, par la taille et le visage, des hommes de l'époque présente ; ils ne vivaient plus seulement de pêche et de chasse, mais encore de la chair et du lait des troupeaux ; ils poussaient devant eux le bœuf et la brebis avec l'aide du chien déjà apprivoisé ; ils labouraient le sol pour y semer le seigle, l'orge et le froment ;

ils se tatouaient le corps qu'ils teignaient de la couleur du pastel.

Bientôt ils travaillèrent la laine et le lin pour s'en faire des vêtements. Déjà la civilisation naissait par la famille, fortement constituée par des idées morales, par le sentiment du devoir, de l'honneur et la croyance que tout ne finit pas avec la mort.

Vous le voyez, les commencements de l'humanité furent bien humbles; l'homme n'est pas un roi découronné comme l'ont imaginé les poètes, il n'y a pas eu d'âge d'or à la naissance du monde, aussi loin que nous pouvons pénétrer la ténébreuse antiquité. C'est d'une situation misérable qu'est parti celui qui devait soumettre la nature à ses lois; sa grandeur est d'avoir eu le désir du mieux, du progrès, et d'avoir pris de la peine pour l'obtenir. C'est par là que son état s'est amélioré, c'est par là qu'il doit s'améliorer encore. A vous d'y travailler comme y ont travaillé ceux qui sont venus avant vous.

---

# CHAPITRE II

## LE PAYS DES VÉLOCASSES EST CONQUIS PAR LES ROMAINS. LE HÉROS CORRÉE.



Des peuplades asiatiques, venues à des époques qu'il est difficile de préciser, occupèrent donc la Gaule, la France d'aujourd'hui. Chassées de leur patrie primitive par la guerre ou la famine, ces tribus, refoulées dans la vallée du Danube, avaient escaladé ou tourné la Forêt Noire et franchi le Rhin, pour se répandre dans toute la contrée comprise entre ce fleuve et la mer du Nord, la Manche et l'Atlantique. L'une des plus puissantes, celle des Belges, se cantonna dans le nord-ouest de la Gaule, où se trouve la Normandie. A cette tribu appartenaient les Vélocasses dont la capitale, si on peut donner ce nom à un amas de huttes, portait le nom de Rotumac et était destinée à devenir la grande ville de Rouen.

Les huttes des Vélocasses, spacieuses et rondes, sont construites avec des poteaux et des claies, revêtues en dehors et en dedans de terre battue : leurs toits élevés sont formés de bardeaux de chêne et couverts de chaume ou de paille hâchée et pétrie dans l'argile. Des tables en bois, des peaux de bêtes servant de lits, de sièges et de tapis, sont à peu près les seuls meubles de ces demeures vastes et sûres. Les richesses, fruit du pillage, n'y manquent pas. Au cou, aux bras et aux doigts des hommes et des femmes, les

colliers, les bracelets, les anneaux étincellent; l'or, l'argent et le corail ornent les sabres et les boucliers des chefs; les *saies*, de laine épaisse ou légère suivant la



Rotumac.

saison, sont bariolées de carreaux aux vives couleurs ou semées de paillettes et de fleurons éclatants.

Parmi ces chefs, Rotumac est le plus sage au conseil, le plus terrible dans les combats. Son aspect seul inspire la terreur, sa haute taille est encore exhaussée par

son casque d'airain, fait en forme de mufle de bête sauvage, et surmonté de cornes d'urus et d'élan, d'ailes d'aigle ou de crinières flottantes ; ses yeux bleus ou vert de mer étincellent sous une épaisse chevelure ; de longues moustaches rousses ombragent ses lèvres. Sur son grand bouclier quadrangulaire, peint de couleurs brillantes, se relève en bosse quelque figure d'oiseau ou d'animal sauvage, un énorme sabre pend sur sa cuisse droite, il tient à la main une lance dont le fer, droit vers la pointe, recourbé à la base en replis sinueux, fait d'horribles blessures. (H. Martin.)

Lorsque mourut, le grand chef qui avait été l'épouvante des tribus voisines, et l'orgueil des siens, on jeta dans l'immense bûcher qui consumait ses restes une foule de captifs, les clients qu'il avait le plus aimés et son cheval de bataille, plusieurs de ses fidèles se précipitèrent d'eux-mêmes dans les flammes.

Les belliqueux compagnons de Rotumac dédaignaient dans les batailles l'arc et la fronde : de près ils combattaient l'ennemi la lance à la main, de loin ils l'attaquaient avec le matarkh, ou *frappe fort*, avec le dard à trois pointes et le javelot enflammé qui terrifiait les plus braves.

Pour vêtements, la tribu, outre la saie ou large blouse, portait les *braies* ou pantalon, le *leu* assez semblable à la limousine, ce long manteau de laine blanche rayée dont on retrouverait encore quelques spécimens dans les campagnes.

La religion était celle des druides. Il est resté dans notre ville une vieille coutume qui remonte peut-être aux Vélocasses : le jour des Rois, les enfants, réunis au nombre de deux ou trois, et munis d'une petite lanterne de papier, vont chanter aux portes le vieux refrain : *Au*

*gui l'an neuf!* c'est la plus vieille chanson que nous ayons en France, puisqu'elle remonte à plus de deux mille ans, alors qu'on célébrait la fête où le chef des druides, armé d'une faucille d'or, allait couper, sur les chênes de la forêt, le gui, la plante toujours verte, le symbole de l'immortalité. Recueillies dans une étoffe de laine blanche, les branches de la précieuse petite plante étaient distribuées aux familles gauloises, comme on le fait aujourd'hui à la fête des Rameaux, pour le buis qui n'a fait que remplacer le gui sacré.

Quand les Romains avec Jules César envahirent la Gaule, les guerriers et les prêtres avaient mis sous le joug le reste de la nation. Accablé de dettes, d'impôts énormes et de vexations intolérables, le peuple se livrait lui-même à la servitude; les nobles exerçaient tous les droits des maîtres sur les esclaves. Ces nobles devaient succomber dans la lutte contre les Romains, soldats endurcis à la fatigue, habitués à des marches longues et pénibles, qu'ils faisaient non seulement en portant leurs armes, mais encore les objets de campement et des vivres pour plusieurs jours. Les guerriers gaulois étaient plus nombreux et aussi braves, ils avaient leurs femmes, leurs enfants, leur patrie à défendre, et pourtant ils furent vaincus. Il ne suffit pas, sur les champs de bataille où se joue la destinée des peuples, d'être prêt à mourir pour sa patrie, il faut encore s'*aguerrir* par de longs exercices, se soumettre à la discipline, souvent rigoureuse; il faut aussi être unis par l'amour commun de la patrie. Or, quand les Romains attaquèrent la Gaule, des « factions déchiraient non seulement chaque bourgade, chaque ville, chaque campagne, mais encore chaque maison ».

Les Vélocasses prirent une part glorieuse à la défense nationale; unis aux Bellovaques et aux Atrébates,

peuples des environs de Beauvais et d'Arras, ils furent les derniers à accepter le joug de l'étranger. L'indomptable Corrée, trop oublié de l'histoire, continua la lutte même après la soumission de Vercingétorix; longtemps il arrêta le vainqueur, lui opposant tour à tour la force ou la ruse, et après sa défaite, ce vaillant chef, que n'avait abattu aucun échec, dédaigna de chercher un sûr abri dans les profondeurs de la forêt, refusa d'accepter les propositions du vainqueur, et luttant jusqu'à la fin avec le courage du désespoir, par ses coups redoublés il força les Romains irrités à le percer de leurs traits. Plus heureux que Vercingétorix, mais non moins héroïque, Corrée en tombant sur le champ de bataille n'eût pas à subir les humiliations d'une dure et longue captivité pour mourir ensuite, frappé par la hache d'un licteur de César triomphant.

---

# CHAPITRE III

## PREMIÈRE ENCEINTE DE ROUEN. — PRÉDICATION DU CHRISTIANISME.



PRÈS la conquête, la bourgade des Vélocasses devint une puissante métropole que les Romains entourèrent de fortes murailles. Son enceinte, alors beaucoup moins grande que de nos jours, avait pour limites au Sud, du côté de la Seine, la rue des Bonnetiers, les place de la Calande et rue de Notre-Dame avec la rue aux Ours; à l'Ouest, la rue Jeanne-d'Arc, jusqu'à la hauteur du Palais de justice. Cette limite suivait à peu près la petite rivière de la Renelle qui, de la source de Gaalor va se jeter dans la Seine par un cours souterrain, vers le bas de la rue Jeanne-d'Arc. Sur la rive droite de ce ruisseau, s'étendaient des terrains noyés que dominaient les hauteurs du mont Riboudet; un peu plus loin les collines de Canteleu ou Cantelou, probablement ainsi nommées des *leus qui cantaient* (loups qui chantaient) dans la forêt.

Au Nord, l'enceinte partait du palais de justice, longeait les rues de la Poterne, de Jéricho, des Fossés Louis VIII et de l'Hôpital, pour atteindre le coude de la Robec, à l'extrémité de la rue de ce nom. Les bois de la Forêt-Verte et de l'Archevêque réunis couvraient le mont Fortin, le Bois-Guillaume et Bihorel.

La Robec, dans son cours inférieur, fixait la limite

orientale. Ses eaux et celles de l'Aubette débordaient dans le *Malpalu* ou mauvais marais, en formant le vivier Martainville. Au-delà se dressaient la côte Sainte-Catherine, et un peu plus loin, le mont de Bon-Secours allongeait ses derniers escarpements jusque dans les eaux de la Seine. La ville se trouvait ainsi défendue, au Sud, par un fleuve trois fois plus large que de nos jours, à l'Ouest, au Nord et à lE'st, par des marais ou des hauteurs escarpées; elle était facile à défendre, mais le séjour en était des plus malsains.

Traversé par la route de Lutèce (Paris) à la mer, capitale d'une riche province, situé sur le fleuve le plus navigable de la Gaule, Rouen prit une grande importance. Cependant on y chercherait vainement des ruines de monuments romains. Des tombeaux, des médailles, des armes, des monnaies sont les seules traces du séjour des conquérants; on peut les étudier au musée des Antiquités où ces objets ont été réunis.

Ce fut sous la domination romaine que le christianisme fut prêché à la Gaule. La nouvelle doctrine, en imposant à tous les hommes les mêmes devoirs, en les appelant aux mêmes espérances pour l'autre vie, en les admettant sur cette terre aux mêmes sacrements, proclamait l'égalité, du moins devant Dieu. Aimer les pauvres, les déshérités de ce monde, les défendre contre l'oppression, tel fut le rôle des premiers apôtres de la foi nouvelle.

L'évêque, le *défenseur de la cité*, exerça sur les fidèles un véritable gouvernement; il administra le patrimoine commun de la famille chrétienne, jugea les contestations qui s'élevaient dans son sein. Son autorité devait grandir encore après les invasions, quand seul il s'interposa entre les vainqueurs violents et barbares et les

vaincus qui se serraient tremblants autour du pasteur vénéré.

Si nous en croyons la tradition, le christianisme aurait été prêché à Rouen dès le IIe siècle par saint Nicaise, dont une de nos églises porte le nom. Un peu plus tard, saint Mellon de Cardif abolit le culte des idoles. Enfin, en l'an de grâce 404, saint Victrice, le septième évêque de la ville, rétablit le culte de Dieu avec tant de zèle et de bonheur que « Rouen, *peu connu auparavant*, *a depuis porté son nom et sa gloire dans toutes les parties du monde* ». C'est saint Victrice qui jeta, sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, les fondements d'une église dédiée à saint Etienne, pendant qu'en face s'élevait Saint-Herbland. Saint-Martin-de-la-Roquette et Saint-Eloi se trouvaient en dehors des murailles, dans des îles qui furent plus tard réunies à la terre ferme.

---

# CHAPITRE IV

## LES FRANCS. — MARIAGE DE GALSWINTE.

### ROUEN SOUS LA DOMINATION DES FRANCS.



ES peuples qui s'amollissent, en ne demandant à la civilisation que les douceurs de la vie, deviennent la proie du barbare. Aussi, après la chute du monde romain, les Gaulois, qui n'avaient pas conservé leurs vertus guerrières offrirent une proie facile aux Visigoths, aux Burgondes et aux Francs. Rouen, uni d'abord aux villes de l'Armorique (Bretagne) gouvernées par leurs évêques, tomba bientôt sous la domination de Clovis; son évêque, saint Godard, assistait au baptême du chef des Francs. Au temps de Clotaire Ier s'élevèrent les premiers bâtiments de l'abbaye de Saint-Pierre et de Saint-Paul, connue plus tard sous le nom d'abbaye de Saint-Ouen.

Sous le règne des petits-fils de Clovis, en l'an 567, notre ville fut choisie pour la célébration du mariage de Chilpéric Ier avec Galswinte, sœur de Brunehaut. De grands préparatifs avaient été faits pour recevoir dignement la royale fiancée qui n'arrivait pas assez vite au gré du roi. Saisie de pressentiments qui ne devaient être que trop justifiés, la reine des Visigoths d'Espagne, la mère de Galswinte, ne pouvait se décider à se séparer de sa fille. « Un seul jour encore, répondait-elle à ses serviteurs

qui lui représentaient que l'heure étaient venue, un seul jour encore et je ne demanderai plus rien. Savez-vous que là où vous emmenez ma fille, il n'y aura plus de mère pour elle? » Quand Galswinte eut été remise entre les mains de ceux qui avaient la mission de la conduire, la reine quitta son propre char, et, s'asseyant auprès d'elle, d'étape en étape, de journée en journée, elle se laissa entraîner à plus de cent milles de distance. Chaque jour elle disait : « C'est jusque-là que je veux aller », et parvenue à ce terme, elle passait outre. Enfin, il lui fallut se résigner; les deux femmes, dans une dernière étreinte, confondirent leur désespoir et leurs larmes et se séparèrent. La douce jeune fille continua sa route à travers la Gaule et atteignit avec son escorte les environs de Rouen. Alors, aux portes de la ville arrivèrent les messagers annonçant la venue de la princesse, la population sortait en foule pour contempler celle dont on vantait la bonté et la douceur. Bientôt on aperçut au loin le magnifique cortège composé des seigneurs et des guerriers des deux nations. En avant, sur un char de parade, élevé en forme de tour, tout couvert de plaques d'argent étincelantes aux rayons du soleil, apparaissait la fiancée du roi de Neustrie, pâle sous ses cheveux noirs et toute tremblante d'émotion. Les cavaliers avaient jeté bas leurs manteaux de route, découverts les harnais des chevaux et pris leurs boucliers suspendus à l'arçon de la selle. Chilpéric, entouré de ses leudes, siégeait sur un trône élevé; un long manteau parsemé d'abeilles d'or couvrait ses épaules; sa tête était ceinte du diadème royal, et ses longs cheveux blonds, tressés en nattes nombreuses, flottaient sur son dos. A l'approche de sa jeune épouse, il descendit de son trône pour la recevoir. Le peuple poussait des cris de

joie, pendant que les leudes, rangés en demi-cercle, tiraient leurs épées qu'ils brandissaient en l'air, et juraient de garder fidélité à la gracieuse souveraine en dévouant au tranchant du glaive quiconque violerait son serment ; et le roi, posant la main sur une châsse pleine de reliques, s'engageait à ne jamais répudier la fille du roi des Goths.

Ces protestations et ces serments ne devaient pas sauver la douce victime de la rage de Frédégonde. En cet instant, perdue dans la foule, celle-ci se jurait à elle-même de se débarrasser de l'odieuse rivale qui la chassait du trône. Seule elle devait tenir son terrible serment. A peu de temps de là, Galswinte était trouvée morte : une main inconnue l'avait étranglée dans son lit. Frédégonde régnait de nouveau dans la maison de Chilpéric.

---

# CHAPITRE V

## BRUNEHAUT ET PRÉTEXTAT.



En apprenant le crime dont sa sœur avait été la victime, Brunehaut, la femme du belliqueux Sigebert, jura d'en tirer vengeance. Poussés par elle, les Austrasiens se jetèrent sur la Neustrie et les Rouennais virent le roi assassin, suivi de Frédégonde vaincue mais toujours intrépide, traverser leur ville et se diriger en fugitifs vers la place forte de Tournai, où ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité et abandonnés des leudes qui élevèrent Sigebert sur le pavois.

Brunehaut restée à Paris savourait déjà sa vengeance, quand tout à coup arriva la nouvelle de l'assassinat de son époux frappé par deux émissaires de Frédégonde; c'était le renversement de ses espérances. Captive de Chilpéric, elle dut partir sous escorte pour Rouen qui lui était désigné comme lieu d'exil. C'en était fait de sa fortune, c'en était fait de sa vengeance, son odieuse rivale triomphait.

Mais dans une entrevue avec la reine captive, l'aîné des fils de Chilpéric, le successeur présumé de ce prince et, pour cette raison, l'objet de l'aversion de Frédégonde sa belle-mère, Mérovée, avait été frappé de la beauté de la reine d'Austrasie et de ses manières attrayantes. Touché de ses infortunes et de ses larmes, il vint la rejoindre

à Rouen. L'évêque Prétextat, son parrain, qui conservait pour lui, depuis le jour de son baptême, une véritable tendresse de père, ne put résister aux vives instances et peut-être aux emportements fougueux du jeune homme qu'il appelait son fils, et, malgré les devoirs de son ordre, il bénit le mariage du neveu avec sa tante, avec la veuve de Sigebert.

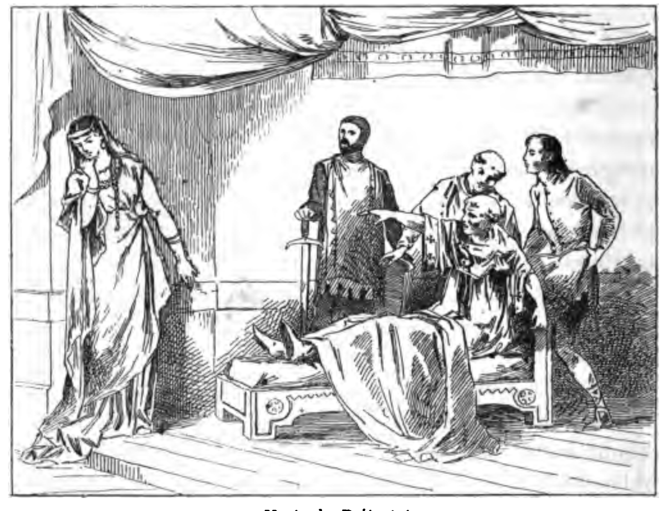
A cette nouvelle, Chilpéric, irrité, se dirigea en toute hâte sur Rouen; pour ne pas tomber entre ses mains, les deux époux se réfugièrent dans une petite église dédiée à saint Martin, construite en bois et bâtie sur les remparts, près de l'endroit où s'élève la tour Saint-André. Le roi, n'osant violer cet asile, s'efforça par beaucoup d'artifices de les engager à quitter le saint lieu. Comme ceux-ci s'y refusèrent craignant une perfidie, il dit avec serment : « Puisque telle est la volonté de Dieu, je ne les forcerai point à se séparer ». Alors ils sortirent de la basilique; Chilpéric les reçut avec honneur, les embrassa et mangea avec eux. Mais peu de jours après, il emmenait subitement Mérovée, et Brunehaut restait à Rouen sous une garde sévère; pourtant elle put regagner plus tard les Etats de son fils Childebert. Cette séparation ne satisfit pas la colère de Frédégonde. Mérovée, poursuivi par sa haine, en fut réduit à se faire tuer par un de ses serviteurs, tandis que Prétextat, condamné par un concile d'évêques, était exilé dans l'île de Jersey. Sept ans après ces événements, Chilpéric, assassiné peut-être par les ordres de sa criminelle épouse, laissait pour lui succéder un enfant au berceau que la plupart des leudes ne voulaient pas reconnaître pour l'héritier de leurs rois. Pendant que Frédégonde impuissante, abandonnée de tous, mais ne s'abandonnant point elle-même, se retirait avec son fils dans sa villa de Rueil,

près Pont-de-l'Arche, une députation du peuple de Rouen rappelait Prétextat et l'évêque faisait son entrée dans la ville, escorté d'une foule immense, au milieu des acclamations du peuple; le prêtre Mélantius que Chilpéric avait mis à sa place sur le siège épiscopal était outrageusement chassé. Mais, à Rueil, Frédégonde veillait, elle quitta sa retraite pour venir à Rouen. Dans une entrevue, des paroles amères furent échangées entre la reine et l'évêque rétabli. « Un temps viendra, lui dit Frédégonde, où tu reprendras le chemin de l'exil. — En exil et hors de l'exil, répondit Prétextat, j'ai toujours été, je suis et je serai évêque; mais toi, tu ne jouiras pas toujours de la puissance royale; de l'exil nous passons, avec l'aide de Dieu, dans le royaume céleste; de ton royaume, toi, tu tomberas dans l'abîme; il t'aurait mieux valu laisser là tes méchancetés et tes folies, et dépouiller cet orgueil qui bouillonne toujours dans ton sein. »

Lorsqu'il eût ainsi parlé, Frédégonde sortit pleine d'indignation et de fureur, elle préparait sa vengeance. Les fêtes de Pâques étant arrivées, Prétextat se rendit de bonne heure à l'église pour remplir ses fonctions sacerdotales. La multitude des fidèles emplissait la vaste basilique et s'inclinait sur le passage de l'évêque qui était rendu à sa vénération et à son amour : celui-ci commença, suivant l'usage, le chant alternatif des psaumes,

Pendant qu'il s'inclinait pour la prière, un assassin s'approcha de lui et le frappa, sous l'aisselle, d'un coup de couteau. L'évêque poussa un cri et appela les assistants à son secours, mais ils restaient tous immobiles et frappés d'épouvante. Alors Prétextat, étendant vers l'autel ses mains sanglantes, acheva la prière, rendit grâces à Dieu, et fut emporté par quelques serviteurs fidèles. Frédégonde vint le visiter accompagnée de ses leudes. « O saint

prêtre, lui dit-elle, nous déplorons un si cruel malheur. Plût au ciel que l'assassin fût connu ! il expierait son crime par un juste supplice. » Cette fausse pitié indigna le moribond. « Quel peut être l'assassin, reprit-il, si ce n'est celle qui a égorgé les rois, répandu le sang inno-



**Mort de Prétextat**

cent et commis tant de forfaits dans ce royaume! » (Grégoire de Tours.)

L'opinion publique accusait du meurtre Frédégonde, qui crut se justifier en faisant saisir et fustiger un esclave, puis elle le livra au neveu de Prétextat, et ce fut au milieu des tortures que celui-ci avoua son crime. La reine lui avait donné cent sous, Mélantius cinquante, et l'archidiacre de Rouen cinquante autres pour frapper l'évêque ; on lui avait promis en outre la liberté pour lui et sa

femme. En entendant ces paroles, le neveu de l'évêque tira son épée et coupa le misérable en morceaux. Frédégonde n'en continua pas moins à braver l'opinion publique ; elle plaça sur le siège de Prétextat ce Mélantius, convaincu d'avoir payé l'assassin. « Le peuple seul, dit A. Thierry, ne manqua pas à la cause de son évêque assassiné ; il le décora du titre de martyr ; les citoyens de Rouen invoquaient, dans leurs prières, le nom de la victime et s'agenouillaient sur son tombeau. » (Chéruel.)

Un autre crime rendit plus odieux encore le nom de Frédégonde : un des leudes francs qui séjournaient dans la ville vint trouver cette reine et lui dit : « Tu as commis bien des crimes dans cette vie ; mais tu n'as encore rien fait de tel que d'ordonner le meurtre d'un prêtre de Dieu. Que Dieu venge promptement le sang innocent ! Nous poursuivrons tous la punition de ce crime pour mettre enfin un terme à tes cruautés ». Comme il quittait Frédégonde après avoir dit ces paroles, elle l'envoya convier à sa table ; sur son refus, elle le pria, s'il ne voulait pas s'y asseoir, de vider au moins une coupe pour ne pas quitter à jeûn la demeure royale. L'imprudent y consentit et reçut, après avoir attendu un moment, le breuvage composé à la manière des barbares, d'absinthe, de vin et de miel. Du poison y était mêlé ; à peine l'eut-il avalé qu'il sentit en sa poitrine de violentes douleurs, comme si quelque chose le déchirait intérieurement. Il s'écria, s'adressant aux siens : « Fuyez, infortunés, fuyez le malheur qui m'arrive, de peur que vous ne périssiez avec moi ». Ceux-ci s'abstinrent donc de boire et se hâtèrent de s'en aller. Lui sentit sa vue s'obscurcir, et, montant sur son cheval, à trois stades de ce lieu, il tomba et mourut. (Grégoire de Tours.)

# CHAPITRE VI

## SAINT ROMAIN ET SAINT OUEN.


cette époque, le rôle des évêques dans la cité est des plus importants ; et le peuple concourt, dans une certaine mesure, à leur élection. Les plus illustres d'entre eux furent saint Romain et saint Ouen. Saint Romain, au commencement du VII$^{e}$ siècle, après avoir été le chancelier de Clotaire II, fut élu par les suffrages unanimes du clergé et du peuple. Sa bienfaisance, ses vertus laissèrent un long souvenir dans la population rouennaise qui le vénéra comme un saint, et lui attribua le don des miracles. La légende de la Gargouille obtint longtemps créance chez nos bons aïeux; la voici telle que nous la racontent les chroniques anciennes :

« Sous le règne de Clotaire II, il y eut un dragon, depuis appelé Gargouille, qui faisoit une infinité de dommages aux environs de la ville, aux hommes, femmes, aux petits enfants, ne pardonnant pas même aux vaisseaux et navires qui estoient sur la rivière de Seine, lesquels il bouleversoit. Saint Romain, lors archevêque de Rouen, mu d'une charité très ardente, se mit en prières et oraisons, et, armé d'un surplis et d'une estole, mais beaucoup plus de la foi et assurance qu'il avoit en Dieu, ne doubta de s'acheminer vers la caverne où cette hideuse beste faisoit son repaire. En ce grand et mystérieux exploit, avant

que de partir, il se fit délivrer par la justice un prisonnier condamné à mort, comme il estoit sur le point d'être envoyé au gibet.

« Là, il dompta cette beste indomptable, lui mit son estole au col, et la bailla à mener au prisonnier. A quoi elle, devenue douce comme un agneau, obéit, jusqu'à ce que, menée en laisse dedans la ville, elle fut arse et brûlée devant tout le peuple, victoire dont saint Romain ne voulut rapporter d'autre trophée que la pleine délivrance du prisonnier, qui estoit condamné à mort.

« Saint Ouen, son successeur, pour immortaliser ce miracle, obtint du roi Dagobert, fils de Clotaire II, que de là en avant, les doyens, chanoines et chapitre pourroient tous les ans, au jour et feste de l'Ascension, faire congédier des prisons celui qui se trouveroit avoir commis le plus exécrable crime, à la charge de lever et porter *la fierte* de saint Romain, en une procession solennelle qui se feroit tous les ans. »

La renommée de saint Ouen, l'ami Ebroïn, le contemporain des fondateurs des abbayes de Saint-Wandrille et de Jumièges, ne fut pas moins grande. Saint Ouen travailla surtout à extirper les superstitions profondément enracinées dans le peuple alors si ignorant. « Ne consultez, leur disait-il, ni les devins, ni les sorciers, ni les enchanteurs. N'observez ni les augures ni les éternûments : ne vous arrêtez pas sur votre route pour écouter le chant des oiseaux; mais, soit que vous entrepreniez un voyage ou toute autre chose, signez-vous au nom du Christ. Que nul chrétien n'observe le jour où il sort ni celui où il rentre, car Dieu a fait tous les jours égaux. Qu'aux calendes de janvier personne ne se livre à des pratiques ridicules et criminelles, ne prolonge les festins pendant la nuit et ne boive avec excès. Fuyez

à la fête de saint Jean et des autres saints les danses, les sortilèges et les cérémonies diaboliques. Que personne n'invoque les noms des démons, Neptune, Diane, Minerve ou les génies. Évitez les temples, les pierres, les sources ou les arbres consacrés aux démons. N'allumez pas de lampes dans les carrefours, n'y faites pas de vœux. Que personne ne suspende des amulettes au cou des hommes ou des animaux, lors même que les clercs les béniraient. Ne faites point passer vos troupeaux par un arbre creux ou par une fosse; ce serait en quelque sorte les consacrer au diable. Qu'aucune femme ne suspende à son cou des sachets d'ambre. Si la lune vient à s'obscurcir, ne poussez point de cris, c'est par la volonté de Dieu qu'elle subit des éclipses à certaines époques. Que personne ne craigne d'entreprendre un travail à la nouvelle lune, cet astre a été créé pour éclairer l'obscurité des nuits et non pour mettre obstacle aux travaux, ou frapper l'homme de folie, ainsi que le pensent les insensés qui regardent comme tourmentés par la lune ceux qu'agite le démon. »

Ces recommandations sont d'un esprit éclairé. Malheureusement cet homme, si supérieur à son temps, s'inspire déjà trop d'un sentiment, qui bientôt détournera l'Église de la voie du sacrifice et de la pauvreté, qu'elle avait suivie jusqu'alors.

A ses yeux, celui-là est un bon chrétien qui vient souvent à l'église, qui apporte des présents qu'on puisse offrir à Dieu sur l'autel. « Offrez des dîmes aux églises, faites brûler dans les lieux saints autant de lumières que vos moyens vous le permettent; vous pourrez dire avec assurance : « Donne-nous, Seigneur, car nous t'avons donné ».

Aussi voyons-nous, au siècle suivant, l'Église enrichie

se corrompre. La féodalité l'envahit, et son joug ne pèse pas moins sur les peuples que celui des seigneurs. Les évêchés ne sont plus que des domaines donnés à des guerriers; ces singuliers pasteurs n'ont aucune des vertus sacerdotales. Voici le portrait qu'un chroniqueur nous trace de l'un d'eux : « C'était un clerc séculier, toujours armé de l'épée, revêtu de l'habit de guerrier au lieu de la cape du moine. Une meute de chiens l'entoure, il se livre chaque jour aux plaisirs de la chasse, et excelle à atteindre les oiseaux de ses flèches. » Dans la main de ces hommes avides et violents, la houlette du pasteur s'est changée en une verge pesante, et les pauvres gens, accablés de maux sur cette terre, n'ont même plus, pour se consoler et espérer, la parole de ceux qui, jusque-là, relevaient leurs âmes meurtries en leur montrant le ciel.

---

# LIVRE II

## NORMANDS ET ANGLO-NORMANDS

---

## CHAPITRE VII

### LES NORMANDS. — ROLLON.

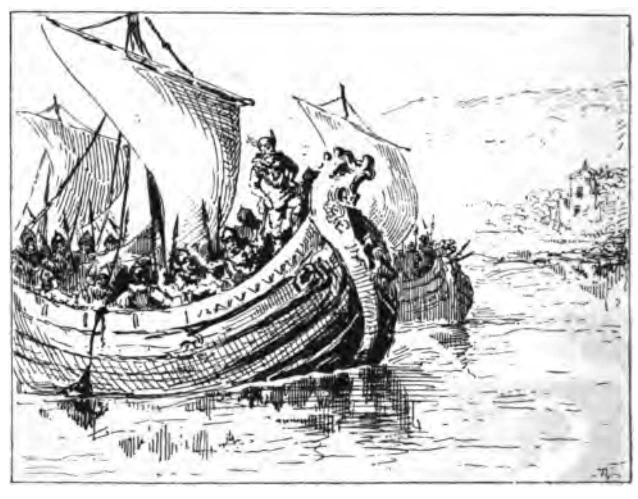
#### CONQUÊTE NORMANDE.



ous les derniers rois de la dynastie de Mérovée et sous les premiers Carlovingiens, l'histoire de Rouen n'offre pas de fait bien saillant. L'immense empire de Charlemagne devait peu durer; dès que la forte main, qui tenait unis tous les éléments discordants dont il était composé, eut été glacée par la mort, le morcellement commença; des royaumes se formèrent pour s'émietter bientôt en seigneuries féodales.

A cette cause intérieure de ruine s'ajouta l'invasion. Des bords de la Baltique et de la mer du Nord, poussés par l'esprit d'aventure, chassés par la rigueur du climat et la famine, les Northmans s'élancent vers des rivages que les successeurs de Charlemagne ne savent plus

défendre. Ogier le Danois, Rollon, Ragnar Lodbrog, Hastings pillent et saccagent les provinces maritimes, remontent le cours des fleuves, des rivières; ils s'établissent dans de petites îles que gardent quelques guerriers, et grâce à la terreur qu'ils inspirent, là, sous des cabanes



Les Normands.

rangées en file, ils entassent le fruit de leurs rapines; rien n'arrête leurs bandes dévastatrices; sur des chevaux enlevés aux paysans elles pénètrent au cœur des provinces, elles incendient les villes et les monastères, Les Francs, terrifiés, n'osent résister. Bientôt, Rouen est serré entre deux stations normandes, l'une dans l'île d'Oissel, l'autre dans un îlot aujourd'hui disparu, près de Caudebec. Les campagnes offrent l'aspect le plus désolé, les landes couvrent la terre, et « l'on fait des lieues entières

sans voir la fumée d'un toit, sans entendre aboyer un chien». Et cependant une nouvelle invasion est signalée: Rollon, le farouche Norwégien, approche. L'évêque Guy, envoyé à Jumièges pour traiter avec le terrible chef, en a rapporté des paroles de paix; mais quelle confiance peut-on placer dans ceux qui ne respectent ni Dieu, ni les saintes reliques; aussi l'épouvante règne-t-elle dans la malheureuse cité; elle redouble à la nouvelle que la flotte ennemie remonte le fleuve; que des bandes de pillards descendus des navires saccagent les rives.

Au loin, s'élève dans le ciel embrâsé la fumée des maisons et des monastères incendiés. Les serfs accourus des campagnes environnantes remplissent la ville. Rouen sans murailles, sans défenseurs, ne peut songer à résister. Les églises, où se presse un peuple affolé, retentissent de la lugubre litanie : « *A furore Normanorum, libera nos, Domine* : — De la fureur des Normands, délivre-nous, Seigneur. — L'ennemi est en vue : à l'extrémité de la courbe que forme le fleuve vers Caudebec, se déroule une longue ligne de sveltes embarcations. Les *Dragons de mer* à la tête menaçante volent sur les eaux, emportés par leurs deux voiles blanches, semblables à des ailes. Au premier rang s'avance la barque du chef redouté; ses guerriers poussent des cris terribles et brandissent leurs armes; ils arrivent; Rollon prend terre, et s'élance, on le reconnaît au loin à la majesté de ses traits, au feu terrible de ses regards, à sa taille gigantesque, il domine ses compagnons de toute la tête.

Le *roi des mers* se dirige vers la basilique, où se presse la foule autour de son évêque. Celui-ci, revêtu de ses habits sacerdotaux, une croix à la main, s'avance à la rencontre du guerrier, lui rappelle ses promesses, et, par ses prières, obtient la vie sauve pour son troupeau désarmé.

La ville n'était plus qu'un amas de ruines: ici les pierres dispersées des temples, là des maisons croûlantes, plus loin des murailles renversées. Rollon, néanmoins, frappé des avantages de toute espèce que présentait sa nouvelle conquête, en fit sa capitale ; c'était de là qu'il portait au loin la terreur de ses armes, et c'est là qu'il revenait chargé du butin enlevé aux provinces voisines. La population eut d'abord beaucoup à souffrir de ses nouveaux maîtres ; les biens des vaincus, leur vie même était à la merci de ces pirates violents et cupides. qui les obligeaient de sacrifier aux dieux scandinaves, à manger la chair des chevaux immolés à Odin, à renier le Christ et les saints martyrs. Les provinces voisines étaient plus malheureuses encore. « Que voit-on en tout lieu? dit un vieil auteur; des églises brûlées, des gens tués. Par la faute du roi et sa faiblesse, les Normands font ce qu'ils veulent dans le royaume; il n'y a point de bœuf, point de charrue, point de laboureur. Dans les champs on ne plante plus la vigne. A moins que cette guerre ne finisse, nous aurons disette et cherté. » — Charles le Simple ou le Sot eut assez de bon sens dans cette occasion pour écouter la voix du peuple. L'évêque Francon, successeur de Guy, fut chargé des négociations; Rollon reçut avec la main de Ghisèle, fille du roi, la partie de la Neustrie située entre l'Epte et la Bretagne.

Une entrevue eut lieu au village de Saint-Clair sur Epte. Charles et les Français s'étaient placés sur la rive gauche de la rivière; Rollon et les Normands avaient planté leurs tentes sur la rive droite. Après avoir prêté le serment d'hommage debout, les mains dans les mains du roi, le chef normand allait se retirer, lorsque les serviteurs de Charles lui dirent: « Celui qui reçoit un pareil

don doit s'agenouiller devant le roi et lui baiser le pied. » — Jamais je ne plierai le genou, jamais je ne baiserai le pied d'aucun homme, répliqua Rollon, et il ajouta avec force : « Non de par Dieu, «*ne se bigott.*» Les Français, en entendant ces mots, qu'ils ne comprenaient pas, se mirent à rire et donnèrent à leurs alliés le sobriquet de bigots. Enfin il fut convenu qu'un des Normands remplacerait son maître pour cette partie de l'hommage. Le pirate, désigné à cet effet, sans mettre un genou en terre, saisit le pied de Charles assis sur son trône, l'éleva brusquement vers ses lèvres et jeta le roi à la renverse; les seigneurs n'osèrent pas manifester leur mécontentement. De retour dans sa capitale, Rollon, fidèle à sa promesse, reçut le baptême des mains de Francon, fit de grands dons aux églises et alla recevoir en grande pompe, à une lieue de la ville, les reliques de saint Ouen que les moines de l'abbaye avaient transportées ailleurs, pour les soustraire à la profanation des pirates païens. Rouen sortit de ses ruines, les maisons furent reconstruites, les murailles relevées et fortifiées de tours, de distance en distance. Un large fossé en défendit l'approche; une citadelle élevée à l'Ouest, sur l'emplacement où se trouve la Bourse, commandait le fleuve. Les terres de la contrée furent partagées au cordeau entre les pirates, à la manière scandinave. Au lieu de villages aux maisons qui se touchent, les Normands eurent des demeures isolées, chacune d'elles, entourée d'un espace vide et séparée des autres par quelque intervalle; une police sévère assura la sécurité de la province. Des bracelets d'or restèrent suspendus dans la forêt de Roumare sans que personne osât, dit-on, y toucher, tant était grande la terreur qu'inspirait l'impitoyable justicier.

# CHAPITRE VIII

## GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT.



La minorité du jeune Richard-Sans-Peur, second successeur de Rollon, fut signalée par des troubles. Rouen retomba sous la domination des païens scandinaves qui relevèrent les autels d'Odin. Louis IV d'Outre-Mer, après en avoir délivré la ville, voulut s'emparer du jeune duc dont les tuteurs normands soulevèrent le peuple ; tous, bourgeois et guerriers, coururent au château, transportés de fureur et menaçant de tuer le roi. Louis effrayé, prit Richard dans ses bras, et, le montrant à la foule, parvint à lui persuader qu'il n'avait pour cet enfant que des intentions paternelles ; mais, sous prétexte de veiller sur l'éducation de son pupille il l'amena à Laon et le retint prisonnier. Conseillé par son gouverneur Osmond, Richard simula une maladie; ses gardiens se relâchèrent de leur surveillance et Osmond en profita pour emporter sur ses épaules son jeune maître caché dans une botte de paille. Les fugitifs montés sur des chevaux qui les attendaient à la porte de la ville, parvinrent à gagner la Normandie. Louis d'Outre-Mer voulut recourir à la force, mais, pris par les habitants de Rouen, il fut retenu dans une dure captivité, jusqu'à ce qu'il eût reconnu l'indépendance de la province.

Violant la parole donnée, le roi n'en appela pas moins à son aide Othon-le-Grand, empereur de Germanie, qui, à la tête d'une nombreuse armée, parut sous les murs de la ville, mais dut se retirer, après avoir essuyé de grandes pertes ; le champ de bataille baigné du sang de ses soldats, prit le nom de la Rougemare.

C'est sous Richard II que le moine Siméon, venu du mont Sinaï, apporta les reliques de sainte Catherine qui donna son nom à la colline sur laquelle s'élevait un monastère.

Robert II le Magnifique, le Robert le Diable des légendes populaires, après avoir empoisonné son frère Richard III et combattu victorieusement le roi de France, résulut, pour expier ses crimes, de faire un pèlerinage en Terre Sainte. Les barons normands essayèrent vainement de le retenir, en lui représentant que son fils Guillaume n'était encore âgé que de sept ans et qu'ils allaient se trouver sans chef. «Par ma foi leur répondit-il, je ne vous laisserai pas sans seigneur ; mon fils grandira et sera grand homme, s'il plaît à Dieu. Recevez-le donc pour duc, car je le fais mon héritier et le saisis dès à présent de tout le duché de Normandie. »

Il partit pour la Palestine. Comme ce long pèlerinage se faisait à pied, il ne manqua pas de succomber aux fatigues de la route et il fut contraint de se faire porter par quatre Maures. Un bas Normand, qui revenait de Jérusalem et qui le vit dans cet état, lui demandait s'il n'avait rien dont il voulût le charger pour les siens. «Non répondit le duc; tu diras seulement que tu m'as vu porter en paradis, par quatre diables, » entendant par le paradis la Terre Sainte et, par les quatre diables, les quatre Maures qui le portaient.

Robert étant mort, Guillaume lui succéda. Sa mère

était la jeune Arlète, fille d'un tanneur de Falaise, et les seigneurs s'indignaient d'obéir au petit-fils d'un bourgeois. Le jeune duc comprima toutes leurs révoltes, il n'entendait pas raillerie sur la tache de sa naissance; un jour qu'il attaquait la ville d'Alençon, les assiégés s'étant avisés de lui crier du haut des murs: « La peau! la peau! » et de battre des cuirs, le Bâtard fit aussitôt couper les pieds et les mains à tous les prisonniers qu'il avait en son pouvoir et lancer leurs membres, par ses frondeurs, au-dedans de la ville. Il se montra disposé à soutenir la classe bourgeoise à laquelle il appartenait par sa mère, contre les nobles indociles; dans une assemblée tenue à Rouen, pour mettre un terme aux désordres dont la Normandie était le théâtre, les députés des villes furent admis à siéger à côté des hauts barons et des prélats. Le commerce et l'industrie furent protégés et l'agriculture florissait.

Telle était l'heureuse situation du duché quand l'Anglo-Saxon Harold fit naufrage sur les côtes du Ponthieu. Retenu captif par le comte du pays, Harold recouvra la liberté, grâce à l'intervention de Guillaume qui paya sa rançon et donna de grandes fêtes à Rouen en son honneur. Mais ce ne fut qu'après lui avoir arraché, moitié par ruse, moitié par violence, le serment de l'aider à conquérir le royaume d'Angleterre qu'il le renvoya dans sa patrie. A peu de temps de là, Edouard le Confesseur mourait sans enfants et Guillaume réclamait ce qu'il prétendait être son héritage; les Anglo-Saxons, ne voulant point subir le joug d'un étranger, désignèrent pour leur roi ce même Harold. Comme Guillaume le sommait de tenir la promesse qu'il lui avait faite autrefois, Harold objecta que la couronne ne lui appartenait pas, et qu'il devait se soumettre à la décision de ses compatriotes.

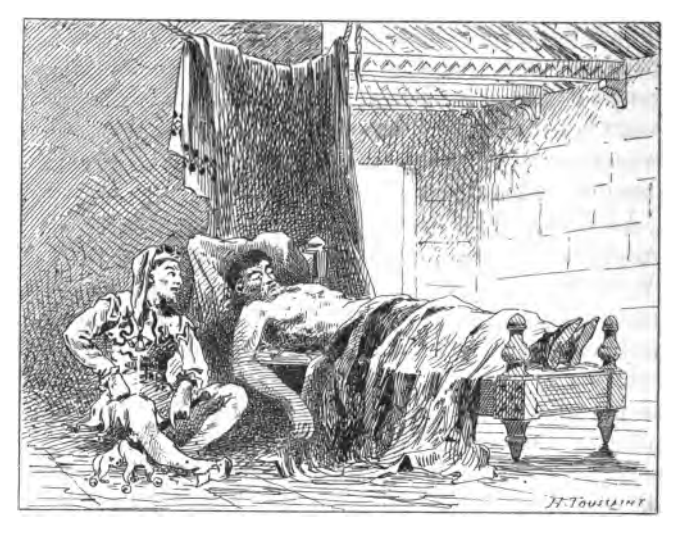
Le duc irrité, fit publier son ban de guerre dans sa province et dans les contrées voisines, offrant une forte solde et le pillage de l'Angleterre « *à tout homme robuste qui voudrait le servir de la lance, de l'épée ou de l'arbalète* ». Les Rouennais ne furent pas les derniers à répondre à cet appel ; les clercs donnèrent leur argent, les marchands leurs étoffes et les paysans leurs denrées. Le pape lançait de son côté une bulle d'excommunication contre Harold et ses partisans, et envoyait aux envahisseurs la bannière de l'Église romaine avec un anneau contenant un cheveu de saint Pierre enchâssé sous un diamant de prix.

La victoire d'Hastings et la mort du nouveau roi des Anglo-Saxons tué dans la bataille assurèrent le succès de l'entreprise ; l'Angleterre devint une province normande, les nobles, les clercs, les hommes du commun peuple, qui avaient suivi comme piétons ou simples sergents d'armes le Conquérant, gagnèrent les uns d'immenses domaines, les autres des évêchés ou des riches abbayes. Rouen s'assura le monopole du commerce avec ces riches contrées, et ce fut là une des principales causes du développement de son port.

C'est à la reine Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, que le prieuré de Notre-Dame-des-Prés dut son nom de Bonne-Nouvelle, cette reine l'appela ainsi parce qu'étant en prières, elle y reçut la nouvelle de la victoire d'Hastings.

La réunion de l'Angleterre à la Normandie rendait le vassal plus puissant que le suzerain ; la guerre devenait inévitable entre le duc et le roi. Pour se venger d'une plaisanterie de Philippe Ier, Guillaume mit la ville de Mantes à feu et à sang. Tandis qu'enivré de sa vengeance, il galopait à travers les décombres, son cheval glissa sur

des débris ardents, s'abattit et le blessa au ventre. On transporta le duc à Rouen, puis au couvent de Saint-Gervais, alors hors des murs, parce que le tumulte de la ville était insupportable au malade. Il y languit six semaines, en proie à de grandes souffrances physiques et



Mort de Guillaume-le-Conquérant.

morales et expira le 10 septembre 1087, au lever du soleil, en recommandant son âme à madame Marie la sainte mère de Dieu.

Les assistants le voyant mort, se hâtèrent de monter à cheval et coururent « veiller sur leurs biens »; les gens de service, après le départ précipité des officiers du palais, enlevèrent les armes, les vases, les vêtements, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent à leur tour. Le bouffon de Guillaume resta seul près de son maître ; c'était un sin-

gulier spectacle que celui de ce pauvre fou, avec ses vêtements aux couleurs disparates, le bonnet pointu sur la tête, la marotte à la main, fixant ses yeux hébétés sur le cadavre à moitié nu du roi et cherchant vainement dans sa faible cervelle à se rendre compte d'un pareil abandon.

Les habitants de Rouen étaient dans la consternation, affolés « *comme des gens ivres, on eût dit à les voir qu'une multitude d'ennemis menaçait déjà la cité* ». Les restes du duc et roi transportés à Caen reposent encore aujourd'hui dans le chœur de l'église Saint-Etienne.

Les funérailles furent marquées d'incidents dramatiques. A l'instant où on descendait le cercueil dans la fosse, un homme sortant de la foule poussa le cri de « haro », réclamant comme sienne cette terre où on allait inhumer le Conquérant; il fallut composer avec lui. La fosse préparée pour recevoir le corps était trop étroite et l'énorme ventre de Guillaume creva, l'encens et les parfums qu'on brûla ne dissipèrent pas l'odeur qu'exhalait le cadavre, et les prêtres n'y tenant plus, furent obligés d'achever la cérémonie en toute hâte.

---

# CHAPITRE IX

## LA MORT DE CONAN.



Les appréhensions du commun peuple à la mort de Guillaume n'étaient que trop fondées. Sous le faible gouvernement de Robert Courte-Heuse, ou *courte-botte*, l'aîné de ses fils, les seigneurs recommencèrent leurs pillages dans les campagnes, pendant que les bourgeois se trouvèrent exposés aux exactions des favoris du nouveau duc. Une pareille tyrannie était intolérable, ils résolurentde la briser et de se donner au second fils du Conquérant, Guillaume le Roux, qui avait succédé à son père comme roi d'Angleterre. Conan, fils de Gilbert Pilate et Guillaume, fils d'Auger, les plus influents des marchands, promirent de livrer Rouen et le duc qui s'y trouvait, aux partisans de son frère, alors campés près de Gournay. Mais l'entreprise échoua, par suite du concours que prêta à Courte-Heuse Henri Beau-Clerc, le plus jeune des fils du Conquérant.

Après une lutte acharnée, Conan et les siens furent vaincus. Les nobles se ruèrent avec fureur sur ces bourgeois qui osaient les combattre; ils les massacraient sans pitié, malgré les cris, les gémissements des femmes.

Conan et les chefs de l'insurrection, faits prisonniers, furent enfermés dans le château. Henri, qui s'y était rendu, conduisit Conan au haut de la grosse tour ou

citadelle de Rouen : « Vois, lui dit-il en souriant, vois au-dessous de toi comme elle est belle. cette patrie que tu voulais mettre sous le joug ; vois au sud ce beau port, cette forêt abondante en gibier, cette Seine poissonneuse qui baigne nos remparts et nous apporte chaque jour des navires remplis de si riches marchandises ; vois, du côté opposé, comme la ville est populeuse, comme elle est décorée de tours, d'églises, de palais... »

Conan comprit que c'était un dernier regard, un adieu suprême que lui permettait le cruel vainqueur. « Grâce ! dit-il, et je te donnerai tout ce que je possède aujourd'hui, tout ce qui m'écherra par la suite en héritage. — Par l'âme de ma mère, répliqua Henri il n'y a pour un traître d'autre rançon que la mort ! — Pour l'amour de Dieu ! accorde-moi le temps de me confesser.— Pas un instant ! répondit Henri et, le poussant des deux mains, il le précipita de la plate-forme sur le pavé, où Conan se brisa la tête.

Le cadavre de la victime, ignominieusement attaché à la queue d'un cheval, fut traîné dans les rues pour épouvanter ceux qui seraient tentés de l'imiter. Inutiles cruautés ! Quand le sentiment de l'indépendance est entré dans l'âme d'un peuple, le sang des martyrs, loin de l'étouffer, ne fait que lui donner de nouvelles forces.

Les autres bourgeois avaient été plongés dans une dure captivité, enfermés dans les prisons souterraines des donjons, privés d'air et de lumière, torturés à plaisir par les seigneurs qui voulaient leur extorquer de fortes rançons. Guillaume, fils d'Auger, le plus riche des Rouennais livré à Guillaume de Breteuil, racheta sa liberté pour l'énorme somme de 3,000 livres. Les autres captifs ne furent pas plus épargnés. Le sire de Breteuil devait bientôt expier les tourments qu'il avait infligés à son

prisonnier: tombé à son tour entre les mains d'un de ses vassaux, il fut exposé en chemise, chaque matin, pendant trois mois d'hiver, aux fenêtres de son manoir de Bréhuval, après avoir été inondé de seaux d'eau froide qui se glaçait autour de son corps. Il dut, à son tour, se racheter au prix d'une rançon non moins énorme que celle qu'il avait arrachée au fils d'Auger.

---

# CHAPITRE X

## CROISADE. — JUIFS ET LÉPREUX.



ROUEN sortait à peine de ces luttes sanglantes, quand éclata l'immense mouvement qui jeta les peuples de l'Europe sur l'Asie. La croisade fut partout prêchée. Les aventureux descendants de Rollon fournirent un ample contingent de soldats. Bien du sang fut versé, bien des trésors prodigués en vue de la délivrance du Saint-Sépulcre, non sans profit toutefois pour les classes populaires, car dans les plaines arides de l'Asie-Mineure et de la Syrie, où ils avaient à combattre un ennemi toujours menaçant, les manants donnèrent la preuve aux autres et eurent conscience eux-mêmes, de ce qu'ils valaient. Notre grand historien l'a dit : « Le peuple parti pour délivrer Jérusalem, conquit sa liberté. » Malheureusement le sentiment religieux surexcité donna naissance à des crimes épouvantables. La tradition toute gauloise des Martin de Tours, des Hilaire de Poitiers était de respecter la conscience de chacun, de ne combattre qu'avec les armes de la persuasion. Cette tradition se perdit; l'esprit d'intolérance triompha, encouragé par le clergé qui cessa d'être à la hauteur de sa mission. Les Rouennais, avant de suivre Robert Courte-Heuse à la croisade, se ruèrent sur les Juifs entassés dans le quartier séparé où s'élève le palais de justice, et dont une des rues a

gardé le nom de rue aux Juifs. « Nous allons combattre au loin les ennemis de Dieu, s'écriaient-ils, et sous nos yeux vivent les ennemis les plus exécrables du Christ. » On immola par le glaive, sans distinction d'âge ni de sexe, tous ceux qui refusaient de recevoir le baptême. Le moyen âge tout entier ne fut pour les juifs qu'une ère de longue et atroce persécution. Le sentiment religieux, comme tous les autres sentiments, doit être dirigé par une règle, celle de la justice, sinon il donne naissance aux plus criantes iniquités, aux plus noirs forfaits ; il est d'autant plus dangereux, que sa source est plus pure et plus élevée.

Les malheureux Juifs, ni à cette époque, ni dans les siècles suivants ne purent compter sur aucune protection. L'une des plus hautes personnifications de la bonté, saint Louis, n'échappait point à cette perversion de l'esprit de secte : c'est d'après ses ordonnances que le juif maudit devait se distinguer du reste de la population par un costume qui le désignait aux vexations et aux avanies de toute sorte; il était astreint à porter sur le dos et la poitrine deux rondelles de drap de couleur jaune, il lui était interdit de se baigner dans les rivières dont il aurait souillé les eaux. S'il était condamné à mort, on le pendait entre deux chiens et on confisquait ses biens. Il n'avait nul moyen d'échapper à tant de persécutions, il ne lui était même pas permis de se faire chrétien sans abandonner d'abord aux églises tout ce qu'il possédait. Aux yeux de tous, les juifs étaient la cause de tous les fléaux; la peste, alors si fréquente, venait-elle à sévir, c'était le juif qui empoisonnait les fontaines; quel était le coupable d'entre-eux, il importait peu, tous étaient solidaires. On les accusait d'immoler les enfants chrétiens, de boire leur sang dans la célébration de la Pâque, de percer les hosties à

coups de canif. Les piller, les tuer, c'était venger Jésus-Christ. Cette race malheureuse résista à tant de causes de mort, grâce à son intelligence, à sa finesse, à son énergie, à sa ténacité. Notre glorieuse révolution lui donna l'émancipation complète ; le juif ne fut plus qu'un Français. De nos jours, il n'y a guère encore que la France et l'Angleterre où les préjugés contre les fils d'Israël aient complètement disparu ; non seulement les Espagnols, les Italiens, les Russes, mais encore les Allemands, malgré la supériorité intellectuelle dont ils se targuent, ont la haine aveugle de la race juive.

Un autre résultat funeste des croisades fut l'introduction en Europe de la lèpre, maladie commune en Orient et rapportée chez nous par les croisés. Dès 1131, vingt paroisses de Rouen fondent au Mont aux Malades une léproserie commune ;d'autres s'élèvent dans le cours du XIIe siècle à Saint-Julien et à Darnétal; les plus petites bourgades eurent leurs cellules de lépreux.

La lèpre était une horrible maladie : la peau tombait en écailles, puis apparaissaient des plaies vives, des dartres rongeantes; les phalanges des doigts du pied et de la main tombaient et ne laissaient plus qu'un informe moignon. Les paupières boursouflées fermaient les yeux, les lèvres étaient rongées, puis les gencives; puis la voûte du palais s'effondrait. Ces malheureux exhalaient une puanteur telle, que les chiens hurlaient et se sauvaient à leur approche. Ils inspiraient, on le comprend, une véritable horreur; une cérémonie lugubre les retranchait de la société : le lépreux était conduit à l'église revêtu d'un drap mortuaire, aux sons lents et plaintifs de la cloche; il pénétrait dans l'édifice sacré tout tendu de noir, les tentures parsemées de têtes de morts et de tibias en sautoir. Le clergé récitait les prières funèbres

et le curé, d'une voix forte, prononçait les défenses prescrites par le rituel :

« Je te défends de sortir sans ton habit de ladre, de passer par des ruelles étroites, de parler à quelqu'un lorsqu'il sera sous le vent, d'aller dans aucune église, dans aucun marché.

« Je te défends de boire et de laver tes mains, soit dans une fontaine, soit dans une rivière. Je te défends de toucher les enfants. »

Ensuite le prêtre lui donnait son pied à baiser et lui jetait une pelletée de terre sur la tête. Le malheureux dépouillait alors ses habits, se mettait à genoux, revêtait sa tartarelle de ladre, longue robe noire dont un capuchon percé à la hauteur des yeux cachait entièrement la face ; il prenait sa cliquette pour qu'à l'avenir tout le monde eût à fuir devant lui. Plus tard on le renferma dans les léproseries de la ville. La vanité humaine, plus forte que tout, vivait encore, même parmi ceux que frappait la hideuse maladie. La distinction des castes subsistait entre ces malheureuses victimes de la lèpre. Saint-Julien n'ouvrait ses portes qu'aux lépreuses de noble race ; une femme nommée Thomasse de Saint-Léonard ne pouvait y être admise, parce qu'elle était *ignoble*.

---

# CHAPITRE XI

## MORT D'ARTHUR DE BRETAGNE.


ÉNRI Ier Beau-Clerc, qui n'avait pas, comme son frère Robert Courte-Heuse, participé à la croisade, prit d'abord la couronne d'Angleterre à la mort de Guillaume le Roux, puis dépouilla Robert de son duché de Normandie. Pour s'attacher la bourgeoisie rouennaise, il renouvela les privilèges que lui avait accordés Guillaume le Conquérant, consacra ses droits de propriété et lui accorda une sorte d'administration municipale.

L'anarchie qui suivit la mort de ce prince et la lutte de Mathilde, fille de Henri Ier[1] et d'Etienne de Blois, dont les partisans se disputèrent le pouvoir, furent encore favorables aux libertés des Rouennais. Pour résister aux violences dont ils étaient victimes, les corps de métier se réunirent sur la place publique et jurèrent de défendre leurs privilèges. Ainsi se constitua la Commune de Rouen, sans organisation régulière, sans existence légale, mais avec une puissance réelle.

Ces libertés furent reconnues et confirmées par les successeurs de Henri II : Richard, dont le cœur de lion fut

[1] Cette princesse, veuve de l'empereur Henri V, avait épousé Geoffroy d'Anjou, surnommé Plantagenêt. C'est elle qui construisit le *Grand pont* de pierre qui porta son nom et que remplaça, au XVIIe siècle un pont de bois.

enseveli à Rouen, et par Jean sans Terre, dont la lâcheté allait livrer la Normandie à Philippe-Auguste. Arthur de Bretagne, soutenu par le roi de France, disputait à son oncle et le trône d'Angleterre et la possession du duché. Tombé captif aux mains de l'impitoyable Jean sans Terre,



Mort d'Arthur.

il fut enfermé dans le donjon de Falaise, de là transféré à Rouen, et jeté dans un humide cachot de la Basse-Vieille Tour.

La nuit du Jeudi saint 3 avril 1203, alors que, plongé dans un profond sommeil, Arthur rêvait peut-être de sa Bretagne chérie, de ses compagnons de jeux et de tournois, la porte de sa prison s'ouvrit. Jean sans Terre apparut silencieux et terrible, suivi d'un compagnon à figure sinistre, son écuyer Maulac. Ces deux scélérats entraînèrent le malheureux enfant à la porte de la tour

qui donnait sur la Seine, le firent monter avec eux dans une barque. Quand ils furent arrivés au milieu du fleuve, Maulac, à un signe de Jean sans Terre, s'élança sur le jeune prince et le frappa de plusieurs coups de poignard. Puis les deux assassins précipitèrent le corps avec une lourde pierre au fond de la rivière sombre.

Ce crime ne devait pas rester impuni. Philippe-Auguste, sous prétexte d'en tirer vengeance, se jeta sur la Normandie, s'empara des Andelys et du Château-Gaillard. Jean, derrière les remparts de Rouen, vivait dans les délices avec sa belle reine Isabelle d'Angoulême, prolongeant le sommeil du matin jusqu'à l'heure du repas, et ne pouvant s'arracher ni à l'ivrognerie ni aux dés; il partit pour l'Angleterre, lorsque l'hiver eut interrompu les opérations militaires.

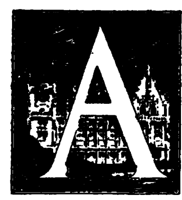
Au printemps de 1204, Philippe-Auguste rentrait dans la Normandie dont toutes les villes lui ouvraient leurs portes. La puissante commune de Rouen s'apprêtait à la résistance. « La nationalité normande s'était réfugiée dans la cité de Rollon ; les bourgeois, renforcés par un grand nombre de chevaliers et d'hommes d'armes, se défendirent opiniâtrément pendant quatre semaines ; enfin, manquant de vivres et prenant un plus sage conseil, ils demandèrent une trève de trente jours, jusqu'à la fête de saint Jean d'été. Ils promirent, dans le cas où ils ne seraient pas secourus avant l'expiration de la trève, de se livrer, eux et leur cité, au victorieux roi Philippe, moyennant toute garantie pour leurs personnes, leurs droits et leurs biens. Cette convention fut jurée par le gouverneur Pierre de Préaux et tous les chevaliers de la garnison, par Robert, maire de Rouen, les jurés et toute la commune. Les députés envoyés vers le roi Jean pour lui demander aide, le trouvèrent occupé à jouer aux échecs;

il ne leur répondit pas un mot, jusqu'à ce que sa partie fût achevée, et alors il leur dit : « Je n'ai aucun moyen de vous secourir dans le délai convenu, faites du mieux que vous pourrez ». La fête de saint Jean-Baptiste étant donc venue, Rouen redevint une ville française; ses bourgeois obtinrent le libre commerce par tout le royaume ; mais ils durent abattre leurs murailles à leurs frais, et bâtir une forteresse dont il reste une partie, la tour de Jeanne-d'Arc, près la rue de Bouvreuil.

---

# CHAPITRE XII

## LES TRAVAILLEURS JUSQU'AU XIII[e] SIÈCLE.



VANT de continuer le récit des événements dont la ville fut le théâtre, nous devons consacrer un chapitre à l'histoire du travail et des travailleurs depuis le commencement de notre histoire jusqu'au temps de Philippe-Auguste. Essayons de nous représenter ce qu'étaient nos pères, les ouvriers et les bourgeois de ces temps reculés.

Le travail, dans l'antiquité, était considéré comme un châtiment. « C'est parce que l'homme s'est laissé entraîner au mal, nous dit la Bible, que l'homme mangera son pain à la sueur de son front. » Au temps des Grecs et des Romains, travailler est presque une honte, et le travail est réservé aux esclaves.

Plus tard, sous l'influence des idées chrétiennes, il cesse d'être un déshonneur, il n'est plus considéré que comme une expiation, mais ce n'est qu'avec le philosophie du XVIII[e] siècle et la Révolution que nous arrivons à la réhabilitation complète du travail et, partant, du travailleur.

Mirabeau, le grand orateur de la Constituante, n'enlève-t-il pas au mot de salaire tout ce que les préjugés y avaient attaché d'humiliant, lorsqu'il répond à l'abbé Maury qui s'indignait de voir le clergé devenir le salarié de l'Etat : « Je ne connais que trois moyens d'exister : mendier, voler ou être salarié. » L'ouvrier, malgré le lourd

fardeau qui pèse encore sur ses épaules, cesse d'être écrasé, puisque sa tâche ne l'humilie plus ; s'il est sobre, prévoyant, économe, s'il ne compte que sur son travail, il marche l'égal de tous, il peut porter la tête aussi haut que le bourgeois et le noble.

Le travailleur, dans L'antiquité, était l'esclave. « Dans toute la Gaule : nous dit César, il n'y a que deux classes d'hommes qui soient comptés pour quelque chose, les prêtres ou druides et les guerriers. La multitude, accablée de dettes, d'impôts énormes et de vexations, se livre elle-même en servitude ». L'industrie, bornée aux objets de première nécessité, ne consiste que dans la mise en œuvre de la laine, du chanvre ou du lin, la fabrication des armes, de quelques ustensiles en terre et en métal.

Après la conquête romaine, l'esclavage devint la loi générale et s'aggrava. L'esclave n'était pas un homme, mais une chose ; il n'a point de famille, son enfance est celle de l'orphelin, morne et désolée, que ne réchauffent point les caresses des parents ; le plus souvent il ne les connaît pas. Il se vend bien et l'élevage se fait en grand. Dès qu'il est capable de supporter le travail, on le met à la besogne, ou on le mène au marché ; le maître qui l'achète peut le châtier à sa fantaisie, et même le mettre à mort. La réunion des esclaves s'appelle la famille, par dérision sans doute. Elle est divisée par troupes de dix hommes sous la surveillance d'un intendant plus dur que le maître, car pour acquérir sa liberté, il doit tirer de ses misérables compagnons beaucoup de travail à bon marché. L'esclave est à peine nourri : une livre de farine et de l'eau, tel est son ordinaire de chaque jour. Si le découragement s'empare de lui, si les forces lui manquent, il est frappé d'un fouet à lanières de cuir garni de morceaux

de plomb. Chargé de chaînes, il lui faut travailler, toujours travailler, jusqu'à ce que vienne la vieillesse ou la maladie. Alors ce n'est plus qu'une bouche inutile, vite il faut le vendre, comme la bête de somme vieillie ou la ferraille. Si on ne peut le vendre, on le laissera nu sur la terre nue, sans un toit pour s'abriter, sans un morceau de pain pour le nourrir, la mort seule mettra fin à ses souffrances.

A côté des esclaves, une faible partie de la population conservait une ombre de liberté; mais, tout agent de l'autorité exerçait sur elle un pouvoir discrétionnaire, condamnait à la prison, aux travaux publics, au fouet, à la potence, même aux bêtes, sur le moindre soupçon de révolte.

La concurrence du travail des esclaves rendait déplorable la position des ouvriers libres.

Ceux-ci trouvèrent quelque appui dans l'organisation des *collèges* composés d'hommes exerçant une même profession. Une part était assurée à chacun dans les travaux demandés à la communauté; ils recevaient des secours de la corporation, en cas d'infirmité ou de vieillesse, mais ils devaient obéir au maître élu tous les cinq ans, pour représenter la corporation au dehors, et la gouverner au dedans; le salaire était fixé par un tarif officiel. Celui qui faisait partie du collège n'en pouvait sortir qu'à condition de mettre à sa place un homme capable de remplir ses obligations.

Avec le christianisme, la condition du travailleur s'adoucit; l'Eglise ne condamna pas l'esclavage, cet honneur était réservé à la philosophie du XVIIIe siècle, mais elle en atténua les abus et le clergé favorisa les affranchissements; l'ouvrier continua cependant d'être forcé d'entrer dans la corporation. Celui qui n'avait pas d'état était,

ainsi que le vagabond, poursuivi par la loi et obligé de choisir un métier, s'il ne voulait pas être embrigadé parmi les esclaves publics chargés des travaux les plus pénibles. Marqué au bras de caractères indélébiles, il était ramené de force dans le sein de sa corporation, s'il voulait s'en échapper.

La puissance toujours grandissante des évêques, le respect qu'ils inspiraient aux barbares amenèrent, après l'invasion franque, une nouvelle amélioration. Mais les guerres continuelles des successeurs de Clovis, les haines des Austrasiens contre les Neustriens ou les Bourguignons, les pillages qui en étaient la suite, étaient une cause de famines incessantes. Notre plus ancien historien, Grégoire de Tours, nous retrace fidèlement la situation des ouvriers et des paysans de ces temps malheureux; « Beaucoup de gens, dit-il, faisaient du pain avec des pépins de raisin, des fleurs d'aveline et des racines de fougères desséchées et réduites en poudre, on y mêlait un peu de farine; d'autres faisaient de même avec le blé encore vert; il y en avait même beaucoup qui, manquant absolument de farine, cueillaient différentes herbes. Quand ils en avaient mangé, ils enflaient et ne tardaient pas à mourir; d'autres périssaient, épuisés par la faim. Les pauvres se mettaient en servitude afin de recevoir au moins quelques aliments ». La race germanique victorieuse, habituée au pillage, s'abandonnait sans retenue à tous ses instincts de brutalité, de férocité et de brigandage. Chilpéric mariait-il Rigonthe, sa fille, au fils d'un roi visigoth d'Espagne, « il ordonnait de prendre beaucoup de serviteurs appartenant aux maisons fiscales, de les mettre dans des chariots. Comme un grand nombre pleurait et ne voulait pas partir, il les faisait retenir en prison pour pouvoir plus facilement les obliger à accompagner sa fille.

On dit que plusieurs, désespérés de se voir ainsi enlevés à leurs parents, s'étranglèrent. Le fils était séparé du père, la fille de la mère et ils s'en allaient avec de profonds gémissements et de grandes malédictions. Sur la route la troupe indisciplinée qui formait l'escorte de Rigonthe dépouillait les cabanes des pauvres, ravageait les vignes, emportait les sarments avec les raisins, enlevait les troupeaux et tout ce qu'elle pouvait trouver, accomplissant la parole du prophète Joel. La sauterelle a mangé les restes de la chenille, le ver, les restes de la sauterelle et la nielle les restes du ver. Ce fut ainsi que les choses se passèrent alors. Les restes de la gelée furent détruits par la tempête, le reste des tempêtes par la sécheresse et ce qu'avait laissé la sécheresse par les gens de guerre. » (Grégoire de Tours.)

Cette triste situation resta bien longtemps sans amélioration sensible. Le peuple ne paraît dans l'histoire jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle que comme le jouet et la victime des guerres continuelles de la féodalité ; il y a peu d'industrie, peu de commerce jusqu'à l'avènement de Guillaume le Conquérant. Ce duc est le premier qui s'occupa d'assurer la sécurité. Il donne des statuts à plusieurs corporations. Henri, son second successeur, les confirme, il garantit les privilèges des cordonniers, et une de ses ordonnances accorde la liberté au serf fugitif qui aura fait partie d'une ghilde de bourgeois pendant un an et un jour (Cheruel).

Geoffroi Plantagenet permet à quatre maîtres cordonniers et à tous les compagnons cordonniers et savetiers, « d'avoir la ghilde de leur métier aussi bien pleinement et honorablement qu'ils l'ont jamais eue ; que nul n'exerce ce métier, si ce n'est avec leur autorisation. » Les corporations commencent à paraître, avec un caractère tout

diffèrent des anciens colléges; elles assurent certaines franchises aux ouvriers qui en font partie, et ceux-ci y trouvent non plus une prison dont ils ne peuvent sortir, mais une citadelle dans laquelle ils s'enferment pour mieux se défendre.

La ville de Rouen fut, de tout temps, une grande place commerciale; elle était, à l'époque romaine, l'entrepôt des marchandises de nos provinces méridionales, ainsi que de l'Italie et de l'Espagne avec l'île de Bretagne d'un côté et de l'autre avec Quantovich, port situé au-dessous de Boulogne et que les Normands détruisirent dans leurs premières invasions. Les nautes ou mariniers rouennais exploitaient le commerce de la basse Seine, et ce commerce avait pris un développement considérable après la conquête des Normands, lorsque le cours inférieur du fleuve, fut rendu complètement libre jusqu'à la mer. Même avant la soumission de l'Angleterre par Guillaume, les rois anglo-saxons exemptaient d'impôts les marchands rouennais qui apportaient à Londres les vins de Bourgogne et *le Craspois,* c'est ainsi qu'on désignait tous les poissons, dont la graisse fournissait de l'huile. Nous recevions en échange des cuirs bruts, du plomb, de l'étain. L'Irlande expédiait ses fourrures et surtout les peaux de martre. Guillaume établit la foire Saint-Romain, défendit d'arrêter et de gêner en rien le négoce des marchands, qui purent voyager la ceinture pleine d'or, sans craindre aucune vexation; aucun homme n'eût osé en tuer un autre, en eût-il reçu la plus forte injure. Les marchands de notre cité étaient renommés pour leur loyauté. « *C'est une espèce de crime parmi les Normands*, écrit un chroniqueur bourguignon, de *vendre une chose au-delà de son prix* ». L'occupation de l'Angleterre étendit le champ de leur activité commerciale; dans les mers du Nord ils se

trouvèrent en relations avec des peuples de même origine et de même langue. Avant même les croisades leurs navires traversaient le détroit de Gibraltar et s'aventuraient, dans la Méditerranée, jusqu'aux côtes africaines et asiatiques, pour y chercher les produits de l'Orient. Le poivre et le gingembre étaient connus, ainsi que les lions, les léopards, les lynx, les autruches et les chameaux.

Mais la prise de Rouen par Philippe-Auguste arrêta, momentanément du moins, cette prospérité déjà si grande.

---

# LIVRE III

## LA VILLE DE ROUEN REDEVIENT FRANÇAISE, PUIS RETOMBE SOUS LE JOUG DES ANGLAIS

---

## CHAPITRE XIII

### DERNIERS CAPÉTIENS ET PREMIERS VALOIS.



ROP habile pour ne pas chercher à se concilier ses nouveaux sujets, Philippe-Auguste, maître de Rouen, après en avoir fait abattre les murs releva la commune et se montra favorable aux bourgeois. Son petit-fils, Louis IX, non content d'agrandir l'enceinte de la ville par la construction des portes de Bouvreuil, de Saint-Hilaire, de Martainville et de Beauvoisíne, par l'adjonction des paroisses de Saint-Maclou, de Saint-Vivien et de Saint-Nicaise, restées jusqu'alors en dehors des murs, institua la foire de la Chandeleur, fit construire les halles, établit le marché de la Vieille-Tour, et mit le comble à ses bienfaits en donnant aux bourgeois la Robec et l'Aubette, avec leurs sources.

Sous Philippe le Bel, l'augmentation des impôts causa une insurrection dont la ville fut punie par la perte de sa commune; mais Philippe V lui rendit ses franchises, et augmenta ses privilèges que consacra la Charte aux Normands.

L'avènement de Philippe de Valois, et les prétentions à la couronne de France d'Edouard III font descendre comme en champ-clos les deux peuples voisins : la France repoussera les Anglais, mais au prix de grandes souffrances. Plus que toute autre province, la Normandie sera exposée aux coups d'un ennemi qui ne se console pas de l'avoir perdue.

Pour s'attacher cette province, Philippe IV avait rétabli le duché de Normandie, en faveur de Jean, son fils aîné, couronné à Rouen au milieu des manifestations les plus enthousiastes. Jean reçut l'anneau ducal des mains de l'archevêque, ceignit l'épée, et prêta le serment de respecter les privilèges de l'Eglise, des nobles et des bourgeois, il ajouta qu'il défendrait ses Etats contre l'ennemi; il devait bien mal tenir cette partie de son serment.

Quelques années plus tard, en effet, Edouard III, guidé par un traître, Geoffroy d'Harcourt, débarquait sur la côte normande et s'avançait au cœur du pays sans rencontrer d'obstacle. Rouen, menacé, faisait en toute hâte des préparatifs de défense ; deux arches du pont de Mathilde furent coupées. Les Anglais parurent au commencement du mois d'août, et brûlèrent plusieurs maisons de Bonne-Nouvelle, mais ils n'osèrent pas essayer de franchir la Seine, et, sachant que le roi était dans la ville avec des forces imposantes, ils se dirigèrent sur Paris, en remontant la rive gauche du fleuve jusqu'à Poissy où ils passèrent la rivière. Philippe, à la tête de troupes supérieures en nombre, les poursuivit vivement, les atteignit à Crécy;

mais son incapacité et l'indiscipline des armées féodales lui firent perdre la bataille.

La commune de Rouen n'avait pas voulu, après l'éloignement des Anglais, rester étrangère aux événements de la guerre. Les milices communales à pied, avec les




Les milices rouennaises à Crécy.

arbalétriers à cheval, partirent en toute hâte, et se dirigèrent vers le Ponthieu. Déjà la funeste bataille de Crécy avait été livrée le samedi 16 août 1336, quand elles arrivèrent à Abbeville. Ignorant le désastre de l'armée française, elles se remirent en marche le dimanche matin, et ne tardèrent pas à rencontrer une troupe d'hommes d'armes qu'elles prirent d'abord pour un corps de l'armée de Philippe; mais elles reconnurent bientôt que c'étaient des Anglais qui battaient la campagne pour empêcher les

Français de se rallier. L'action s'engagea; malgré la surprise de cette attaque et leur isolement ces milices communales exposées au choc des chevaux de bataille et des hommes d'armes couverts de fer, luttèrent courageusement. Ce fut une nouvelle bataille, et une dure bataille. (Cheruel).

Après la défaite de Crécy, que suivit la perte de Calais, Rouen, comme le reste du royaume, fut décimé par la peste noire. La ville renfermait une nombreuse population, grossie encore par les désastres des temps, et l'agglomération des paysans entassés dans ses rues sales et étroites; aussi le fléau y sévit-il avec une grande intensité. Beaucoup de personnes furent atteintes de l'horrible mal. A la gorge et sous les aisselles se montraient des tumeurs qui crevaient bientôt. « On expirait en se regardant l'un l'autre. « Jamais, depuis le déluge, dit Farin, jamais on n'avait vu une pareille mortalité. A partir de la dernière semaine du mois d'août jusqu'à Noël, le nombre des morts fut de plus de cent mille. »

Le règne de Jean le Bon, ne devait pas être plus heureux que celui de son père. Ce prince, dès le début de son règne, se rendit impopulaire par des levées continuelles d'argent, l'altération des monnaies; le supplice de Raoul, comte d'Eu, l'un des seigneurs les plus aimés de la province mit le comble au mécontentement. Les députés de Rouen aux Etats provinciaux se plaignirent des atteintes portées à la Charte des Normands, montrèrent les campagnes ruinées par la guerre, le commerce suspendu. Dès 1361, éclata une première émeute que le roi comprima en faisant pendre vingt-trois ouvriers drapiers.

Cependant, l'argent arraché au peuple était follement dépensé, et quand le dauphin Charles vint prendre possession de son duché de Normandie, il fut accueilli avec

froideur et défiance. Le roi de Navarre, Charles le Mauvais, et le comte d'Harcourt, regardés comme les défenseurs de la province contre le pouvoir royal, étaient deveuus les chefs d'une opposition formidable; ils entraînèrent seigneurs et bourgeois à se prononcer contre les impôts nou-



Arrestation de Charles le Mauvais.

vellement édictés, C'est sur ces entrefaites que le Dauphin invita à unbanquet le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, le sire de Graville et plusieurs de leurs amis, Les convives s'étaient réunis au château de Rouen, le 13 avril, veille de Pâques fleuries. On se livrait à la joie du festin, quand soudain un grand bruit d'armes se fit entendre et la porte de la salle s'ouvre avec fracas. Le roi Jean parut, précédé du maréchal d'Audenham, l'épée au poing et criant « Nul ne se meuve pour chose qu'il voie, s'il ne veut mourir de cette épée », et, se précipitant sur le

roi de Navarre, il le saisit par son chaperon. « Or sus au traître, traître orgueilleux, lui dit-il, en le frappant de sa masse d'armes entre les épaules, tu n'es pas digne de seoir à la table de mon fils, et passe en prison; par l'âme de mon père, tu sauras bien chanter quand tu m'échapperas. » Le dauphin Charles se jeta aux genoux du roi, le suppliant d'épargner ses convives. « Laissez-les, répondit Jean ils sont traîtres. Vous ne savez pas tout ce que je sais », et il les fit jeter dans une charrette qu'il suivit avec ses hommes d'armes. On se dirigea au mont Fortin. Là se dressaient les fourches patibulaires; « là voltigeaient, en poussant leurs cris sinistres, des nuées de corbeaux, d'oiseaux de proie de toute espèce, s'acharnant après les cadavres qui, suspendus par des colliers de fer, se balançaienta u caprice des vents. » A moitié route, sur l'ordre du roi, la charrette s'arrêta au Champ du Pardon où le comte d'Harcourt, Gravé et l'écuyer Collinet Doublet, qui avait voulu défendre le roi de Navarre, son maître, eurent la tête tranchée. Les cadavres, ensuite portés aux potences, y furent attachés par des chaînes et les têtes fixées sur des fers de lance.

Le roi de Navarre échappa à la mort, mais il fut tenu dans une étroite et dure captivité.

« Les bonnes gens de Rouen avaient été durement troublés de ces exécutions, car ils aimaient grandement le comte d'Harcourt pour tant qu'il leur était propice et grand conseiller à leurs besoins. » De leur côté les familles des seigneurs arrêtés ou égorgés se jetèrent dans les bras d'Edouard III, défièrent Jean de Valois *le prétendu roi de France*, et lui dénoncèrent une guerre sans merci. Les Anglais reparurent sous les murs de la cité, dont ils incendièrent les faubourgs; la guerre civile ajoutait ses horreurs à celles de la guerre étrangère.

Après la défaite de Poitiers, les députés de Rouen aux Etats Généraux embrassèrent le parti d'Etienne Marcel, Robert le Coq, autrefois trésorier de la cathédrale, fut, avec le prévôt des marchands, le chef de l'opposition dans les Etats.

Enfin Charles le Mauvais, délivré de prison, força le dauphin, devenu régent du royaume pendant, la captivité de son père, à réhabiliter la mémoire du comte d'Harcourt et de ses compagnons d'infortune. A son entrée à Rouen le 10 janvier 1358, il ordonna d'enlever du gibet, les restes des seigneurs décapités; on reconnut encore les cadavres des sires de Graville, de Maubué et de Collinet Doublet; mais les têtes avaient disparu. On ne trouva point non plus les restes du comte d'Harcourt, que sa puissante famille avait sans doute trouvé moyen de soustraire à l'ignominie des fourches patibulaires. Quatre chars funèbres accompagnés d'une escorte de cent hommes qui portaient des torches à la main, suivis de toute la population se rendirent au Champ du Pardon, puis le cortège revint à la cathédrale et les cercueils furent déposés dans une chapelle ardente.

Le lendemain, le roi de Navarre, après avoir harangué le peuple, invita à sa table nombre de bourgeois et de gens de petit état; ceux-ci séduits par ce prince, se couvrirent du chaperon rouge et bleu des partisans d'Etienne Marcel, ils se portèrent en armes contre le château de Bouvreuil, ruinèrent le prieuré de Saint-Gervais et brûlèrent le donjon du sire de Vivier dans la vallée de Darnétal.

Ces violences amenèrent une vive réaction en faveur du Dauphin qui montra beaucoup de sagesse et de modération. Aussi, après la mort du prévôt des mar-

chands, les bourgeois s'empressèrent-ils de traiter. Une amnistie générale fut accordée.

Après la paix de Bretigny, la ville fut obligée de payer pour la rançon de Jean II, 20,000 moutons d'or vieux, à peu près 600,000 francs de notre monnaie, cette somme était trop lourde pour une cité déjà ruinée et le maire Antheaume fut obligé d'en emprunter une partie à la comtesse de Namur. En outre, deux anciens maires, Amaury Filleul, et Jean Martel furent livrés en otages avec d'autres bourgeois et allèrent mourir en exil.

A tous ces maux s'ajoutèrent les ravages des grandes compagnies. Les soldats, licenciés à la fin de la guerre, se formaient en bandes et ravageaient le plat pays. Aidés des troupes du roi de Navarre, comte d'Evreux, ils se retranchaient dans les châteaux forts de Rolleboise, de Mantes et de Meulan et interceptaient la navigation de la Seine. Jacques le Lieur, avec 10,000 bourgeois, les assiégea dans leur repaire de Rolleboise, et, soutenu par Duguesclin, il s'empara du château qu'il détruisit de fond en comble.

Charles V, qui avait longtemps séjourné à Rouen en qualité de duc de Normandie, était appelé à reconcilier la royauté avec la bourgeoisie d'une ville à laquelle il devait léguer son cœur. Ce fut à Rouen que Duguesclin organisa l'armée destinée à chasser les grandes compagnies et à remporter la victoire de Cocherel. Trois ans plus tard, le roi et Philippe le Hardi, son frère, séjournèrent au château de Sainte-Catherine, rassemblant des hommes d'armes et des vaisseaux pour opérer une descente en Angleterre. Dans ce but, fut levé un emprunt forcé de 8,362 livres sur deux cent dix-sept des bourgeois les plus riches. Une flotte nombreuse avait été réunie dans le port, et les capitaines des galères, étaient autorisés à

prendre du bois dans les forêts de Roumare et de Rouvray pour les réparer. Ces armements n'eurent point de résultats. C'est encore à Rouen que fut construit le fameux Maître Robert, machine de guerre que l'on transporta du val de la Jatte jusqu'à la Seine et de là à Cherbourg, la dernière place de Charles le Mauvais, dont elle devait battre les murailles. Cherbourg résista également à toutes les attaques.

---

# CHAPITRE XIV

## COMMERCE ET INDUSTRIE. — LES CORPORATIONS.



E règne de Charles V, si glorieux au dehors, fut aussi la plus brillante époque du commerce et de l'industrie au moyen âge, surtout pour notre ville.

La prise de Rouen par Philippe-Auguste avait, sinon arrêté, du moins entravé la prospérité commerciale. Les mariniers de Paris disputaient à la compagnie de Rouen la navigation de la basse Seine. C'en était fait du commerce avec l'Angleterre, du monopole en Irlande et des franchises à Londres.

Mais, sous les Valois et surtout sous Charles V, le port redevint l'entrepôt des vins du centre de la France, des farines anglaises, de l'étain de Cornouailles, du poisson salé, des laines nécessaires à nos draperies. Des bords de la Baltique arrivaient, comme de nos jours, les bois de construction, les fourrures, le duvet, de l'Eider, et de plus les faucons de Norwège si recherchés des nobles pour la chasse. Les Portugais et les Castillans, envoyaient leurs vins, leurs huiles, leurs cuirs de Séville et de Cordoue. Nos navires s'élançant jusqu'aux côtes d'Afrique y devançant les Portugais. Associés aux Dieppois, les Rouennais fondèrent des comptoirs et, dès 1380, la Notre-Dame de Bon Voyage sortait du pont de Rouen pour y rentrer, après un voyage de sept mois chargée de malaguette ou poivre, d'ivoire et de poudre d'or.

Les malheurs de la minorité et de la démence de Charles VI arrêtèrent ce merveilleux élan.

Mais si l'influence du règne de Charles le Sage ne fut qu'éphémère sur le commerce, elle devait être plus durable sur l'industrie. Les statuts ou règlements, donnés aux gens de métier, par Jacques Lelieur, étaient destinés à subsister sans grandes modifications jusqu'à la Révolution. — Etudier les conditions du travail à cette époque, c'est étudier l'histoire de presque toute la nation, c'est étudier l'histoire de nos pères; pour eux, les champs de bataille étaient l'atelier et l'échoppe dans lesquels ils gagnaient, Dieu sait avec quelle peine, leur pain et celui de leur famille. Heureux encore, quand, par suite des pilleries des hommes de guerre, des impôts écrasants, des famines alors si fréquentes, ce morceau de pain ne leur manquait pas!

Dans les corporations, le travailleur passait par les trois états successifs d'apprenti, de compagnon, et de maître. Le maître, c'est le bourgeois de nos jours, c'est l'ouvrier qui a dépensé moins qu'il n'a gagné qui a su, par l'économie, se constituer un capital, et qui travaille à son compte.

Mais si de notre temps il est facile à l'ouvrier de passer dans les rangs de la bourgeoisie, de sorte qu'on a pu dire que le bourgeois d'aujourd'hui n'est que l'ouvrier d'hier, ce progrès était alors moins facile, l'accès de la maîtrise se trouvait fermé par des obstacles presque insurmontables.

Le nombre des apprentis était limité et le temps d'apprentissage fort long, puisqu'il atteignait parfois huit, dix, et même douze années. L'engagement avait lieu devant quatre témoins, deux maîtres et deux compagnons. Comme on ne connaissait pas la division de travail qui produit le bon marché et amène la perfection des

moyens de fabrication, il fallait, comme cela se passe encore en Chine ou au Japon, que chaque artisan fabriquât une foule d'objets; les orfèvres, par exemple, faisaient les calices, les croix, les châsses, les couronnes, les bagues et les bracelets. L'apprenti devait donc savoir exécuter tous ces objets que se partagent aujourd'hui différents corps de métiers. Il lui fallait fabriquer lui-même les produits, ciseler et graver les ornements, appliquer les émaux, sertir les pierres et fondre les métaux. D'autres difficultés non moins grandes se retrouvaient dans la plupart des corps de métier.

On comprend, dans ces conditions, combien long et difficile devait être l'apprentissage. Aussi beaucoup d'apprentis se décourageaient, d'autres voulaient devenir compagnons avant l'expiration de leur temps et prenaient la fuite ; on les poursuivait et on les ramenait de force au domicile du patron. Nul ne pouvait leur donner asile. A la troisième évasion, ils étaient rayés des rôles de la corporation.

Les obligations du maître étaient de loger, de nourrir et de vêtir l'apprenti. Si celui-ci venait à se marier, le maître devait, dans certaines professions du moins, lui donner un salaire quotidien de quatre deniers.

Les apprentis devenus compagnons étaient les véritables ouvriers; ils se rendaient tous les matins au parvis Notre-Dame ou au Marché ; là, les maîtres venaient les embaucher. Ceux qui n'étaient pas engagés restaient jusqu'à ce que la cloche leur eût donné le signal du départ.

L'ouvrier engagé à un patron devait arriver chez celui-ci au point du jour, à l'heure où ses camarades allaient à *la place jurée*, il y restait jusqu'au soleil couchant. Quand les statuts permettaient le travail de nuit, il ne pouvait refuser de veiller, moyennant une augmentation

de salaire; mais dans beaucoup de métiers, les veillées étaient interdites.

Le valet ne pouvait être congédié sans raison. Après un an et un jour, il avait le droit de faire travailler sa femme sans qu'elle eût fait d'apprentissage, s'il appartenait à un métier où les femmes étaient admises, et il devait être employé de préférence à tout étranger. Les patrons n'étaient pas autorisés à le remplacer par des apprentis.

Pour devenir maître et ouvrir boutique à son compte, il fallait avoir été successivement apprenti et compagnon; il fallait en outre, payer au métier et aux confrères les sommes fixées par les règlements; il fallait enfin exécuter le *chef d'œuvre* dont la nature variait naturellement suivant les métiers. Les cordiers pouvaient opter entre une chaise de couvreur, une corde de chanvre à tirer les bâteaux ou un attelage de cheval. Chez les savetiers, les jurés tiraient au hasard d'un sac de vieilles chaussures trois paires de souliers que l'aspirant devait rendre raccommodées le ; charpentier prouvait sa capacité en faisant la courbe rampante d'un escalier.

Dans certaines professions le candidat subissait un examen oral. Par exemple, les barbiers chirurgiens étaient tenus non seulement à forger une lancette et à composer quelques onguents, à saigner un homme, à raser et à coiffer un pauvre, mais, de plus à répondre aux questions posées par un médecin sur l'anatomie des veines. Ils encouraient certaines peines si par ignorance ou manque de soins ils ne réussissaient pas dans leurs opérations. Ainsi, en 1450, le barbier chirurgien Gaste-Cuir, un nom prédestiné, est condamné, pour avoir mal saigné le nommé Lesage « qui estoit méhaigné d'une jambe et qui en avoit perdu le pié et grant partie des os ».

Parmi les corporations celle des drapiers tenait le premier rang; puis venaient les tanneurs, dans le quartier où s'élève anjourd'hui le Musée; les cordonniers dont les boutiques étaient remplies de bottines rouges, vertes, noires ou bleues, ou jaunes en cuir doré; les brasseurs avaient leurs établissements non loin de la place Saint-Amand; les serruriers et les forgerons étaient massés dans la rue Dinanderie, où dès le XIII[e] siècle, ils commencent à se servir du charbon de terre. Puis venaient les cardeurs, les foulons, les teinturiers, les tisserands; ces derniers étaient condamnés à avoir le poing coupé si leurs pièces n'avaient pas les dimensions voulues. Les boulangers, étaient toujours en lutte contre les hommes de l'abbaye et les forains; les orfèvres, s'établirent au temps de saint Louis au parvis Notre-Dame et c'est encore aux environs de la cathédrale que, de nos jours, leur industrie reste cantonnée. Les éperonniers étaient fort nombreux avant que leur industrie eût été atteinte par l'introduction du carosse; les verriers et les imagiers jouissaient d'un grand renom.

Il n'y avait point d'étalage dans les boutiques, mais aux halles où chaque métier avait sa place séparée. On y voyait des ceintures et des aumonières aux brillantes couleurs, des hennins ou bonnets cylindriques un peu renversés en arrière et que terminaient deux pointes ou cornes, pendant que deux longs rubans pendaient aux côtés. Cette coiffure était d'une hauteur si extraordinaire qu'il fallut rehausser les portes des maisons, et les femmes l'adoptèrent, malgré les invectives des prédicateurs qui en comparaient les pointes aux cornes du diable. Des souliers à la poulaine, dont la pointe recourbée se rattachait aux genoux par une chaînette, des chaussures de toutes couleurs, des parfums, du fard,

contre lequel tonnait vainement l'Eglise qui reprochait aux dames de vouloir substituer une autre figure à celle que Dieu leur a donnée. Dans la halle aux pelleteries, des peaux de castors et de martres excitaient une telle admiration *qu'on en devient insensé*. Le goût des fourrures était une passion : on aurait employé, s'il faut en croire les récits du temps, jusqu'à 2,700 ventres de menu vair ou petit gris pour une robe de cérémonie.

Le corps de métier était une petite commune au petite pied avec son administration intérieure, ses lois, ses magistrats et ses revenus. Elle consacrait et sauvegardait les lois du travail pour ses membres ; mais ses droits restaient le privilège de quelques-uns et elle n'était pas ouverte à quiconque voulait faire œuvre de ses bras; elle excluait avec le plus grand soin les *forains*, ouvriers du dehors, qui n'avaient le droit de vendre leurs produits qu'à de certains jours et qu'à de certaines conditions. Elle ne souffrait pas de concurrence et ce fut le vice capital de son organisation, La concurrence est un élément nécessaire pour arriver au progrès. Grâce au commerce et à l'industrie, le bien-être et la richesse s'étaient répandus, et, si des lois sèvères ne s'y fussent opposées, rien dans le costume n'eût distingué les marchands des seigneurs qu'irritait une telle outrecuidance.

Les fêtes étaient nombreuses ; le menu peuple, aimait d'autant plus à fêter au-dehors, que dans son intérieur il manquait du confortable aujourd'hui si genéralement répandu. A la Saint-Jean, tout le monde dînait en dehors de sa maison, au milieu de la rue. Chaque paroisse, chaque corporation avait son saint patron, ct c'était à qui le célèbrerait avec le plus de magnificence. Toute la ville prenait part à la fête des Conards, parodie religieuse où le clergé n'était pas épargné ; l'abbé de la

confrérie entouré de ses joyeux compagnons déguisés en pape, évêques et prêtres, parcourait les rues, traîné dans un char magnifique. Ses railleries et celles de ses compagnons, mordantes dans leur grossièreté, s'attaquaient impunément à la puissance ecclésiastique et féodale. Outre la procession des Conards et celle des fous, on célébrait, le jour de Noël, la fête de l'Ane. Une place dans le chœur était réservée à maître Aliboron et une hymne chantée en son honneur. Le lendemain, les prêtres, revêtus d'ornements grotesques, parodiaient les cérémonies de la messe, la foule s'abandonnait aux orgies dans les églises. Ces désordres disparurent peu à peu, mais on conserva, jusqu'au commencement du XVIII[e] siècle, l'usage d'apporter du pain, du vin ou du cidre dans les églises, le Jeudi Saint, pour y célébrer la cène; on s'y enivrait et on s'y livrait à tous les plaisirs.

En dehors de ces fêtes la réception des apprentis comme compagnons ou l'acquisition de la maîtrise était, pour toute la corporation, une occasion de réjouissances. Ces cérémonies ne manquaient pas d'originalité.

Le compagnon charpentier, par exemple, était, lors de sa réception, introduit par un parrain et une marraine. Il jurait de ne passer à personne le mot de passe, même dans la confession; alors entraient les compagnons après avoir frappé trois fois à la porte: «Que cherchez-vous ici? leur demandait-on. — Dieu et les apôtres, répondaient-ils », et, saisissant l'initié, ils mettaient ses vêtements en désordre et le conduisaient successivement, comme fut conduit Jésus-Christ devant, Pilate et les autres juges. Puis on faisait asseoir le nouveau compagnon sur la chaise qui représentait les fonds baptismaux, on lui attachait une serviette au cou et, après lui avoir mis dans la bouche, du pain, du sel et du vin, on lui répan-

dait de l'eau sur la tête et on le poussait trois fois contre la cheminée en lui donnant le nouveau nom qu'il devait porter comme compagnon du devoir. Celui-ci remerciait, et disait : « Je n'ai mangé morceau si salé ni bu coup de vin si serré, à quoi je reconnais être bon compagnon passé ». Le boulanger, pour passer maître, partait de sa maison, suivi de tous les boulangers de la ville. Arrivé chez le doyen de la corporation, il lui présentait un pot de noix en disant : « Maître, j'ai fait et accompli mes quatre années, véez ici mon pot rempli de noix ». Alors le maître des boulangers demandait au clerc, écrivain du métier, si cela était vrai ; sur la réponse affirmative de ce dernier, il rendait le pot à l'aspirant qui le brisait contre le mur. Un festin réunissait ensuite tous les membres de la confrérie. (Levasseur.)

# CHAPITRE XV

## UNE VUE DE ROUEN AU XIVe SIÈCLE.



ESSAYONS maintenant de nous représenter notre ville telle qu'elle devait être au XIVe siècle, pendant un des jours consacrés au travail. Point d'affiches, de réclames; dès le matin, le marchand faisait crier sa marchandise, des ouvriers, des colporteurs de toute espèce parcouraient les rues. C'étaient, au coin des carrefours, les crieurs de vin qui s'établissaient avec leurs gobelets et leurs brocs, versaient aux curieux attroupés, et répétaient : «Bon vin à bon marché, cidre nouveau !» A côté d'eux se croisaient en tous sens des fripiers, des revendeurs portant le sac ou la hotte et psalmodiant leurs habituels refrains : « La cote et la chape ! — Qui vend le vieux fer, qui vend les vieux pots ! — Gagne pain, gagne pain ! disaient les uns. — Raccommodez manteaux et pelisses ! disaient les autres. — La bûche bonne à deux oboles vous la donne, répondait un marchand de bois. » Presque tous les métiers encombraient les rues. Les crieurs d'oublies étaient les plus bruyants et les plus curieux de ces vendeurs ambulants. Le soir, chargés de leurs corbeilles pleines d'oublies et de gauffres, ils parcouraient les quartiers populeux en répétant : « Chaudes oublies renforcées ! Galettes chaudes, échaudés ! — Roimottes ou denrées au dés ! Les amateurs

s'approchaient, prenaient les dés et jouaient des gâteaux.

Le jour de fête, vous auriez pu distinguer non seulement à leur costume, mais surtout à certains signes distinctifs, à quel corps de métier appartenait chacun, et



Les corporations,

« Ils se reconnaissoient à leurs boucles d'oreilles en fer à cheval, en équerre, en compas. »

quel rang il occupait dans la corporation. Ce robuste gaillard, qui porte suspendu à une de ses boucles d'oreilles un fer à cheval est un maréchal ferrant. Cet autre, qui a un équerre à l'oreille droite, un compas à l'oreille gauche, est un charpentier ; son voisin, avec l'essette et le martelet est un couvreur; vous reconnaissez le monnayeur à la médaille d'or qui brille à son cou. Ce dernier qui se hâte

dans la foule et disparaît grâce à sa petite taille, c'est le perruquier; on le reconnaît à sa lancette et à ses deux rasoirs placés en sautoir. Il regarde en passant, non sans dépit le tailleur vêtu d'un ample manteau, pendant que l'orfèvre se prélasse fier de sa lourde chaîne d'or, celui-ci est n'en pas moins obligé de céder le pas à l'apothicaire qui tient le haut du pavé dans le quartier. Enfin, voyez ce beau fils que tout le monde admire, il est coiffé d'une espèce d'entonnoir de drap appelé chaperon, chaussé de souliers à grands crocs, comme pour tirer le foin, habillé tout de rouge d'un côté et tout de vert de l'autre, ou, qui pis est, bariolé de bandes de draps de diverses couleurs, pendant que sa sœur porte le hennins aux longs rubans flottants et que sa robe tombe à longs plis, laissant à peine apercevoir ses souliers de couleur voyante.

La vie matérielle est large et plantureuse; à Rouen, bon pain, bon cidre, bon poisson, bons et beaux hôtes, bonnes et belles hôtesses, tel est le dicton. C'est dans le cours de ce siècle que le cidre, la boisson normande par excellence, commence à remplacer l'hydromel et se substitue de plus en plus à la cervoise ou bière. Le miel tenait lieu de sucre, denrée encore excessivement chère, et qui avait en outre la singulière réputation de rendre l'homme qui en usait, plus porté à la colère.

Quant à la ville elle-même où s'entasse cette population, elle nous présente des rues étroites et tortueuses, des maisons serrées les unes contre les autres. Le premier étage s'avance en saillie au-dessus du rez-de-chaussée; au lieu de devantures de boutiques, des fenêtres étroites et grillées; au lieu de numéros, des enseignes immenses. Dans les boutiques les mieux situées ne pénètre qu'une lumière douteuse. Le marchand augmente encore cette obscurité par des auvents placés au-dessus des fenêtres,

il laisse aux murailles les teintes grises du temps, les noircit même quelquefois à dessein pour tromper l'acheteur.

Ajoutez les tourelles avancées, les rues non pavées au milieu desquelles coule un ruisseau d'eau sale, les grilles



Le Rouen du moyen âge.

ou les chaînes qui en ferment les extrémités, des animaux, des bœufs et surtout des pourceaux errants de côté ou d'autre, ou attachés auprès des maisons et vous aurez une idée des quartiers commerçants de Rouen vers la fin du moyen âge.

# CHAPITRE XVI

## DUBOSC OU UN MAIRE DE ROUEN AU XIVe SIÈCLE.



ELLE était la prospérité des hommes du Tiers-Etat quand un danger tout nouveau, la menaça ; les riches bourgeois s'efforcèrent de s'élever au-dessus du commun du peuple ; fièrs de leurs *maisons de pierres*, ils dédaignèrent les ouvriers entassés dans leurs basses et étroites maisons de bois. Les maîtres des grandes corporations accaparèrent le gouvernement de la cité et en exclurent les gens de métier, sur lesquels ils firent peser les plus lourdes charges. Dès 1320, pour une population de 50,000 âmes il n'y avait plus que 36 pairs au lieu de 100, et la petite bourgeoisie réclamait en vain l'adjonction de membres nouveaux pris dans son sein. Philippe V le Long, intervint en sa faveur et restreignit les pouvoirs du maire, qui fut dès lors choisi par le roi lui-même sur une liste de trois candidats. Si ce magistrat manquait à ses devoirs, la meilleure maison qui lui appartenait devait être rasée de fond en comble. Pendant quelque temps, les pairs refusèrent d'accepter une charge devenue trop onéreuse ; ils y furentcontraints sous peine d'une amende de 50 livres.

L'édifice communal ainsi constitué sur une base plus large y gagna en solidité, et s'éleva fièrement en face des donjons de la noblesse ou du clergé féodal ; il allait vic-

torieusement résister aux attaques de ces deux adversaires acharnés à sa ruine. Les maires de Rouen jouent alors un grand rôle dans l'histoire de la cité.

Parmi ceux qui occupèrent le plus glorieusement cette charge difficile, nous pouvons nommer les Filleul, les Lefèvre, les d'Alorge, les Mustel et les Dubosc. Ces hommes héroïques ne craignirent point, pour la défense des intérêts qui leur étaient confiés, le maintien des franchises de la cité, d'affronter tour à tour une turbulente noblesse, les officiers royaux, et un ennemi plus redoudoutable, le clergé, tout puissant non seulement par son opulence, par ses privilèges, mais encore par la domination incontestée qu'il exerçait sur les esprits. L'histoire de Dubosc l'un de ces maires, le récit des luttes qu'il eut à soutenir montrera combien ces bourgeois eurent besoin d'audace et d'adresse, de persévérance, de ténacité pour ne point défaillir dans la lutte.

Thomas Dubosc, maire de Rouen en 1345, eut d'abord à défendre les intérêts de la commune contre le puissant comte de Flandres, Louis de Nevers, dans les états duquel les marchands de Rouen faisaient un grand commerce; le comte à court d'argent, avait emprunté à ces derniers, 2,000 livres tournois. Si cette somme n'était pas remboursée à une époque déterminée, le comte prenait l'engagement de laisser ses créanciers jouir de la franchise commerciale en Flandre, à condition toutefois, que ces derniers ajouteraient une somme de 500 livres aux 2,000 déjà prêtées. Louis de Nevers n'ayant pu s'acquitter, un premier sursis lui avait été accordé, et l'époque du paiement reculé au dimanche de Quasimodo 3 avril 1345. Dubosc envoya au jour dit, le procureur Jacques du Croisset pour recevoir le montant de la créance, ou payer

aux hommes du comte, comme il avait été convenu, la somme de 500 livres sur le grand pont au change de Pierre Noël.

Dès l'aurore, Jean du Croisset accompagné de deux notaires de Paris se trouvait au lieu désigné. A six heures du matin, arrivèrent maître Jean Chaubbart, procureur de Louis de Nevers et Jean Guy, son receveur.

Jacques de Croisset s'adressant à maître Jean Chaubbart : « Vous êtes procureur du comte de Flandres, je suis ici pour attendre le paiement de 2,000 tournois qu'il doit rendre en ce jour aux bonnes gens de Rouen, ou pour payer, en leur nom, 500 livres tournois, comme il est convenu en ces lettres ; » et il montrait la charte du comte. — « Je crois, répondit Jean Chaubbart, que vous aurez promptement nouvelles de mon maître, mais je ne recevrai pas les 500 livres ; je n'y suis point autorisé. » Ayant dit, il se retira avec Jean Guy. Jacques du Croisset fit alors avancer l'avocat de la ville de Rouen, lequel exposa aux notaires l'engagement pris par le comte, et conclut que sur l'inexécution de cet engagement, les bourgeois devaient jouir des franchises à eux promises ; enfin, il les somma de dresser acte du fait des deux parties.

Vers trois heures, vinrent le connétable de Flandres, Jean Chaubbart et Jean Guy, demandant un nouveau sursis, Jacques de Croisset refusa et offrit de nouveau les 500 livres. « Nous ne sommes pas venus pour recevoir cet argent, répondirent les gens du comte, nul parmi nous n'a pouvoir de le faire, » et ils se retirèrent ; mais le procureur de Rouen et les deux notaires restèrent jusqu'à l'heure où *l'on ne put distinguer à la lueur du jour, un tournoi d'un parisis*, puis acte fut dressé de ce qui s'était passé.

Le comte mourait l'année suivante à la bataille de

Crécy. Les marchands de Rouen obtinrent de ses héritiers, non sans nouvelles contestations, de commercer en franchise avec Calais, Bapeaume et les villes de l'Artois.

« N'est-ce pas un spectacle étrange, dit M. Cheruel, que celui d'un comte de Flandres, d'un des douze grands vassaux de la couronne, ajourné par des bourgeois enrichis, et obligé de chercher des excuses, des délais, pour payer 2,000 tournois, pendant que le procureur de la commune, montre fièrement les sacs d'argent déposés au change. C'était le commerce qui avait élevé ces vilains, jadis si humbles devant les hauts barons.

Dubosc devait montrer plus d'énergie encore contre les seigneurs des environs habitués à vivre de rapines, et s'indignant que ceux qu'ils avaient toujours foulés aux pieds, osassent résister et invoquer le droit, comme si le droit pouvait exister entre noble et villain. « Fiers de leurs châteaux crénelés, de leurs engins de guerre, de leurs nombreux vassaux ils entouraient la ville comme d'un cercle de fer; les hauteurs étaient hérissées de l'appareil de la féodalité ; les vallées présentaient un aspect menaçant. A Deville s'élevait le manoir de l'archevêque; dans la vallée de Darnétal, les seigneurs de Préaux, du Vivier, de Roncherolles, étaient continuellement en guerre avec la commune.

En 1335, le sire de Préaux jetait dans ses prisons un bourgeois, Robin Legras, qu'il détestait. Les Rouennais à cette nouvelle voulaient marcher au château, s'en emparer et le livrer aux flammes. Dubosc calma une effervescence qui eût tout compromis; il en appela à la justice royale, sans craindre les ressentiments de toute la noblesse de la province qui faisait cause commune avec le coupable, et il obtint justice.

La sentence du roi obligea l'orgueilleux seigneur à rendre la liberté à son captif, à s'humilier devant le maire, les pairs et les bourgeois, à faire lire par son procureur les excuses formulées comme il suit : « Sire maire, et vous pairs et bonnes gens de Rouen, il me semble que vous êtes mécontents de moi pour Robin le Gras que j'ai mené prisonnier en mon châtel de Préaux. Sachez que je ne le fis pas par mépris pour vous, mais parce qu'il m'avait méfait ; je l'ai fait par colère et à tort. Je vous prie que vous me le pardonniez et veux être toujours votre bon ami. » Comment Philippe de Valois eût-il pu refuser justice au maire de la puissante commune qui offrait alors d'entretenir contre l'anglais menaçant, 4,000 hommes d'armes et 20,000 fantassins et dont le clos des Galées fournissait des navires destinés à opérer une descente en Angleterre, pour frapper au cœur de sa puissance, un ennemi redoutable.

Dans cette défense des intérêts et de l'honneur de la cité contre de si puissants seigneurs, Dubosc avait pour lui la conscience absolue de son bon droit ; il se sentait soutenu par toute la population. Il n'en était plus de même quand il s'opposait aux atteintes portées par le clergé aux franchises de la ville, quand il lui fallait diriger ses coups contre un adversaire vénéré ; il courait alors le risque d'être blâmé, condamné par ceux-là mêmes qu'il défendait ; les hommes sont souvent portés à confondre les intérêts de la religion avec ceux de ses ministres.

A cette époque de foi profonde, de quel dévouement à la cause commune ne devait-il pas être animé, pour s'exposer aux anathèmes lancés des marches de l'autel sur une tête maudite, au son lugubre des cloches, à la

clarté des cierges, au milieu d'une foule frémissante, en présence de sa femme et de ses enfants, que glaçait d'épouvante cette horrible formule d'excommunication: Par l'autorité du Dieu tout puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit... Nous excommunions, anathématisons et excluons de l'Eglise Thomas Dubosc. Que le Dieu tout puissant et ses saints l'accablent de leur malédiction perpétuelle, qu'il soit damné avec le traître Judas, que la mort la plus horrible vienne le saisir et qu'il descende vivant dans les enfers, que sa race disparaisse de la terre ; que ses jours soient courts et mauvais, qu'il soit maudit partout et toujours, maudit la nuit et le jour, à toute heure, maudit dans son sommeil et dans sa veille, maudit dans sa nourriture et sa boisson, dans sa parole et dans son silence, maudit depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds ; que ses yeux deviennent aveugles, ses oreilles sourdes, sa bouche muette; maudits soient tous ses membres. Qu'il soit enseveli avec les chiens et les ânes, que les loups dévorants se repaissent de son cadavre et qu'il ait pour compagnons le diable et ses anges de ténèbres. — Ces terribles paroles, les torches éteintes au signal du prêtre par les clercs, pour indiquer qu'ainsi devait s'éteindre la vie de l'excommunié, n'arrêtaient ni les Dubosc, ni les d'Alorge, ni les Lefèvre, ni tant d'autres dont l'histoire oublieuse nous a à peine transmis les noms.

Les abbés de Fécamp, alors seigneurs de Saint-Gervais, le chapitre de la cathédrale, les archevêques mêmes durent compter avec ces champions intrépides de la cité. La lutte fut surtout longue et acharnée contre les abbés de Saint-Ouen qui, cantonnés dans les murailles de leur abbaye semblable à une forteresse, entourés de leurs nombreux vassaux, s'indignaient des

revendications incessantes des bourgeois contre leurs antiques privilèges, contre la franchise de leurs vassaux, et la possession exclusive de leurs forêts.

La guerre entre la commune et l'abbé éclata au sujet des franches aires ou francs moulins de Saint-Ouen. La commune avait acheté de Philippe-Auguste le droit exclusif de mouture qu'elle affermait pour une somme élevée. Les boulangers et les bourgeois qui faisaient cuire leur pain à la maison, et il y en avait beaucoup, étant obligés de porter moudre leurs grains à ces moulins situés sur la Robec et l'Aubette, payaient ainsi le droit de ban, contribution en nature ou en argent qui formait une des principales sources des revenus de la cité.

Les religieux de Saint-Ouen, en avaient été exemptés mais ils étaient du moins forcés de reconnaître le droit de la commune sur les moulins par l'hommage de l'*Oison bridé.* Le jour de l'hommage, une foule immense s'amassait à la porte de l'abbaye, poussant des cris souvent peu respectueux pour l'abbé et les moines ; puis les portes s'ouvraient, deux violons paraissaient d'abord, derrière eux l'oison bridé, le cou et les ailes ornés de rubans de soie, que tenaient à la main deux hommes de l'abbaye et qu'ils conduisaient ainsi jusqu'au grand moulin de la ville, à la rue Caquerel.

Outre l'oison bridé, les moines devaient livrer aux fermiers deux cruches pleines de vin, deux gros poulets, deux plats de beignets avec des pièces de bœuf et de lard. (André Pottier.)

Les abbés soumis à ces redevances plus humiliantes qu'onéreuses, voulurent tirer un parti lucratif de leur franchise ; leurs vassaux de la rue Pincedos se mirent à vendre du pain, qu'ils pouvaient fournir à meilleur marché que les boulangers soumis au ban ; ceux-ci récla-

mèrent ; le maire s'adressa au fils de Philippe de Valois, Jean, alors duc de Normandie, qui se prononça pour les boulangers. Les moines ne tinrent pas compte de sa décision et le duc lui-même revint sur les ordres donnés. Ces injustices, ces contradictions provoquèrent de nombreuses violences ; le maire saisit les farines et fit arrêter les hommes de l'abbaye. Les moines par représailles, jetèrent dans leurs cachots plusieurs bourgeois. Les communiers irrités coupaient les plus beaux arbres de la Forêt Verte qui s'étendait jusqu'aux remparts, ou allaient renverser les fourches patibulaires de Bihorel où les abbés de Saint-Ouen exerçaient leur droit de haute justice.

En 1345, la querelle s'envenima par le refus que fit l'abbé de laisser ses vassaux contribuer au paiement d'un aide extraordinaire qu'imposait le roi, pour repousser les Anglais. Dubosc, malgré la colère des moines, malgré leurs menaces, fit saisir et vendre à l'encan les biens des récalcitrants. Tout braver pour sauvegarder les intérêts, les libertés de la ville, pour défendre la grande patrie contre l'étranger, telle fut la devise constante des maires de cette époque, telle fut tout particulièrement celle de Dubosc dont vous devez, enfants de Rouen, garder pieusement la mémoire.

Grâce à ces héros obscurs, grâce à vos pères qui les soutenaient de leur énergie et sans lesquels ils eussent été impuissants, Rouen fut une grande et glorieuse commune ; elle ne craignait pas de tenir tête aux rois, elle arrêtait les ennemis de la France, s'entourait d'une redoutable ceinture de forteresses, marchait l'égale de la puissance ecclésiastique, avait pour débiteurs les plus grands seigneurs du royaume et forçait les hauts barons à s'humilier devant ses représentants.

# CHAPITRE XVII

## L'ÉMEUTE DE LA HARELLE.



E tant de grandeur et de prospérité presque rien ne devait subsister après la mort de Charles V. La révolte des grandes communes flamandes avec lesquelles Rouen entretenait des relations commerciales suivies, passionna les bourgeois de notre ville. Tous avaient les yeux tournés sur Philippe Arteveld, le fils du grand brasseur de Gand; tous faisaient des vœux pour son triomphe.

Les Gantois, disait-on, étaient de braves gens qui se soutenaient vaillamment en leurs franchises; ils devaient de toutes gens être aimés et honorés. Il en était de même de Watt Tyler, le forgeron anglais, un rude compagnon, qui avait assommé le collecteur d'une taxe odieuse et soulevé le peuple. Les mesures fiscales adoptées par les oncles du jeune Charles VI suscitèrent une explosion générale de haine et de colère. Pendant qu'à Paris triomphaient les Maillotins, à Rouen, le 25 février 1582, éclatait l'émeute connue sous le nom de Harelle. Les ouvriers, les bourgeois, s'attroupèrent dans les rues, les carrefours, surtout au Vieux-Marché, s'excitant les uns les autres à ne point subir pareille tyrannie. Deux ou trois cents ouvriers à moitié ivres coururent au beffroi, sonnèrent le tocsin, entraînèrent les autres gens du métier, et arrachèrent de sa boutique un marchand drapier, riche mais

simple d'esprit. Ce bourgeois, surnommé Le Gras à cause de son embonpoint excessif, fut placé dans un char, sur une espèce de siège royal, promené dans toutes les rues et carrefours par une multitude qui s'accroissait sans cesse, et parodiait les acclamations usitées en l'honneur des rois. Ce cortège bizarre s'arrêta sur la place du Marché qui réunissait ce qu'on appelle maintenant les places du Vieux-Marché, de la Pucelle et de Saint Eloi. Là on plaça sur son trône éphémère le roi de la populace, pâle d'effroi et ne prévoyant que trop les suites du rôle qu'on lui imposait. Le peuple lui demande alors à grands cris l'abolition de tous les impôts; il fit un signe d'assentiment et aussitôt les crieurs publics allèrent proclamer dans toute la ville l'ordonnance royale. Le trône fut bientôt entouré d'une multitude immense et l'infortuné drapier assiégé de demandes de toute nature. Cette foule, enivrée par ses propres cris, acceptait avec enthousiasme les projets les plus étranges et les plus criminels. Le pauvre roi, jouet de la populace, ne pouvait qu'approuver et parodier la formule royale : « Qu'il soit fait droit ». On lui fit confirmer tous les privilèges communaux, et on lut solennellement la *Charte aux Normands*. Jusqu'alors la scène n'était que bouffonne et extravagante, mais elle prit bientôt un caractère atroce: des cris de mort se firent entendre contre les collecteurs des deniers royaux. Simon Le Gras tremblant pour lui-même et toujours en présence de la mort, ne put protéger ces malheureux; la populace les égorgea et pilla leurs maisons. Ivre de sang, animée par les coups redoublés et incessants du tocsin, elle força les prisons, en arracha les criminels et se livra partout aux excès les plus odieux.

La fureur de la foule se tourna ensuite contre les



moines de Saint-Ouen, toujours en lutte avec la commune. Les portes de l'abbaye furent enfoncées, les Chartes détruites; l'abbé arraché de son palais, traîné devant le peuple, renonça à tous ses privilèges, et s'engagea par une charte dûment scellée à ne jamais les réclamer ; on renversa les fourches patibulaires de Bihorel, où il avait tout récemment fait pendre un bourgeois malgré les réclamations de la commune. Les révoltés attaquèrent ensuite le château, mais ils furent durement repoussés. Peu à peu la réflexion, puis l'épouvante firent place à la fureur. Le Gras, un des premiers, se déroba par la fuite au châtiment des excès et des violences dont on l'eût rendu responsable. Bientôt on apprit que le jeune roi, accompagné de ses oncles, s'approchait à la tête de forces imposantes. La ville n'osa résister et fut durement châtiée, la porte Martainville abattue; Charles VI entra par la brèche, le casque en tête et la lance au poing. Il se rendit à la cathédrale; de là, suivant la rue de la Grosse-Horloge, il passa près du beffroi, d'où il fit enlever la cloche qui avait donné le signal de l'émeute. Les bourgeois furent condamnés à porter au château leurs armes, et les chaînes que l'on tendait la nuit à l'extrémité des rues. Les plus compromis d'entr'eux mis à mort, la commune abolie et placée sous la main du roi. On exigea une rançon ceux-là mêmes qui den'avaient pris aucune part à la sédition; la ville dut payer 60,000 francs, c'est-à-dire près d'un million de notre monnaie. Le pardon accordé ensuite par Charles VI à l'occasion des fêtes de Pâques ne fut même point respecté de ses officiers, et les poursuites pour le fait de la Harelle ne cessèrent que deux ans après. Les moines de Saint-Ouen, largement indemnisés des dégâts commis par les mutins, rentrèrent dans tous leurs privilèges et la charte, qu'avait

jurée l'abbé, fut considérée comme nulle et non-avenue parce qu'elle avait été arrachée par la violence.

Cependant, l'affaiblissement du pouvoir royal sous un monarque tombé en démence et les discordes des princes permirent aux Rouennais de recouvrer leurs anciennes franchises. Les monopoles accordés aux officiers royaux furent supprimés, les chaînes des rues replacées ; du haut du beffroi retentirent de nouveau les sons de la Rebolle, à la grande joie des gens de la commune qui voyaient dans la cloche le symbole de leurs libertés. Toutefois la mairie ne fut pas rétablie : l'échevinage devait la remplaçer. Jusqu'en 1697, c'est-à-dire pendant plus de trois siècles, le corps des échevins se composa de six conseillers élus pour trois ans, renouvelables par tiers ; ces conseillers recevaient un traitement. Trois jours par semaine, ils se rendaient à la mairie dès 6 heures du matin pour l'expédition des affaires. S'ils y manquaient, ils étaient passibles d'une amende de 20 deniers. Un conseil de vingt-quatre notables les assistait.

---

# CHAPITRE XVIII

## PRISE DE ROUEN PAR LES ANGLAIS.



La guerre civile des Armagnacs et des Bourguignons, déchirait alors la France qu'elle allait bientôt livrer sans défense aux Anglais. Rouen avait pour bailli Raoul de Gaucourt et pour archevêque, Louis d'Harcourt, tous deux dévoués au Dauphin et aux Armagnacs. Mais Alain-Blanchard, le commun peuple et surtout la puissante corporation des drapiers penchaient en faveur du duc de Bourgogne, qui dans ses lettres à la commune, s'engageait à relever le royaume envahi, et à prendre la défense du pauvre peuple surchargé d'impôts.

Le chanoine Pierre Delivet, homme de parole et d'action, dont l'influence était grande, se prononcait également pour Jean sans Peur. Un soulèvement éclata: de Gaucourt fut massacré et d'Harcourt venu pour traiter au nom du Dauphin, se vit refuser l'entrée de sa ville épiscopale. Les Armagnacs reprirent le dessus. Puis, en 1418, les partisans du duc de Bourgogne s'emparèrent de la porte Saint-Hilaire qu'ils livrèrent à un capitaine de Jean sans Peur, Guy le Boutellier; le fort Sainte-Catherine fut enlevé et toute l'autorité donnée à Jean Segneult. Alain-Blanchard, qui avait été obligé de fuir, rentra dans Rouen avec les exilés et fut nommé capitaine des arbalétiers.

A peine cette révolution était-elle terminée, que le roi d'Angleterre, Henri V, marchait sur Rouen. Déjà les environs de la ville étaient infestés par les éclaireurs irlandais. Un pied chaussé, l'autre nu, sans braies, pauvrement habillés, armés seulement de larges couteaux, de petits javelots et de targettes (boucliers ronds), ils chevauchaient sans selle sur leurs bidets de montagne ; on voyait ceux d'entre eux qui étaient à pied, monter avec leur butin sur les vaches des paysans. Ils causaient au pays des maux infinis, enlevaient dans les campagnes les enfants et tout ce qu'ils trouvaient

Les Rouennais résolurent de se défendre énergiquement, ils rasèrent leurs faubourgs, réparèrent leurs fortifications et ordonnèrent à toute personne qui ne portait pas les armes de quitter la ville, si elle ne pouvait se pourvoir de vivres pour dix mois. Quatre mille soldats, la plupart Bourguignons, et quinze mille bourgeois armés, que commandaient Alain-Blanchard et Jourdain, gardèrent la vaste enceinte, et firent de fréquentes sorties. Les ennemis, partagés en sept corps, campaient en face des sept portes de la place et se protégeaient par des fossés profonds.

Comme les assiégés restaient maîtres du pont de Mathilde, et que leurs galères occupaient le fleuve, Henri V, pour empêcher toute arrivée de secours, fit jeter en aval de la rivière, vers Canteleu, trois chaînes, la première au-dessus du niveau de la rivière, la seconde à fleur d'eau et la troisième à une certaine profondeur. En amont, du côté de Port Saint-Ouen, il éleva le pont de Saint-Georges. Pour défendre ce pont contre les attaques de la flotte ennemie, il fit traîner par terre, à travers l'isthme qui s'étend de Moulineaux à Oissel, ses vaisseaux que le pont de Mathilde arrêtait. L'investissement de Rouen était complet ;

la prise du fort de Sainte-Catherine rendit la situation extrêmement périlleuse.

La trahison s'était mise de la partie ; dans une sortie désespérée, pour briser les lignes ennemies, plus de deux mille assiégés n'avaient pu rentrer dans la place, le gouverneur, Guy le Bouteiller ayant fait scier les piles du pont qui s'effondra sous les pas des combattants à leur retour.

Mais le danger le plus redoutable n'était pas là. La famine, à laquelle rien ne résiste, menaçait ; bientôt elle allait livrer Rouen aux Anglais.

En effet, le pain devenait rare et la viande manquait entièrement, excepté la chair de cheval, dont un quartier se vendait quinze cents francs, la tête plus de cent cinquante ; un chien coûtait le même prix, un chat se vendait soixante francs, un rat quarante, et une souris huit; un morceau de pain gros comme la main, fait de son et de balles d'avoine, valait quinze francs ; faute de vivres, une plus longue résistance devenait impossible. Dans ces circonstances critiques, on députa vers le Dauphin une ambassade pour lui exposer la situation désespérée de la ville et implorer les plus prompts secours. Ces envoyés dirent comment, dès l'entrée d'octobre, « ils étaient contraints de manger chevaux, chiens, chats, souris, rats et autres choses non appartenant à créature humaine, et comment plusieurs milliers de gens étaient morts de faim, avec ce qu'ils avaient déjà bouté hors la ville bien douze mille pauvres gens; hommes, femmes, enfants ». L'impitoyable Henri V avait refusé le passage à ces infortunés restés enfermés entre le camp et les remparts. Les fossés de la ville, leur seul abri, présentaient un horrible spectacle : de pâles fantômes desséchés par la faim, grelottant de

froid, trempés de pluie, s'y traînaient parmi les cadavres. Des jeunes enfants erraient implorant du pain, avec des cris déchirants, près du corps de leurs parents expirés.

Alain-Blanchard soutenait l'énergie des bourgeois désespérés, dans ces jours de dure agonie.



Les réfugiés dans les fossés. (Siège de Henri V).

Enfin les députés revinrent, le conseil royal avait promis de secourir la place dans l'espace de quinze jours, le délai était bien long ! Comment durer jusque-là ? On tenta l'impossible, on atteignit la quinzième journée malgré les tortures de la faim ; mais, au lieu de secours, les assiégés reçurent ce jour-là un messager du duc de Bourgogne les invitant à traîter *du mieux qu'ils pourraient* avec le roi d'Angleterre. Tel était le résultat de tant d'héroïques efforts, de sang versé, de souffrances endurées. Des négociations furent ouvertes avec l'en-

nemi : l'implacable Henri V demandait que la place se rendît à discrétion. Quand la communauté de Rouen fut instruite de ces exigences, tous s'écrièrent « que mieux valait mourir ensemble en combattant leurs ennemis, qu'eux mettre en la volonté d'icelui roi ». Ils résolurent de saper un pan de muraille, de mettre le feu aux maisons pendant la nuit, après avoir placé au milieu d'eux leurs femmes et leurs enfants, de jeter le mur dans le fossé pour le combler, et, s'élançant par cette brèche, de s'ouvrir un chemin à travers l'armée anglaise et d'aller où Dieu les conduirait. Henri V, redoutant les conséquences possibles d'un pareil désespoir, accorda une capitulation onéreuse, mais qui conservait du moins à la ville ses franchises et libertés. Une amnistie générale fut proclamée, on en exceptait le bailli Guillaume de Houdetot, le maire Jean Segneult, Alain-Blanchard, le capitaine des canonniers Jean Jourdin, ainsi que Robert Delivet qui, du haut des murailles, avait excommunié les Anglais. Alain-Blanchard fut la seule victime immolée; les autres se rachetèrent à force d'argent. Le vaillant capitaine des arbalètriers monta fièrement à l'échafaud et se refusa *à racheter le roi d'Angleterre de son deshonneur.* Quant à Guy le Boutellier, il prêta serment au roi victorieux qui le combla de biens, prix de la trahison.

Les vainqueurs firent leur entrée triomphale par la porte Beauvoisine. C'était, dit un contemporain, un spectacle digne de compassion de voir le peuple de Rouen. Il y en avait qui n'avaient que la peau et les os, avec les yeux caves et le nez effilé, leur teint livide était semblable à celui des morts; dans chaque rue on voyait des cadavres étendus, des moribonds demandant du pain à grands cris.

Les Anglais se montrèrent implacables dans la victoire; les ôtages livrés par la commune furent entassés dans

des prisons où plusieurs moururent de misère. Une nouvelle forteresse, le Vieux Palais, fut construit aux dépens des vaincus, une rançon de 300,000 écus impitoyablement exigée, nombre de familles spoliées et Rouen placé sous un joug tyrannique.

---

# CHAPITRE XIX

## JEANNE D'ARC. — LA VILLE DE ROUEN REDEVIENT FRANÇAISE.



PRÈS la mort du roi Henri V, Bedfort, oncle du jeune Henri VI, montra plus de douceur, mais sans pouvoir gagner les habitants. Trop de cruautés avaient été commises d'une part, trop de souffrances endurées de l'autre, pour qu'il pût y avoir union entre les vainqueurs et les vaincus. Les haines entre Armagnacs et Bourguignons s'effaçaient enfin pour faire place à une haine exclusive, celle de l'étranger.

On cessa d'être Normand, Gascon ou Picard pour devenir Français; le sentiment de la grande patrie était né; il s'incarnait dans une femme, dans la sublime jeune fille qui, après avoir ramené la victoire sous nos drapeaux, venait d'être prise par les Anglais sous les murs de Compiègne et amenée à Rouen pour y mourir.

Les derniers mois seuls de la vie de l'héroïque Jeanne d'Arc appartient à notre histoire locale. Dès son arrivée, la libératrice de la France avait été enfermée dans la tour qui porte son nom. Les deux seuls bourgeois qui purent la visiter dans son cachot, la trouvèrent entourée de gardiens anglais, les fers aux pieds et aux mains. Le lendemain, les portes furent fermées pour tous les Rouennais, et, si l'on en croit le témoignage du serrurier qui travailla à l'instrument

de torture, Jeanne fut enfermée dans une cage en fer, où elle était attachée par les pieds, les mains et le cou.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, tout dévoué aux Anglais, accusait Jeanne de magie et d'hérésie ; il se montra dans le procès d'une iniquité révoltante, supprima toutes les dépositions des témoins qui pouvaient être favorables à l'accusée, traita de traîtres et de misérables ceux qui apportaient des témoignages en sa faveur et lui posa les questions les plus perfides. La fermeté et la simplicité des réponses de la jeune fille déjouèrent ses calculs. Alors, à l'instigation de cet infâme prélat, le chanoine Loiseleur se présenta à la prisonnière comme un prêtre français, prisonnier lui-même, il s'efforça de gagner sa confiance, entendit sa confession, et l'engagea à se reconnaître coupable de sortilège et des autres crimes qu'on lui imputait; mais les notaires et les assesseurs normands refusèrent de s'associer à cette ignoble procédure. La condamnation n'en fut pas moins prononcée. Jeanne, proclamée devineresse, blasphématique et hérétique, fut conduite dans le cimetière de Saint-Ouen, où on la contraignit, par menace d'être brûlée, à apposer sa croix au bas d'un acte d'abjuration, et les juges la condamnèrent à passer le reste de ses jours en prison « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse ».

Ce n'était pas le compte des Anglais ; des pierres furent lancées sur les membres du tribunal et un forcené cria que les juges étaient des voleurs, qu'ils ne gagnaient pas l'argent du roi d'Angleterre, qu'ils avaient été payés pour condamner Jeanne à mort. Cauchon leur donna bientôt satisfaction. Jeanne s'était engagée à ne plus porter d'autres habits que ceux de son sexe, ils lui furent dérobés pendant qu'elle dormait, et, comme on ne lui avait laissé pour se couvrir que son ancienne armure, Cauchon

survint pour constater qu'elle était retombée dans ses fautes, et par aggravation de la peine, elle fut condamnée à périr dans les flammes. L'arrêt devait être exécuté sur la place du Vieux-Marché le 30 mai 1431 (Bachelet).

Là, s'éleva l'immense bûcher qui allait consumer la



Jeanne d'Arc.

jeune fille, coupable d'avoir trop aimé la France. Vêtue d'une longue chemise blanche, la tête couverte d'une mitre sur laquelle on lisait ces mots : hérétique, relapse, apostate, idolâtre, Jeanne est entraînée par des hommes d'armes et attachée au fatal poteau ; elle prie avec ferveur et invoque saint Michel d'une voix éclatante. Quand elle voit le bourreau approcher la torche enflammée, elle jette un cri, parle vivement aux prêtres qui l'accompagnent. A travers le tumulte de la place on entend confusément des

paroles retentissantes : « Mon Dieu ! Jésus ! Marie ! Mes voix, mes voix ! »

Les deux moines qui l'accompagnent et la soutiennent de leurs exhortations, descendent du bûcher. Au pied de l'échafaud, ils tiennent la croix de l'église de Saint-Sauveur élevée devant les yeux de la martyre. Le feu monte lentement, des tourbillons de fumée dérobent la victime à la vue de la foule épouvantée, mais on entend encore son ardente prière interrompue par les cris d'angoisse que lui arrache la douleur. Soudain, la fumée disparaît, la flamme rougeâtre domine le bûcher et enveloppe l'héroïne expirante. Jeanne pousse un cri suprême : « Jésus ! Jésus ! » et son âme monte vers Dieu.

Tel fut le martyre de celle qui se dévoua pour la France, pour la Patrie. Pour la grandir, les uns se sont obstinés à ne voir en elle qu'une inspirée, guidée par une puissance surnaturelle, obéissant à des voix venues d'en haut, toujours triomphante tant qu'elle reste dans le rôle qui lui a été assigné, tombant aux mains de l'ennemi pour ne pas s'être retirée lorsque sa merveilleuse mission fut terminée, c'est-à-dire après le sacre de Charles VII. Ils oublient sans doute que les voix de Jeanne lui commandaient non seulement de délivrer Orléans et de faire sacrer le roi à Reims, mais encore de prendre Paris et d'arracher à sa longue captivité le jeune duc d'Orléans, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt.

D'autres, au contraire, mis en défiance par ce rôle en dehors des proportions humaines, n'ont vu dans l'héroïque jeune fille de Domrémy, qu'une pauvre folle, ou ce qui est pis, qu'une espèce de fourbe qui, dans un temps d'ignorance, en avait imposé à la crédulité publique.

Longtemps la question a été posée comme elle se posait au siècle même où vivait Jeanne d'Arc. C'était alors une

inspirée ou une sorcière, suivant qu'on était Français ou Anglais; c'était plus tard une sainte ou une intrigante, suivant qu'on était catholique ou libre-penseur. La science moderne à résolu le problème. Jeanne d'Arc s'est crue inspirée, elle fut sincère; les voix qu'elle entendait n'étaient pourtant ni celle de sainte Catherine, ni celle de sainte Marguerite, mais elles étaient l'écho du sentiment qui absorbait tout chez elle; elles étaient la voix du dévouement, du sacrifice à la patrie, cette voix-là vaut toutes les autres.

Le patriotisme ne devait pas périr avec Jeanne, la semence féconde déposée dans les âmes porta ses fruits. Rouen allait briser ses chaînes. Déjà, de tous côtés, les armes de Charles VII triomphaient en Normandie; les bourgeois réunis à l'hôtel de ville traitèrent avec ce prince malgré la garnison impuissante qui se renfermait dans le Vieux Palais où elle fut assiégée, et, peu de temps après l'arrivée du roi, obligée de se rendre. Notre cité rentra dans le giron de la nation française. Ses habitants firent au roi une réception magnifique: des tables étaient servies dans toutes les rues, chacun pouvait s'y asseoir. Une fontaine aux armes de la ville jetait du vin au lieu d'eau; un tigre et ses petits se regardaient dans des miroirs; un cerf volant fléchissait le genou lorsque Sa Majesté venait à passer. Les fêtes durèrent plusieurs jours, on célébrait l'indépendance reconquise, le sol délivré de l'étranger.

---

# LIVRE IV

## ROUEN SOUS LES DERNIERS VALOIS

---

## CHAPITRE XX

### LA VILLE DE ROUEN, REDEVENUE FRANÇAISE, S'EMBELLIT AVEC GEORGES D'AMBOISE.



Du milieu du XVe siècle jusqu'au commencement des guerres religieuses, l'histoire de notre ville, redevenue française, offre, jusqu'au commencement des guerres religieuses, peu de faits marquants. Dans cette période de tranquillité, au moins locale, elle s'enrichit et prospère ; elle se couvre de ces merveilles d'architecture et de sculpture qui n'ont de rivales dans aucune autre ville de France.

Charles VII, fidèle aux stipulations faites avec les bourgeois, maintint leurs anciennes franchises et s'il leur enleva la navigation exclusive de Rouen à la mer, il leur ouvrit celle de la Seine entre Rouen et Paris, jusque-là réservée à la hanse parisienne. Nos compatriotes trou-

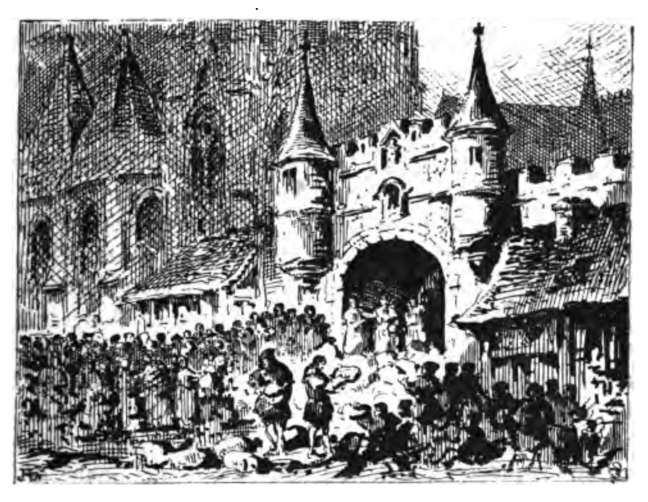
vèrent ainsi une compensation au privilège dont ils avaient joui, et le commerce général profita de cette route ouverte à tous.

Louis XI, dans son duel contre la féodalité, s'appuya sur les bonnes villes. Il affranchit les Normands de toute juridiction étrangère, et confirma leur charte. Une fois pourtant, oublieux de ses promesses, le roi voulait forcer un bourgeois à marier sa fille avec un de ses valets de chambre, dont il récompensait ainsi le dévouement sans bourse délier. Mais il céda devant l'explosion de mécontentement que soulevait cet acte dans la ville. Si, après les traités de Conflans et de Saint-Maur, il abandonna momentanément la Normandie et sa capitale à son frère Charles, il était bien décidé à ne pas la lui laisser.

La mésintelligence entre le jeune duc et son allié François de Bretagne favorisa ses desseins. Le duc breton, en dédommagement des frais que lui avait occasionnés la guerre, comptait donner à ses créatures des commandements lucratifs à Rouen ; mais les gens du duc Charles et encore plus des Rouennais, détestaient les Bretons. Le peuple, soulevé par le comte d'Harcourt, se porta au couvent de Sainte-Catherine, enleva le jeune prince et l'entraîna dans la ville en criant que les Bretons voulaient s'emparer de sa personne *pour faire les maître en Normandie*. François II irrité, mais impuissant, se retira ; l'alliance était brisée de fait entre les deux ducs et Louis XI triomphait. Il avait compté sur ces discordes et accourait sous les murs de Rouen, qui fut mis en sa main. L'anneau ducal ayant été rompu par les sergents de l'Echiquier, tout espoir d'une existence distincte du duché de Normandie disparut.

Sous ce règne, l'imprimerie fut introduite en France.

Chez nous, cette industrie prit un grand essor avec les Lallement, les Morin, et les Leforestier. — C'est à ces derniers ou à leurs successeurs que beaucoup de villes du dehors, même d'Angleterre, et beaucoup de communautés



Georges d'Amboise distribuant du blé au peuple.

religieuses s'adressaient pour l'impression de leurs livres de coutumes ou de leurs rituels.

A la fin du règne de Charles VIII, la Normandie avait pour gouverneur le duc d'Orléans, qui devait être plus tard le roi père du peuple, le bon roi Louis XII. Georges d'Amboise, son ministre et son ami, occupait le siège archiépiscopal de Rouen. Ce prélat, dont le magnifique mausolée se trouve dans la chapelle de la Vierge, à la cathédrale, fut le grand bienfaiteur de Rouen et de la Normandie. Il protégea le peuple contre une noblesse oppressive, chassa de la province les soldats qui, après la

guerre, s'y étaient cantonnés, s'embusquant sur les chemins, détroussant les passants, pillant le plat pays. C'est encore Georges d'Amboise qui, pendant une disette, fit venir à ses frais des grains qu'il distribuait aux pauvres gens. Non content d'assurer la sécurité, d'éloigner la famine, il employait en outre ses immenses revenus à embellir la ville des monuments qui font encore sa gloire.

Rouen est alors entouré d'une enceinte continue de hautes murailles hérissées de bastions, de tours élevées de distance en distance; les murs, épais de plusieurs mètres, sont percés de longues et étroites meurtrières et des fossés profonds et larges en défendent l'abord. On y entre par sept portes qui restent fermées la nuit et lorsqu'on craint quelque surprise. Le château de Bouvreuil, bâti sous Philippe-Auguste, commande la porte Cauchoise par ses trois tours du Gascon, de la Pucelle et du Donjon. Plus bas vers la Seine, s'élève le Vieux-Palais construit au temps de la domination anglaise et en suivant le fleuve, à l'endroit où la rue nationale débouche sur le quai, le château de Rollon, puis la Vieille Tour dont Georges d'Amboise a fait abattre les murailles crênelées pour y ériger le campanile ou monument de Saint-Romain. Enfin le pont de Mathilde, qui menace ruine et qui est protégé du côté de Saint-Sever par la Barbacane. L'enceinte du côté de l'Est est dominée par la forteresse Sainte-Catherine; au Nord et au Nord-Ouest se profilent sur les hauteurs les fourches patibulaires de Bihorel, de Saint-Gervais et du mont de Justice, plus tard mont Fortin.

Pénétrons dans l'intérieur, les rues manquent d'alignement, la plupart ne sont que d'anciens chemins, qui se sont successivement bordés de maisons, sans que l'on

ait pensé à en redresser les sinuosités. Les habitations des ouvriers sont bâties en bois et en argile, couvertes en chaume le plus souvent. Les bourgeois emploient le bois et le plâtre; quelques-uns s'enorgueillissent de leurs maisons de pierre, pendant que la noblesse se cantonne dans ses somptueux hôtels, dont les escaliers sont ordinairement placés en dehors. Dans ces rues étroites, on ne circule guère qu'à cheval ou sur des mules; aussi trouve-t-on aux portes des habitations et le long des murs, de grosses pierres ou *montoirs*, pour les cavaliers que leurs infirmités, leur âge, ou même les convenances empêchent de s'élancer sur leur monture.

Les maisons dont les façades sont embellies de boiseries sculptées, ou d'écussons pour les armoiries des nobles, n'ont souvent qu'un étage, le pignon est placé sur la rue, la muraille s'élève à plomb depuis le sol jusqu'au toit. Les parties ou saillie sont revêtues d'ornements et de petites figures gothiques en relief. Puis les étages se multiplient et se portent l'un sur l'autre par de grosses poutres, dont l'extrémité supérieure, faisant avant-corps, est fréquemment décorée de petites figures prises dans le bois; le dessous des saillies est orné de moulures.

Les fenêtres sont à guillotine, c'est-à-dire qu'elles se composent de chassis ouvrant et fermant horizontalement en dedans. Les portes restent basses et étroites, jusqu'à ce que l'invention des carrosses, bientôt devenus forts communs, oblige de pratiquer des portes-cochères.

Les toits sont couverts en tuiles et plus tard en ardoises.

Chez les riches, comme chez les pauvres, il n'y a guère qu'une seule pièce pour tout le monde, « de sorte que le maître, la maîtresse, les enfants, les domestiques se trouvent réunis dans une même chambre qui sert à la

fois de cabinet d'étude, de salon, de chambre à coucher, de salle à manger et de cuisine.

Enfin, quelques maisons ont de magnifiques façades en bois sculpté; l'une de ces façades qui appartenait à une vieille maison de la rue de la Grosse-Horloge, connue sous le nom de maison de Diane de Poitiers, a été transportée au square de la tour Saint-André. (Delaquerière.)

Mais le luxe des constructions était surtout réservé pour les églises, où souvent se réunissaient les bourgeois. Dès 1318, l'abbé Marc d'Argent jette les fondements de l'église Saint-Ouen, dont la construction dure plus de deux cents ans. C'est au temps de la domination anglaise que se place la légende d'Alexandre de Berneval *maçon des œuvres du roi* et de son disciple, dont l'œuvre éclipsait la sienne. Le maître avait dessiné la rosace du Nord qui regarde vers l'hôtel de ville; son élève le surpassa dans l'exécution de la rosace correspondante, celle du Sud qui fait face à la rue des Faulx; emporté par la jalousie, l'architecte aurait tué, dit-on, son élève et luimême aurait été mis à mort pour ce crime. Il fut inhumé dans l'église, à côté de sa victime; on voit encore les deux tombes dans la chapelle Sainte-Cécile. Le disciple tient à la main le plan de la rosace, cause de sa mort; hâtons-nous de dire que rien ne confirme cette légende.

L'église Saint-Maclou que l'on regarde comme le monument le plus parfait de la ville est commencée au milieu du XVe siècle, et terminée au commencement du XVIe.

La cathédrale, dont les parties les plus anciennes remontent au XIe siècle et même au-delà, fut reconstruite, après un incendie sous le règne de Jean-sans-Terre, continuée par Charles V et plus tard par les Anglais. Les sculptures de cette époque se reconnaissent à

la raideur de la pose, au calme des figures, aux draperies serrées sur le corps; le sentiment chrétien domine, la pensée l'emporte sur la forme. La Tour de Beurre, élevée, au moyen d'un impôt établi sur la gourmandise des fidèles, qui voulaient manger du beurre pendant le carême, avait été commencée en 1485 par l'archevêque Robert de Croismare, et Georges d'Amboise la termina en 1507. Il y fit placer une cloche monstrueuse où était gravée l'inscription suivante :

Je suis nommée George d'Amboise
Qui bien trente-six mille poise,
Et cil qui bien me poisera
Quarante mille livres trouvera.

Il est inutile de dire que le marteau de la cloche pesait quatre mille livres ce qui explique ce que l'inscription a de contradictoire. Elle avait été fondue par Lemasson, qui fut tellement ravi du succès de son travail, qu'il en mourut de joie quelques jours après. Il fallait seize hommes pour la mettre en branle et elle fit oublier la cloche d'un archevèque du XIIIe siècle, nommé Rigaud, dont les sonneurs avaient besoin de copieux rafraîchissements, d'où serait venue l'expression de *boire à tire la Rigaud*, et par corruption, à tire la rigot. La cloche de Georges d'Amboise se brisa lorsqu'on la sonnait pour célébrer l'entrée de Louis XVI en 1786.

La façade de la cathédrale, comprise entre les deux tours, est également due à la générosité du cardinal; c'est l'œuvre exclusive d'architectes et d'imagiers ou sculpteurs normands. La construction est de Jacques et Roulland Leroux, père et fils, maîtres-maçons de la ville de Rouen; les sculptures sont de Pierre de Solbaux, l'auteur de l'arbre généalogique de la Vierge, qui orne un

des portails, et de Jean Chaillou ainsi que d'autres artistes rouennais, dont le cardinal fut le protecteur éclairé, et qui ont réalisé le type d'un art tout nouveau. La chapelle de la Vierge, où se trouvent les tombeaux de Georges d'Amboise et de son neveu qui le remplaça comme archevêque, nous offre de véritables chefs-d'œuvre de sculpture, ainsi que le tombeau du duc de Brézé, avec les statues de Diane de Poitiers, sa veuve, et du sénéchal lui-même ; sur le tombeau de ce dernier se lit la devise : Tant gratte chèvre que mal gîte. Rouen est alors un centre artistique, il a son école d'architectes et de sculpteurs ou imagiers.

La cathédrale est un des monuments religieux qui parlent le plus à l'âme. « A la base de l'édifice, les trois portails prolongent leur ombre sévère, pendant que, peu à peu, à mesure qu'il s'éloigne du sol, l'austère monument s'entoure et s'éclaire de ces fenêtres, de ces aiguilles, de ces dentelures, de ces clochers aux pieux cantiques ! A sa base, l'église est une tour puissante ; à son sommet, c'est un manteau brodé par les génies de l'Orient... Ainsi doit s'élancer la prière de la terre au ciel. Sur la terre, la prière est une plainte, dans le ciel, c'est un cantique. A peine entré, vous êtes entouré des plus douces clartés. Le soleil jette dans cette ombre sainte son plus ardent et son plus limpide rayon. La lumière, brisée, colorée et coupée à l'infini, va s'ébattant dans les merveilleux dédales de l'édifice, sur les piliers, sur les corniches, sur les frêles détails ; elle brille, elle s'efface, elle court, elle s'arrête, elle se joue tout au fond de cette longue suite d'arcs excentriques et décroissants qui semblent appeler et défier toutes ces mille clartés. Le chrétien, frappé de ces infinies profondeurs, se demande avec effroi : Que nous cachent ces ténèbres éclairées ? Est-ce

la vie, est-ce la mort? Peu à peu cependant, quand l'âme s'est calmée, que le regard s'est assuré, toute terreur s'arrête. La confiance revient à l'âme; les splendeurs de l'église, un instant oubliées par les enseignements de la façade, se montrent au chrétien dans toute leur magnificence. » (Jules Janin).

La tour de la Grosse-Horloge, autrefois tour Massacre, bâtie à la fin du XIVe siècle, fut réunie au temps de Georges d'Amboise avec l'ancien hôtel de ville.

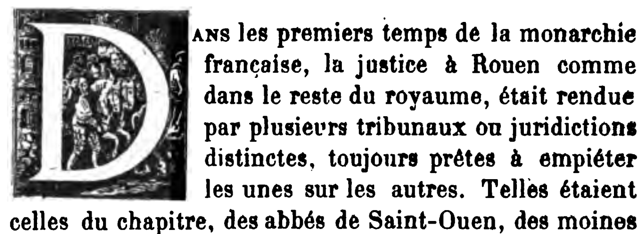
En face de la cathédrale s'éleva le bureau des finances, si défiguré par l'affreux badigeonnage qui en couvre la partie inférieure, et un peu plus tard, fut construit l'hôtel Bourgtheroulde dont les bas-reliefs retracent l'entrevue du camp de Drap d'or entre François Ier et Henri VIII d'Angleterre, les tours Saint-André et Saint-Laurent, sont de la même époque.

Mais l'œuvre la plus remarquable, celle qui appartient toute entière au cardinal ministre, est le Palais de Justice, le plus beau de France, et peut-être du monde entier. Il fut construit pour le Parlement, qui remplaçait l'ancienne cour de justice des Normands; c'est ici le lieu de dire quelques mots de cette cour et des anciennes justices.

---

# CHAPITRE XXI

## LES ANCIENNES JUSTICES.



Dans les premiers temps de la monarchie française, la justice à Rouen comme dans le reste du royaume, était rendue par plusieurs tribunaux ou juridictions distinctes, toujours prêtes à empiéter les unes sur les autres. Telles étaient celles du chapitre, des abbés de Saint-Ouen, des moines de Fécamp, dela commune, des officiers du roi et de l'échiquier. Entre ces juridictions naissaient de fréquents conflits; pour en donner un exemple entre mille, nous voyons le chapitre réclamer comme clerc un *larron et crocheteur* condamné à mort sous prétexte qu'il savait lire et écrire « par quoi il y avait apparence de cléricature ».

La juridiction principale était celle de l'échiquier dont nous trouvons le nom mentionné dès le temps de Guillaume le Conquérant. Composée de prélats, de barons, et d'hommes de lois au service du duc, cette cour suivait le prince siégeant quand il était besoin. Plus tard, les sessions devinrent régulières; elles se tenaient à Pâques, à la Toussaint et à la Saint-Michel; le duc les présidait soit à Caen, soit à Rouen, pendant que plusieurs des membres de cette cour étaient envoyés dans les autres villes et dans les villages pour rendre la justice sur place.

Sous le règne de Philippe le Bel, l'échiquier dut siéger tous les ans à Rouen dans deux sessions, l'une huit

jours après Pâques, l'autre huit jours après la Saint-Michel. Ses sessions étaient fort courtes, et il n'expédiait pas la centième partie des affaires qui lui étaient soumises; les juges tenaient parfois juridiction en leur hôtel, ils y vendaient à boire et à manger à leurs justiciables; il en résultait beaucoup d'abus, aussi leur défendit-on d'y avoir des hôtelleries ou tavernes. Néanmoins, en 1511, l'échiquier devenu perpétuel, déclare bon un jugement rendu en taverne « vu le grand froid qui n'avait pas permis au juge de tenir son audience à la cohue ».

Le château de Rouen, puis le palais archiépiscopal et enfin la halle aux pelletiers, ou la vieille tour, avaient été successivement choisis par l'échiquier pour y rendre justice. La nouvelle cour, destinée à porter bientôt le nom de parlement, fut sédentaire et perpétuelle; les barons et les prélats, à l'exception de l'archevêque de Rouen et de l'abbé de Saint-Ouen, en furent exclus, malgré leurs protestations.

Les nouveaux membres, tous hommes de loi, jouissaient de l'inamovibilité, mais cette inamovibilité subit des atteintes fréquentes.

Nous aurons occasion d'entrer dans plus de détails sur les peines souvent atroces que devait infliger le parlement, non seulement aux coupables, mais même à ceux qui n'étaient que soupçonnés. Celles des anciennes justices étaient parfois singulières, plus souvent horribles. Sans compter les amendes prodiguées pour les moindres délits, « car mieux ne pourrait-on châtier villain que par la bourse ». A Rouen, c'était la coutume de suspendre par les aisselles les femmes médisantes et de les plonger à plusieurs reprises dans la Seine. Le mari pouvait, du reste, battre sa femme pour la corriger, mais, s'il la

blessait, ou lui crevait les yeux, ou lui brisait les bras, elle pouvait venir s'en plaindre aux juges.

L'homme convaincu de calomnie devait payer l'amende, puis, debout devant la cour et se tenant le bout du nez : « Pierre, ou Jean devait-il dire, suivant le nom du plaignant de ce que je t'ay appelé larron ou homicide je ay menti, car ce crime n'est pas en toi, et de ma bouche dont je l'ay dit je suis mensonger ». Le duel judiciaire était souvent autorisé même entre roturiers qui combattaient armés « du bâton cornu et l'écu à la main ». On avait aussi recours à l'épreuve du fer rouge ; l'accusé mettait les mains sur une grande *plataine* de fer chaud : montrer de la douleur, c'était se déclarer coupable. On recourait à la mutilation dans beaucoup de cas ; le voleur avait les oreilles coupées, le nez, s'il y avait récidive ; pour d'autres crimes, on crevait les yeux ; souvent encore le coupable était condamné à mourir par la hart et la corde.

Pour certains crimes, les femmes étaient enterrées vivantes. On creusait une fosse sur une place, on y amenait la coupable dépouillée de presque tous ses vêtements, on lui attachait les pieds et les mains et on la descendait dans cette fosse que des hommes armés de pelles remplissaient en un moment ; tandis qu'un prêtre exhortait à la pénitence la malheureuse condamnée ; quand la terre amoncelée dépassait la tête de la victime, la foule se précipitait et, avec les fossoyeurs, foulait aux pieds cette terre pour abréger le supplice.

Les bourreaux recouraient à tous les raffinements de la cruauté. Un bailli de Louviers mettait à la torture, à la gehenne, treize fois en deux jours, un prisonnier nommé Paumier. « Ce bailli avait fait cuire des œufs en braise, et les avait fait mettre tout chaud, sous les aisselles du prisonnier et lui avait fait lier les doigts des mains ensemble

avec des cordes de fouet, moult à destroict, et après lui avoir fait mettre des fuseaux entre les doigts qui lui rompaient et déchiraient la peau des mains, il l'avait mis au ceps par les pieds, et lié les mains derrière le dos, par quoi le dict Paumier ne pouvait prendre viande pour sa réfection, si il ne la saisissait à la bouche, à terre ou sur sa poitrine, comme un chien. »

Les mesures de police étaient en harmonie avec cette pénalité et jusque dans les églises, on se servait de chiens pour chasser les mendiants et les lépreux ; les vagabonds étaient marqués d'un fer rouge. Ces rigueurs n'empêchaient pas les crimes d'être fréquents. Dès que la nuit était venue, il était prudent de s'enfermer chez soi et de ne pas trop compter sur le guet. Une obscurité profonde enveloppait la ville ; de distance en distance dans les plus belles rues, une chandelle accrochée au mur jetait sa triste et faible lueur. Ce ne fut qu'en 1522 que s'introduisit l'usage des réverbères : « On cogneut par experience qu'une seule lanterne mise au parmy de la rue, attachée par une corde aux maisons, rendait une lumière plus claire et plus certaine que douze lanternes pendantes contre les maisons ; les bourgeois se cotisaient à six au plus poûr l'entretien d'une de ces lanternes ».

---

# CHAPITRE XXII

## LE PARLEMENT. — FRANÇOIS Ier ET HENRI II.



L'établissement de l'Échiquier perpétuel, inauguré par Louis XII le 24 octobre 1508, mit fin à cette justice parfois singulière, souvent arbitraire, toujours inégale et cruelle. Le palais royal n'était pas encore achevé, mais la grand chambre du plaidoyer avait une majesté et brillait d'une splendeur qui imprimait le respect; un dais fleurdelysé surmontait un trône magnifique où le roi vint prendre place en grand appareil, entouré de ses glorieux généraux et entre autres de son neveu Gaston de Foix, qui devait tomber en plein triomphe à la bataille de Ravenne. La multitude, ivre de joie, se pressait pour contempler *le père du peuple* celui qui gouvernait le royaume « mieux que jamais roi ne fît », celui qui avait délivré les pauvres villageois de la pillerie des gens d'armes. Georges d'Amboise avait une grande part dans ces applaudissements.

Sous le gouvernement de ce prélat et celui de son neveu qui le remplaça sur le siège archiépiscopal, la prospérité de la ville alla croissante; Rouen entretenait une nombreuse milice. Quand, à la nouvelle de la défaite de Pavie, les quarteniers firent assembler les bourgeois chacun en leur quartier, pour faire une montre ou revue générale et que tous ensemble passèrent par-dessus le pont, pour aller sur les bruyères de Saint-Julien,

ils étaient en tout huit mille deux cents hommes, divisés en arquebusiers, piquiers et arbalestriers. Peu après, ajoute l'historien Farin, on apprend que des voleurs détroussent dans le Vexin. Cette même jeunesse, qui avait une passion de se voir encore une fois sous les armes, se fit autoriser du parlement pour aller repousser ces désespérés. Partis au nombre de huit mille, ils apprennent bientôt que sur le bruit de leur marche, les brigands avaient quitté la partie; en revenant, ils sont obligés de coucher dans des villages où ils ne trouvent pour toute nourriture que du lait d'où le nom de *guerre au lait*.

François Ier, sans porter à la ville de Rouen le même intérêt que Louis XII, y vint à plusieurs reprises. C'est lui qui donna à l'Echiquier le titre de parlement et qui créa pour le jugement des causes criminelles, la chambre de la Tournelle.

« La Normandie estant maritime et frontière, où gens de toutes contrées, dissolus et de mauvaise vie affluaient; à raison de quoy, la justice estait fort chargée de prisonniers, dans les lieux remplis d'obscurité et d'immondices, sans eaux pour leur boyre ou pour laver leur menu et paouvre mesnage ; puis, survenoient souvent malladyes et à raison du fort air et humidité qui estait là. Dans ceste angoisse, ces povres prisonnyers pertourboient les seigneurs du Parlement par leurs hurlements et cris qu'ils faisoient, et soufferte qu'ilz portoient, tant de nuyt que de jour. » Pour accélérer donc le jugement de tous ces malheureux, les rendre à la liberté ou les envoyer au supplice, moins affreux que l'enfer où ils vivaient, on résolut de créer une tournelle, c'est-à-dire une chambre où les juges se succéderaient tour à tour et d'année en année.

Les supplices étaient fréquents ; sans cesse, au Vieux-

Marché, s'allumaient les bûchers toujours entourés d'une foule avide de pareils spectacles; on se pressait autour de la cuve où « les faux monnayeurs estoient faictz mourir et suffoquez en eaue chaulde »; ils étoient bouillis tout vifs, supplice que nous retrouverons encore sous Louis XIII. Six brigands, pour un seul jour, « traînés *à nud au Vieux-Marché*, y avoient le poing droit coupé, étaient tenailléz de tenailles chauldes par le mollet de hautz de l'autre bras, tellement qu'il leur estoit arraché du dict bras » ; puis, ensuite on leur coupait la tête. Un meurtrier, après avoir eu le poing droit coupé, au carrefour de la Crosse, était traîné devant le portail de Notre-Dame, et « illec, avoit les molletz des deux bras tenailléz de tenailles chauldes »; puis était traîné à l'échafaud du Vieux-Marché, où on lui perçait la langue d'un fer chaud; enfin, « lié d'une chaîne à un pillier, ung feu allumé à l'entour de luy il estoit fait mourir et consumé ».

Ces peines ne paraissaient point encore assez dures. Un édit fut rendu le 11 janvier 1534 pour établir le supplice de la roue. Pierre Simon, *enfondreur de maisons*, le subit le premier. « Couché sur un ratelier de bois, il eut les bras rompus en quatre endroictz, les jambes et cuisses en quatre autres, après quoi, on lui rompit aussi les reins et les flancs »: il ne devait mourir qu'après trois jours et trois nuits d'atroces souffrances, en invoquant la mort qui ne venait pas assez vite.

Henri II, à l'imitation de son père et de ses prédécesseurs, fit à Rouen une entrée magnifique. La ville offrit au roi, pour sa bienvenue, une Minerve d'or tenant à la main une branche d'olivier, une statue d'or de la vierge Astrée fut donnée à Catherine de Médicis, pendant que Diane de Poitiers recevait des aiguières et des bassins en

argent doré. Partout dans la ville, se dressaient des obélisques, des temples, des arcs de triomphe animés de beaux personnages. Mais le spectacle le plus curieux fut celui que donnèrent des matelots rouennais et des sauvages du Brésil. Les rives de la Seine offrirent les scènes pittoresques que nos marins contemplaient sur les rivages des fleuves américains ; la vie guerrière des Indiens, ses alternatives de joie et de terreur, les incidents qu'amenait le trafic des bois du Brésil, les stratagèmes employés à la chasse, les danses qui succédaient au travail, tout y était naïvement dépeint et au naturel.

---

# CHAPITRE XXIII

## COMMENCEMENTS DU PROTESTANTISME A ROUEN.

### ROUEN PENDANT LES GUERRES DE RELIGION.



'UNE des périodes les plus néfastes de notre histoire locale fut certainement celle des guerres de religion. Les Rouennais, toujours si humains, si amis de la justice et du droit, se trouvèrent comme jetés hors d'eux-mêmes par le fanatisme. Non seulement les intérêts furent compromis et sacrifiés, le commerce et l'industrie frappés au cœur, mais la voix de l'équité resta méconnue et la cité se souilla d'excès dont nos annales offrent peu d'exemples. Catholiques et protestants sont coupables devant l'histoire. La vérité cependant oblige à reconnaître que les premiers furent les persécuteurs, que les seconds combattaient pour la liberté de conscience, que ceux-ci, quand ils furent maîtres, n'envoyèrent point, même par représailles, leurs adversaires à la potence et au bûcher. Toutefois leur haine de ce qu'ils appelaient l'idolâtrie, les entraîna à des actes de vandalisme à jamais regrettables. Les églises furent saccagées, les ornements mutilés, des chefs-d'œuvre de sculpture follement détruits, les tombeaux eux-mêmes profanés et les ossements des morts jetés au vent; « la hache retentit d'un bout de la France à l'autre. Ce qui avait été bâti en quatre

cents ans fut détruit en un jour ». Un fruit plus détestable encore du fanatisme fut l'oubli du pays dont les intérêts sacrés doivent toujours être placés au-dessus des intérêts des factions. Catholiques et protestants entraînèrent dans leurs luttes sanglantes la France qu'ils mirent à deux doigts de sa perte; ils invoquèrent l'Espagnol et l'Anglais tour à tour. Malheur aux pays dont les enfants oublient que la patrie, la mère commune, doit être placée au dessus de tout! et malédiction sur les partis, religieux ou politiques, qui ne craignent pas de faire intervenir l'étranger dans leurs querelles fratricides!

Une grande révolution s'était opérée dans les esprits. Le respect, dont avait joui si longtemps l'Eglise établie, s'était grandement affaibli: « Il est bien notoire, disait le chanoine le Rat, que le populaire est de lui-même assez porté aujourd'hui à se rire de l'Eglise et des ecclésiastiques ». Dès le commencement du XVI[e] siècle, dans le diocèse de Rouen se succédèrent d'audacieux sacrilèges qui décèlaient une profonde animosité.

Dès 1528, on est obligé de sévir, Pierre Bar de Rouen, marié à une juive dont il avait embrassé les opinions, est arrêté pour avoir dit des injures de la vierge Marie. Jugé au parlement, il subit le jour même son rigoureux arrêt. *Réputé comme ordure*, il est jeté dedans un banneau à porter les immondices, mené à la Croix-de-Pierre où a la langue percée; puis conduit au parvis Notre-Dame, une torche au poing, pour cryer mercy à la belle dame, et aussy illec avoir la langue coupée et bruslée devant luy. Enfin, traîné au Vieux-Marché, il est attaché à un poteau où on l'étrangle; après quoi, son corps est brûlé, avec son procès; et la poussière en est jetée aux vents.

D'autres exécutions suivent et se multiplient avec une effrayante rapidité.

Un grand nombre de prêtres et de religieux, surtout parmi les moines Augustins établis dans la rue qui a gardé leur nom, embrassent les opinions nouvelles. La propagande est des plus active. La nuit, lorsqu'il devait y avoir prêche, un homme parcourait les rues, en faisant retentir un sifflet là où il savait qu'il y avait des fidèles; si l'on craignait que ce bruit ne tînt la police en éveil, le *semonneur* passait sans mot dire, tenant une lanterne qui, allumée, avait la forme d'une lune. Ce signal, convenu par les hommes du parti était compris aussitôt. Les prédicants se mettaient en campagne. Dans les prêches étaient distribués des petits livres lus avidement et qui échauffaient les têtes; on y attaquait la présence réelle et les honneurs rendus aux images. Il en arrivait par centaines dans des ballots de marchandises, on se les passait de main en main dans les ateliers, le nombre des sectaires croissait d'autant, et voilà, à Rouen, le berceau de la Réforme.

Pour arrêter ce mouvement, les catholiques, appuyés par le gouvernement de Henri II, eurent recours à la persécution toujours impuissante contre les idées. La Terreur était à l'ordre du jour.

Le Parlement multipliait les supplices. Chaque jour, dans les rues, retentissait la voix des crieurs sommant les habitants d'envoyer au moins un des leurs par maison, pour assister au châtiment des hérétiques; chaque jour, de la conciergerie du Palais sortaient de lugubres convois suivis d'une foule immense qui accablaient de malédictions ces martyrs de leur foi. A la Croix-de-Pierre, le bourreau leur *incisait* la langue, puis l'horrible procession se rendait au parvis Notre-Dame où les victimes avaient le poing coupé, puis au Marché aux Veaux dont l'emplacement était dans l'espace compris au-

jourd'hni entre le palais de justice et la rue Jeanne-d'Arc. Là s'élevait le bûcher surmonté de l'engin flexible et souple comme un ressort, auquel on suspendait par des chaînes de fer les condamnés que l'engin, en s'abais-



Les supplices des Protestants.

Conduits sur la place de la Croix de Pierre pour avoir la langue coupée, ou le poing.

sant, plongeait dans les flammes. Le bourreau relevait l'infernal instrumeut pour l'abaisser de nouveau et à plusieurs reprises, afin de prolonger leurs souffrances.

A l'avènement de François II, jeune prince de seize ans, les *religionnaires*, appuyés sur la bourgeoisie, protégés par les plus grands seigneurs, osèrent résister. François Lemonnier, condamné, comme perturbateur de la république, à être brûlé tout vif, avait été jeté dans un banneau pour être conduit au supplice. Au carrefour de

la Crosse, des hommes inconnus armés jusqu'aux dents le délivrèrent. Lemonnier ne fut repris que le lendemain dans l'hôtellerie même de la Crosse où il s'était réfugié, et mis à mort.

Un nouveau prédicant, Pasquier Marloret, qui avait été moine, puis prêtre, propageait la nouvelle doctrine. « C'était la nuit qu'il prêchait en public. Le Marché-Neuf, les parvis de Saint-Vivien, de Saint-Ouen, de Saint-Patrice, celui de la Cathédrale surtout, étaient le théâtre de ces scènes de nuit. A la chute du jour, des hommes, enveloppés dans de grands manteaux et dont les visages étaient cachés sous des chapeaux à larges bords, se formaient silencieusement en groupes ; bientôt on les voyait se réunir en cercle autour du savant et éloquent ministre qui les allait prêcher ; puis, leurs voix, s'élevant toutes ensemble, chantaient les psaumes de Marot, dont la musique grave, triste et traînante, semblait en harmonie avec la situation précaire de ces ardents et aventureux sectaires. » (Floquet.)

# CHAPITRE XXIV

## PRISE DE ROUEN PAR CHARLES IX.



la mort de François Ier, en 1561, le pouvoir passa aux mains de Catherine de Médicis, proclamée régente de son fils Charles IX. Quand le massacre de Vassy donna le signal des guerres de religion, le protestantisme comptait, à Rouen, dix mille fidèles qui répondirent à l'appel de Condé, et s'emparèrent de la ville dans la nuit du 15 au 16 avril.

Quelques jours après, le dimanche, entre dix et onze heures du matin, ils envahirent toutes les églises; ils y firent tel ménage qu'il n'y demeurât image ni autel, fonts ni bénitiers, qui ne fût tout brisé. Les tombeaux de Rollon et de Richard Cœur de Lion furent détruits; les Vandales ne s'arrêtèrent que devant celui de Georges d'Amboise que défendit sa mémoire vénérée, et devant les portes merveilleuses de Saint-Maclou. Les églises dévastées de Saint-Godard, de Saint-Ouen, de Saint-Laurent furent transformées en greniers à blé, en magasins de fourrages. L'anniversaire de cette journée sera à jamais un jour de deuil en Normandie pour les hommes, quelle que soit leur croyance, qui aiment les arts et savent en apprécier les chefs-d'œuvre. Le reste du royaume était en feu; partout le désordre et la guerre.

Déjà les Guise catholiques s'étaient adressés au duc

de Savoie et à Philippe II, roi d'Espagne, nos pires ennemis et en recevaient des hommes et de l'argent. Condé et les protestants, par un traité signé avec Elisabeth, remettaient le Havre aux Anglais, qui devaient envoyer une troupe de trois mille hommes au secours de Rouen alors menacé par l'armée royale. Ainsi chaque parti jetait tour à tour à l'étranger un lambeau de la France. Le protestant Morvilliers, alors gouverneur de Rouen, comprit mieux ses devoirs de Français ; il résigna son commandement dès qu'il sut qu'on allait introduire les Anglais et fut remplacé par Montgommery, l'involontaire meurtrier de Henri II.

L'armée catholique arrivait, commandée par le duc de Guise et le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, père du futur Henri IV et alors rallié au parti catholique. La ville fut rapidement investie ; le canon, tirant continuellement, fit une grande brèche entre le poste de Saint-Hilaire et le Val-de-la-Jatte. Le couvent fortifié de la montagne Sainte-Catherine fut emporté par surprise. Le 13 octobre, un rude assaut, qui dura depuis le matin jusqu'au soir, coucha par terre un grand nombre de soldats de part et d'autre. Mais le duc de Montgommery, repoussa bien loin les assaillants ; les femmes elles-mêmes avaient pris part au combat. Le 23 se donna le second assaut, l'armée catholique entra par la brèche de la porte Saint-Hilaire. Les hérétiques quittèrent la partie et Montgommery se sauva avec quelques-uns de ses compagnons dans une galère, préparée à cet effet, devant le Vieux Palais. Pour empêcher qu'aucun d'eux n'échappât, on avait tendu une chaîne à fleur d'eau devant Croisset; mais les fugitifs, s'étant jetés à propos sur le derrière de la galère pour hausser le devant, puis sur le devânt pour le rabaisser, passèrent par dessus la chaîne et s'en-

fuirent; ils allaient continuer la lutte sur d'autres champs de bataille.

Il se passa une chose assez remarquable dans le dernier assaut. « Le sieur de Civile, capitaine d'une compagnie de gens de pied, étant sur le rempart pour soutenir les efforts des assaillants, fut blessé au visage d'un coup d'arquebuse tiré de la porte Saint-Hilaire, dont les gens du roi s'étaient déjà emparés, et étant tombé à la renverse, quelques pionniers, qui le jugèrent mort, prirent ses dépouilles et l'enterrèrent au pied de la muraille avec un nommé le Forestier, les ayant seulement recouverts d'un peu de terre. A six heures du soir, quand l'assaut fut fini et les compagnies retirées, chacune en son quartier, le comte de Montgommery, retournant à l'évêché où il logeait, rencontra une troupe de laquais, à la Croix-de-Pierre, qui attendaient leurs maîtres. L'un d'eux, Nicolas de la Barre, laquais du sieur de Civile, demanda au comte s'il était vrai que son maître fût mort; il lui répondit que oui, qu'il était inhumé au pied de la muraille et que s'il voulait avoir le corps pour le mettre dans le tombeau de ses ancêtres, il lui permettait volontiers. Il lui donna le capitaine Clerc, lieutenant de ses gardes, pour le conduire et lui montrer la place. Le laquais aidé de celui qui le conduisait, tira les deux corps, les étendit sur la terre, les visita l'un après l'autre, et n'ayant pas reconnu le corps de son maître, parce qu'il était tout couvert de sang et de boue, il les rejeta tous deux dans la fosse, les couvrit fort légèrement et remonta à cheval pour s'en retourner. Cependant le sieur de Clerc, apercevant un bras qui n'était couvert qu'à demi, le repoussa du pied et vit en même temps le chaton d'un gros diamant qui était à son doigt, ce qui l'engagea à rappeler le laquais et à lui dire qu'il n'avait pas perdu sa peine, et

que Dieu l'avait récompensé du bon office qu'il avait voulu rendre à son maître. Le laquais l'ayant reconnu à son diamant, le retira encore une fois de la fosse, l'essuya et le baigna de ses larmes, et s'étant approché de sa bouche pour le baiser, il s'aperçut qu'il n'était pas mort et qu'il avait encore quelque peu de respiration. Ils le portèrent promptement au monastère de Sainte-Claire où il y avait plusieurs chirurgiens chargés de panser les blessés. Mais le croyant hors d'espérance et de guérison, ils ne voulurent rien ordonner à son sujet, ce qui obligea ce fidèle domestique à le porter chez le sieur de Coquereaumont où il logeait ordinairement. On le mit sur un lit où il fut cinq jours sans se mouvoir et sans prendre aucune nourriture. Pendant ce temps-là, plusieurs de ses parents et de ses amis vinrent le voir; voyant le triste état où il était réduit, ils firent venir les plus habiles médecins qui le pansèrent et lui firent desserrer les dents pour lui faire prendre quelque nourriture. Le sixième jour, la plaie jeta quantité de pus et de sang meurtri, le malade ouvrit les yeux et, se réveillant comme d'un profond sommeil, commença à se plaindre. Ensuite il demanda à boire et à manger, au grand étonnement de ses amis, qui depuis l'appelèrent : « Mort, enterré, ressussité » (Farin).

Les vainqueurs n'eurent aucune compassion pour une ville française. Rouen essuya toutes les horreurs du sac et du pillage, le soldat y fit un butin immense. Pendant plusieurs semaines les marchands de Paris, d'Amiens et de Beauvais ne faisaient qu'emplir charrettes par terre et vaisseaux sur la rivière, des dépouilles qu'ils achetaient à vil prix.

Puis vinrent les vengeances juridiques. Le parlement condamna à mort le ministre Marlorat qui exaspéra ses

juges en se glorifiant d'avoir jeté l'habit de moine et d'avoir une femme et cinq petits enfants ; il fut exécuté au parvis de Notre-Dame. Le connétable Montmorency et son fils vinrent repaître leurs yeux de ce spectacle de mort, et se répandre en grossières invectives contre le martyr. Le grand bailli le frappa à la tête d'un violent coup de baguette, enfin, quand Marlorat eut expiré en haut de la potence, un soldat asséna un coup d'épée sur les jambes du cadavre. Une foule d'autres protestants furent immolés. Le duc de Guise, tout puissant alors, avait sans doute oublié les belles paroles qu'on lui a attribuées avec si peu de vraisemblance, lorsqu'on le représente pardonnant à un huguenot qui aurait voulu l'assassiner et lui disant : « Ton Dieu t'ordonne de me tuer, le mien me commande de te pardonner ».

Quelques mois après, Charles IX faisait sa *joyeuse entrée* dans la ville ainsi dévastée. Lorsque le cortège passa au Vieux-Marché, pour cacher le hideux spectacle des instruments de supplice, encore rougis de sang, et éloigner de sinistres souvenirs, on imagina d'élever une palissade toute couverte de guirlandes de lierre, de buis et de feuillage ; « on eût dit une de ces rues de village bordées de haies de verdure, chose fort délectable à voir et où le roi print grand plaisir ». Ce fut alors que le chancelier de l'Hôpital adressa au parlement qui montrait une partialité révoltante contre les réformés dans leurs procès avec les catholiques, ces paroles, hélas! peu écoutées : « Vous êtes juges du pré et du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion ». Inutiles recommandations, aussi inutiles que les édits de pacification rendus par un gouvernement qui ne savait pas se faire obéir et dont la population de Rouen, pas plus que celle des autres villes, ne tenaient compte.

Le sang français, répandu par des mains françaises, devait couler encore : en 1572, quand arriva la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy les religionnaires, pour échapper aux coups d'une populace enflammée par des prédications furibondes, se livrèrent d'eux-mêmes aux magistrats, qui, pour les sauver, les firent conduire aux prisons. Mais déjà des forcenés excitaient sous main les plus turbulents. Le 17 septembre dès le matin, des cris de mort retentirent, des hommes de sang parcouraient les rues, criant, vociférant, armés de dagues, d'épées, de haches, de massues ; des gardes posés aux portes, aux murailles, dans les rues et les carrefours, ôtaient tout espoir de fuite aux protestants restés dans les maisons. Les égorgeurs se présentèrent à la Conciergerie où les prisonniers étaient en plus grand nombre qu'ailleurs. Appelés l'un après l'autre, dans l'ordre où ils avaient été inscrits sur les listes dressées par les assassins, ces malheureux, croyant sur les assurances des geôliers que le danger était passé, s'acheminaient pleins de confiance et arrivaient tour à tour au guichet, impatients d'embrasser leurs libérateurs. Ils y trouvaient les égorgeurs qui les assommaient aussitôt, et tombaient *accommodés*, comme le disaient leurs exécrables bourreaux.

Le rôle des prisonniers épuisé, vint le tour de ceux qui étaient cachés dans les maisons : on les précipitait du haut des fenêtres sur le pavé, on les traînait à la rivière. Ces horreurs durèrent quatre jours ; plus de six cents victimes périrent. Leurs cadavres, chargés en hâte sur des tombereaux, furent jetés hors la porte Cauchoise, dans de grandes fosses qu'on y avait creusées à l'avance.

Le règne de Henri III est marqué par les mêmes déchirements que les précédents. Le sceptre tremble dans

la main de celui qui doit être le dernier des Valois. Après la journée des barricades, le faible monarque, fuyant sa capitale, où le duc de Guise était tout puissant, se réfugia à Rouen. S'humiliant devant la rébellion, il jura dans la cathédrale l'Edit d'Union et promit d'exterminer les hérétiques. — Les concessions arrachées à la faiblesse ne sauvent jamais ceux qui les font. — Après l'assassinat du duc de Guise, du haut de toutes les chaires de la ville, partirent des appels à la révolte qui ne furent que trop entendus. On poursuivit impitoyablement non seulement les réformés, mais encore tous ceux dont la foi religieuse paraissait tiède. « On ne saurait croire combien il y eut alors de gens mis au carcan, fouettés et bannis pour avoir été surpris dans le carême faisant cuire ou mangeant des aliments gras. L'arrivée de Mayenne soutenu par Hébert le fougueux curé de Saint-Patrice, assura le triomphe de la Ligue et quand Henri III tomba, frappé par Jacques Clément, la ville accueillit avec transport la nouvelle de sa mort et proclama roi son archevêque Charles de Bourbon, captif alors entre les mains de son neveu Henri IV.

---

# LIVRE V

## ROUEN SOUS LES BOURBONS

---

## CHAPITRE XXV

### HENRI IV. — SIÈGE DE ROUEN.

Henri IV, le fils d'Antoine de Bourbon et de l'héroïque Jeanne d'Albret, le successeur de l'indolent Henri III, devait conquérir son royaume à la pointe de l'épée.

Après les glorieuses victoires d'Arques et d'Ivry, le Béarnais, qui n'avait pu prendre Paris, vint attaquer Rouen à la tête d'une armée vaillante, mais peu nombreuse. Le 11 novembre 1591, aux premières lueurs du jour, sa bannière flottait au mont Fortin, ses lignes d'investissement s'étendaient vers Darnétal.

Par le conseil de Biron, les troupes royales assaillirent d'abord la forteresse de Sainte-Catherine sans succès. On combattit intrépidement sur les rives de Robec et de l'Aubette dont les assiégeants avaient détourné le cours; les assiégés s'en souciaient peu ; les eaux de la fontaine de Gaalor suffisaient aux besoins de la ville. De

8.

fréquentes sorties avaient lieu; dans l'une d'elles, le curé de Saint-Patrice, maître Martin Hébert, tua de sa main jusqu'à dix-sept ennemis. Ce prêtre belliqueux devait tomber sur le champ de bataille, ainsi que le curé de Goville, devenu l'un des principaux capitaines de la Ligue. La ville avait perdu un grand nombre de ses défenseurs et allait se rendre. Le duc de Parme, Alexandre Farnèse, général du roi d'Espagne Philippe II, vint à son secours. Henri IV laissa Biron avec son infanterie continuer le siège, et à la tête d'une cavalerie leste et brave il courut au-devant de l'ennemi. A Aumale, il s'aventura avec six cents cavaliers, au milieu de l'armée espagnole, reçut un coup de mousquet, et ne s'en tira que parce que le duc de Parme ne put croire que ce fut le roi de France qui était venu faire ainsi le coup de pistolet dans ses lignes « comme un carabin ». Biron, cependant, fut forcé de lever le siège; le duc de Parme entra dans la place, et dégagea la Seine en prenant Caudebec, mais il reçut une blessure que sa mauvaise santé rendit mortelle. Pendant qu'il était retenu sur son lit de souffrances, Henri IV attaqua son armée à Yvetot, lui tua trois mille hommes, et l'enferma dans un des nombreux coudes que forme le fleuve en cet endroit. « Vive Dieu ! s'écria le Béarnais avec sa gaieté ordinaire, si je perds le royaume de France, je suis en possession de celui d'Yvetot! » Le duc de Parme cependant se tira de ce mauvais pas; des bateaux secrètement préparés à Rouen descendirent rapidement la Seine avec le reflux jusqu'à Caudebec; en une nuit l'armée passa sur l'autre rive : elle était sauvée et regagna sans encombre les Pays-Bas.

Mais la mort du duc de Parme, et l'abjuration de Henri IV assurèrent le triomphe de la cause royale.

Il ne s'agit plus dès lors, pour les plus puissants des rebelles, que de se vendre le plus cher possible. Villars. qui avait héroïquement défendu Rouen, après avoir fait mettre à mort ceux qui conspiraient pour Henri IV, se montrait bientôt, à la stupéfaction générale, sur la place Saint-Ouen, l'écharpe blanche au cou et criant : « Vive le Roy ! » La capitale de la Normandie, comme le reste du royaume, était non pas *rendue*, mais *vendue* à son souverain légitime. Henri IV du moins était un roi, et c'est à juste titre que son nom est resté légendaire ; le peuple séduit par sa bravoure, par sa bonhomie, par sa verve gasconne, a oublié les prodigalités du prince, son amour effréné des plaisirs ; il s'est souvenu que le Béarnais avait souci, non seulement des gentilshommes, mais encore des bonnes gens, peut-être parce qu'il s'était vu, lui même « avec sa marmite renversée, sans chemise, le pourpoint troué aux coudes ». Que maintes fois dans sa vie de périls et d'aventures, il s'était trouvé en contact avec ce bon peuple de France qu'il l'avait réellement aimé, comme le prouvent une foule de mots restés dans la mémoire de tous. Quelques historiens ont mis en doute sa bonté, mais on n'a pas tant d'esprit sans avoir de cœur. Il serait inepte, parce que nous vivons en République, de vouloir abaisser ceux qui, aux temps de la monarchie, ont été la gloire de notre pays. Rendons justice à tous, conservons toutes les pages glorieuses de notre histoire, conservons le nom de tous nos grands hommes. Les effacer de nos annales par un étroit esprit de parti serait un crime de lèse-nation. Henri IV est un de ceux-là, — il ne devait pas avoir son pareil parmi ses successeurs. — Et nous pouvons, nous aussi, comme les habitants de Pau, ses compatriotes, mettre au-dessous de son image cette inscription : « Lou noste Henri » (C'est notre

Henri). Il est bien nôtre en effet par la bravoure qui va jusqu'à la témérité, par la bonté, par la bonne humeur et la gaieté, une des vieilles qualités du caractère français, qu'il ne faut pas laisser disparaître. Ajoutons qu'il fut nôtre même par ses défauts.




Henri IV et l'Assemblée des notables dans l'abbaye de Saint-Ouen.

C'est à Rouen, en 1596, que Henri IV, à court d'argent, convoqua l'Assemblée des Notables. Tous les services étaient en souffrance, et il fallait en outre repousser les Espagnols, maîtres d'Amiens. Pour regagner les Rouennais, il leur accorda la démolition du fort Sainte-Catherine, en disant : « Je ne veux d'autre citadelle que le cœur des habitants ».

Le 4 novembre, dans l'abbaye de Saint-Ouen, s'ouvrit l'assemblée composée de dix-neuf princes et seigneurs

parmi lesquels le duc de Montpensier, les maréchaux de Retz et Matignon, neuf prélats et une cinquantaine de membres, tant du parlement que des finances ou de la municipalité. Henri IV leur adressa ces simples et belles paroles:

« Si je voulais acquérir le titre d'orateur, j'aurais appris quelque longue harangue et vous la prononcerais avec assez de gravité, mais, Messieurs, mon désir me pousse à de plus glorieux titres. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à la couronne, j'ai trouvé la France quasi ruinée, et presque toute perdue par les Français. Par mes peines et labeurs, je l'ai sauvée de la perte, sauvons la à cette heure de la ruine. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés; je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux. Mais le violent amour que je porte à mes sujets et l'extrême envie que j'ai d'ajouter ces deux titres à celui de roi, me font trouver tout aisé et honorable. »

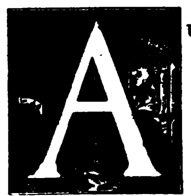
La France tout entière et surtout la Normandie, répondit à son appel et fournit les subsides qui permirent de chasser les Espagnols d'Amiens, puis du sol de la France.

Pour pacifier le royaume, si longtemps déchiré par les guerres religieuses, Henri IV rendit l'édit de Nantes qui proclamait enfin le droit pour chacun d'adorer Dieu suivant l'inspiration de sa conscience. Ce n'était pas encore la liberté religieuse puisque l'exercice du culte protestant restait interdit, sauf dans certaines villes; mais les réformés pouvaient arriver à toutes les charges et à tous les emplois, ils conservaient en outre leurs places de sûreté et leurs garnisons. S'il y avait encore deux peuples en

France, du moins un grand principe avait été reconnu, celui de la liberté de la conscience, du for intérieur de l'âme humaine, en attendant que la Révolution proclamât la liberté du culte, la libre manifestation de la pensée et du sentiment. C'était un grand pas fait dans la bonne voie. « L'ombre du vertueux l'Hôpital dut applaudir, sa pensée triomphait; les démons de la Saint-Barthélemy étaient vaincus ». Nous devons ajouter qu'ils n'étaient pas vaincus pour toujours. Une seule victoire n'assure pas le triomphe des grandes causes.

# CHAPITRE XXVI

## RICHELIEU ET LES NU-PIEDS.



Au fur et à mesure que nous avançons dans l'étude des temps, nous voyons l'unité française se constituer plus fortement, et par là même, l'histoire locale se confondre avec l'histoire nationale. Après l'édit de Nantes et la paix de Vervins, Rouen, comme le reste de la France, s'adonna au commerce et à l'industrie. Ses toiles et ses futaines s'exportent jusque sur les côtes d'Afrique. Ses verreries jouissent d'un grand renom, des essais de sériculture sont tentés. Un Flamand sème à Darnetal 285,000 pépins de mûriers blancs et le roi met à la disposition de deux passementiers en soie la maison du *Bœuf couronné*, dans la rue Saint-Vivien ; il veut contraindre les propriétaires de mûriers à leur vendre à prix taxé les feuilles nécessaires à la nourriture des vers. L'entreprise ne réussit pas. L'agriculture du moins florissait dans la province; la prospérité renaissait sous un gouvernement réparateur, l'avenir paraissait assuré pour de longues années, quand on apprit avec terreur la mort de Henri IV. « La nuit du 15 mai 1610 fut troublée à Rouen par des bruits inaccoutumés de chaises de poste traversant la ville en hâte, de gens heurtant violemment aux portes, d'allées et venues inexplicables, de mots de guet échangés, de patrouilles parcourant les rues. « Le roi était mort ! «

frappé par un fanatique, l'infâme Ravaillac. Alors renaissent les troubles d'une minorité orageuse ; alors, sous le gouvernement d'une femme capricieuse, s'élèvent les fortunes les plus scandaleuses. Un favori incapable, Concini, devient maréchal d'Ancre; il est tout puissant en Normandie, grâce à la faveur de Marie de Médicis, l'indigne épouse de Henri IV, celle qui n'eut même pas pour son fils encore enfant, pour le jeune Louis XIII, la tendresse d'une mère. Occuper en maître la Normandie, y lever des troupes, s'y cantonner dans les fortes places de Pont-de-l'Arche et de Quillebeuf, tenir ainsi ses ennemis, et, au besoin, le roi lui-même en échec, telles étaient les visées de l'astucieux Italien que soutenait la Régente. Il ne manque pas de venir à Rouen pour s'y faire des partisans; descendu à l'hôtel du Bec, il souriait à tous, pour tous il avait des promesses, des paroles aimables : « Aimez-moi, monsour et je vous ferai favour », répétait-il dans son jargon moitié italien moitié français à chacun de ses visiteurs ; mais la finesse florentine ne devait pas avoir prise sur la sapience normande; le parlement s'opposa au projet du favori qui songeait à relever le fort Sainte-Catherine et à s'y fortifier. Celui-ci, furieux de son échec, menaçait la province de la mettre à la raison, ses menaces ne réussirent pas mieux que ses caresses On s'attroupa devant son hôtel, on chanta sous ses fenêtres le verset des litanies qui avait si longtemps retenti aux temps de Rollon : « *A furore Normanorum, libera nos Domine* », et Concini, ne pouvant plus se contenir, murmurait : « Je feray manger les doigts à ceux qui contrarieront mes volontés ». Vaines paroles ! le génie de l'Italien n'était pas à la hauteur de son ambition ; le pistolet de Vitry, quelques mois plus tard, débarrassait le royaume de cet odieux personnage.

Au favori de la reine-mère succéda le favori du jeune roi, sans grand avantage pour la nation ; les impôts sont excessifs, la misère extrême. Richelieu paraît ensuite : si la France se relève par la ferme et habile politique du ministre à l'extérieur, si le pouvoir royal s'affermit et triomphe à l'intérieur, le peuple continue de souffrir. Richelieu est une des grandes figures de notre histoire, mais à cette figure il manque quelque chose : c'est la bonté. Un cœur réellement humain ne battait pas sous la robe rouge du cardinal : « Voyez sa statue dans la grande galerie de l'Hôtel de Ville ; les traits du visage ont quelque chose d'impassible et de dur ; toute la vie, toute l'expression est dans ce regard profond, dans ce front si vaste qu'absorbe une seule pensée : la grandeur de la France et du roi. Nous devons admirer le ministre, le respecter, tant il a fait pour cette France, à la quelle il a donné le Roussillon, l'Artois, et l'Alsace que nous avons perdue, hélas ! Nous ne pouvons l'aimer ; si lourd fut son gouvernement pour le peuple, pour la France en général, pour Rouen et la Normandie en particulier.

La misère, déjà grande au temps de Concini et de Luynes, prit alors des proportions épouvantables ; mais qu'importait au tout puissant ministre ? Ne disait-il pas que si les peuples étaient trop à leur aise, il serait impossible de les contenir dans les règles du devoir !

Il pouvait être satisfait, *le peuple n'était pas trop à son aise*. Pendant qu'on dansait à la cour, devant le roi et le cardinal, le ballet allégorique qui représentait la Félicité de la France, on voyait dans les campagnes « les paysans couplés au joug de la charrue, paître l'herbe et vivre de racines : des bandes de brigands infestaient la contrée ; « ils portaient sur la tête une façon de bonnets ou capuchons avec masques de nouvelle invention appelés carrapoux,

desquels ils se couvraient entièrement le visage, se servaient de *poires d'angoisse* pour étouffer les cris de leurs victimes ». Dans les campagnes éclatait l'insurrection des Nu-Pieds. A Rouen, les gagne-petit, les drapiers, les cartonniers, dont les nouveaux impôts avaient ruiné l'industrie, s'agitaient exaspérés.



Gorin et les Nu-Pieds.

Dans ce monde furieux, plein de haine et de rage, un homme s'était rencontré plus grand, plus fort, plus hardi, criant plus haut que les autres, c'était Noël Ducastel, dit Gorin, un horloger. C'était bien le chef qu'il fallait aux mutins qui se prirent à l'écouter, à l'admirer, à le suivre. De je ne sais quelle barre de fer, à pomme de cuivre, trouvée dans le pillage, il s'était fait comme un bâton de commandement, qu'on le voyait brandir inces-

samment sur sa tête en criant de sa voix de stentor: « Allons, amis, suivons Jean Nu-Pieds! » se donnant par là comme le lieutenant, à Rouen, de ce chef mystérieux, d'autant plus redouté partout qu'on ne le voyait point paraître et qu'en réalité il n'existait pas. Surtout ces mots : Raoul, Raoul ! Rou, Rou ! Raux, Raux ! (comme qui diroit : Ha Raoul, où êtes-vous ? Du reste, un si universel et si effréné courroux ne se devait point exhaler longtemps en cris confus et en vains discours ; et cette sorte d'armée désordonnée se mettant en marche, alla partout où il y avait des maisons de financiers, de commis, de partisans, de donneurs d'avis, d'hommes intéressés aux impôts ; mais, de préférence, à tous les bureaux où étaient perçus les droits du roi. On les savait bien trouver, en quelque lieu qu'ils eussent été établis ; et, sur un grand nombre, à peine deux ou trois purent échapper à ce pillage. Gorin, frappant à la porte de chacun d'eux avec sa barre de fer, les marquait, avec des pincettes rougies au feu, et donnait ainsi le signal, disant : « Allons, compagnons, faites votre devoir ! » Ces furieux le faisaient en effet, s'évertuant à coups de bâton, de leviers, de massues, de haches et de pierres, usant de tout ce qui pouvait servir à détruire, sans oublier le feu qu'ils mirent dans dix endroits, jouant ainsi à incendier la ville tout entière. Dans la rue de la Prison la maison de Le Tellier de Tourneville, receveur général des Gabelles, homme de peu, devenu riche comme un *Crésus* en moins de rien, fut assiégée, malgré l'intervention du parlement ; les mesureurs du sel qui s'étaient barricadés avec lui, furent massacrés par la populace. Quant à Le Tellier, après s'être coupé la barbe, il put s'évader déguisé en trompette et sonnant de cet instrument ; Il se réfugia dans l'église de Saint-Laurent, où il fut

poursuivi jusqu'au haut de la tour. Un conseiller le sauva en l'emmenant au Vieux-Palais et il parvint à gagner Paris.

La répression devait être terrible : Gassion, envoyé par Richelieu après avoir exterminé les Nu-Pieds, fit son entrée dans la ville terrifiée à la tête de ses troupes ; les habitants des faubourgs se réfugièrent dans les bois ; des échafauds se dressèrent sur toutes les places. Le parlement, qui avait été trop lent à punir, les bourgeois, qui n'avaient pas combattu l'émeute, furent enveloppés dans le châtiment général. Les accusés n'étaient pas entendus ; un ordre verbal du chancelier Seguier les envoyait à l'échafaud ou à la potence.

Cette année, il n'y eut pas d'étrennes à Rouen et il ne fu pas chanté : « le Roi boit ! » (Floquet).

---

# CHAPITRE XXVII

## PROSPÉRITÉ DE ROUEN AU TEMPS DE COLBERT.



E poids des impôts, si lourd sous Richelieu, ne fut point allégé par Mazarin; aussi, lorsqu'éclatèrent les troubles de la Fronde, Rouen se prononça-t-il en faveur du duc de Longueville, l'un des chefs de la rébellion, contre d'Harcourt qu'envoyait en Normandie la régente, pour y faire triompher la cause royale.

Mais la bourgeoisie comprit vite qu'elle n'avait rien à attendre des princes et de la noblesse pour le redressement de ses griefs. Fidèles à leurs habitudes, les grands n'avaient combattu que poussés par l'intérêt privé. Aussi, quand dans la Fronde des Princes, la belle duchesse de Longueville vint au Vieux Palais pour soulever la ville en faveur de ses frères Condé et Conti, et du duc son mari emprisonnés par Mazarin, y fut-elle froidement accueillie et obligée de quitter le château, au milieu d'une population indifférente à ses larmes. La royauté triomphante avec le jeune Louis XIV, et la sage administration de Colbert, le fils du marchand de draps de Reims, changèrent la face des choses. Les heureuses années du règne de Henri IV et de Sully reparurent. Commerce, industrie, arts et lettres, tout florissait en même temps, et Rouen eut sa grande part dans ce déploiement

simultané de toutes les forces vives de la nation; d'immenses progrès furent accomplis.

Au xvi° siècle, de nouvelles industries s'étaient ajoutées aux anciennes. Le tissage de la soie, des étoffes d'or et d'argent avaient remplacé la draperie transportée à Darnétal et à Elbeuf. Au xvii°, les toiles fines, les cuirs et les cartes donnent lieu à une grande exportation jusque sur les côtes du Maroc.

Les industries alimentaires se développent également. Un sieur Duboc, apprit d'un Espagnol *l'état du sucrier et de raffinenr et à faire des confitures;* l'origine du bâton de sucre de pommes ne date pas d'hier, veus le voyez. Les charcutiers remontent à Louis XIII, un nommé Chauvin obtint de ce roi, l'autorisation d'établir cinquante vendeurs de chair cuite. L'usage habituel de l'eau de vie, dont l'influence est si fatale au progrès des classes ouvrières, est de la même époque, ainsi que celle du thé; le café ne parut que sous Louis XIV.

Au règne de Henri IV et de Louis XIII, remonte également la fabrication du verre et de la cristallerie. La faïence produisit des plats immenses où s'entassaient quantité de gibier et de poissons, c'était un moyen de ne pas contrevenir aux ordonnances royales qui défendaient de servir dans les festins, nopces et fiançailles plus de trois services et d'un simple rang de plats. On mettait suivant une expression restée usuelle, les petits plats dans les grands.

A la fin du siècle sous Louis XIV, Louis Poterat établissait à Saint-Sever de grands fourneaux, des moulins et des ateliers pour y faire de la porcelaine. La faïence de Rouen fut connue dans l'Europe entière, et, de nos jours les amateurs se disputent à prix d'or, les merveilleux produits, qui appartiennent à l'industrie de

cette époque. Vous pouvez en admirer de magnifiques spécimens au musée céramique dans l'enclave de Sainte-Marie.

Le commerce maritime était si prospère au commencement du XVIe siècle, que les ambassadeurs vénitiens comptaient jusqu'à deux cents navires dans notre port. Anglais, Espagnols, Portugais y établissaient leurs comptoirs. Nos marins fréquentaient les côtes d'Afrique, de la Floride, du Brésil. Beaucoup de Rouennais prirent part aux tentatives de colonisation faites sous l'inspiration de Coligny. La création du Havre en 1517, n'avait porté qu'une bien légère atteinte à la prospérité de la marine rouennaise; mais jusqu'à Richelieu, elle avait eu beaucoup à souffrir des pirates qui infestaient les mers. Les découvertes de Champlain au Canada, plus tard, celles de notre compatriote Cavelier de la Salle, dont un de nos quais porte le nom, et de son compagnon Joutel d'Eauplet, nous donnèrent la Louisiane, aujourd'hui l'un des plus riches États de la jeune république américaine, et nous ouvrirent de nouveaux marchés. Cavelier, après avoir immortalisé son nom par l'exploration du Mississipi, périt sous les coups d'un traître, mais sa mémoire vit au delà de l'Atlantique, et Rouen est fier de le compter parmi ses plus glorieux enfants. Le trafic des pelleteries avec Québec devint considérable.



Cavelier de la Salle.

Sur la Seine, un service régulier de bateaux transportait les voyageurs et les marchandises à Port Saint-Ouen et à la Bouille. Notre port, à l'époque où Farin composa son histoire, est plein de navires étrangers : « on y entend parler toutes sortes de langues, son quai est le plus beau du monde. Les marchands sont riches, fidèles et les plus hardis de toutes les nations à entreprendre de grands voyages sur la mer. » C'est déjà le grand marché des céréales, « il distribue plus de vivres en un mois par toute la France qu'il n'en est consommé en un an dans une grande province. »

La ville s'embellit, non pas tant par l'érection de monuments nouveaux, que par la construction de nombreux hôtels et de maisons plus grandes et plus commodes. On augmente le nombre des lanternes qui éclairaient les rues et on le porte au chiffre respectable de huit cents; il est vrai que nos économes aïeux avaient grand soin de les éteindre dès que brillait la lune.

La fontaine de la Croix-de-Pierre est réédifiée. La chapelle du lycée construite. En 1626 un religieux augustin, Nicolas Lebourgeois donne les plans du pont de bois qui remplaça le pont de Mathilde. Les architectes prétendirent qu'on ne pouvait faire un pont de pierre à cause de la rapidité et de la profondeur de la rivière. Le nouveau pont fut posé sur dix-neuf grands bateaux, qui haussaient et baissaient avec le flux et le reflux. On le levait la nuit pour le passage des grands navires, il subsista jusqu'en 1836. A cette époque fut construit le pont suspendu, qui va disparaître à son tour pour être remplacé par un second pont fixe construit en fer.

Les lettres, les sciences et les arts brillaient d'un incomparable éclat. Dans la pléiade des grands hommes dont le génie illustra à jamais cette époque, Rouen re-

vendique le plus grand de tous, Pierre Corneille, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. Pierre Corneille et son frère Thomas habitaient à Rouen dans la rue de la Pie, la rue Corneille de nos jours, deux maisons contiguës entre lesquelles ils avaient établi une porte de communication. Une étroite amitié unissait les deux frères qui avaient épousé deux sœurs et qui s'aidaient mutuellement dans leurs travaux. Thomas n'avait pas le génie de son aîné, mais il avait plus de facilité dans la versification. Et quand l'auteur du Cid ne trouvait pas la fin d'un vers, il ouvrait, dit-on, une trappe qui communiquait au cabinet de travail de son frère et lui criait : « Sans-Souci, une rime. »


Corneille.

Simples et bonnes, unies comme leurs maris, les deux sœurs n'avaient d'autre soin que de les rendre heureux. Le bon Ducis a fait une peinture charmante du ménage des Corneille; il nous dit en parlant des modestes compagnes des deux poètes :

« Ce n'était que de bonnes mères,
Des femmes à leurs maris chères,
Qui les aimaient jusqu'au trépas;
Deux tendres sœurs qui, sans débats,
Veillaient au bonheur des deux frères,
Filant beaucoup, n'écrivant pas.

Les deux maisons n'en faisant qu'une;
Les clefs, la bourse était commune,

Les femmes n'étaient jamais deux;
Tous les vœux étaient unanimes;
Les enfants confondaient leurs jeux;
Les pères se prêtaient leurs rimes;
Le même vin coulait pour eux.

Il est triste d'ajouter que tout le génie de Pierre Corneille ne le sauva pas du besoin et que le Grand Roi devait laisser se débattre dans la gêne et mourir dans la misère le plus grand génie qui ait illustré son règne.

La France, arrivée au plus haut point de sa puissance et de sa prospérité, allait tomber de ce dégré de splendeur. La religion mal comprise d'un roi qui eut plus de grandeur dans le caractère que de largeur dans l'intelligence, le fanatisme du vieux et dur Le Tellier, père de Louvois, les excitations des évêques et d'un clergé qui comptait pourtant dans son sein des Bossuet, des Bourdaloue, des Fénelon, arrachait à Louis XIV, la révocation de l'édit de Nantes. Ce fut un coup fatal porté à la France et dont Rouen, devait souffrir plus que toute autre ville de France.

---

# CHAPITRE XXVIII

## RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. MISÈRES DE LA FIN DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

### RÉVOCATION DE L'ÉDIT.



Les passions religieuses, restées vivaces après l'édit de Nantes, s'étaient calmées sous Louis XIII. Ainsi on avait accordé aux protestants une vergée de terre dans le Champ du Pardon pour y inhumer ceux qui mouraient de la peste. On leur permettait de célébrer la fête de Noël au Bois-Guillaume, au lieu de se rendre à leur temple du Petit-Quévilly, et on les dispensait de tendre devant leurs maisons à la Fête-Dieu. La guerre de la Rochelle, dans laquelle les religionnaires rouennais avaient manifesté leurs sympathies pour les révoltés et l'établissement des jésuites ranimèrent les animosités qui s'éteignaient. Mais Richelieu, après avoir empêché les protestants de former un État dans l'État, avait respecté la liberté de conscience et maintenu l'édit de Nantes. Mazarin ne se montra pas moins tolérant. « Le petit troupeau paît de mauvaises herbes, disait-il, mais il ne s'écarte pas » et il lui tenait grand compte de ne pas s'écarter. En 1652 une déclaration royale confirmait pleinement et entièrement l'édit de pacification.

L'Eglise Réformée avait à sa tête des hommes de

grande valeur et de grande vertu ; tels étaient les Basnage, les Legendre et les Pierre Dubosc. C'est après avoir entendu ce dernier que Louis XIV disait à la reine Marie-Thérèse : « Madame, je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux ». Au talent, ces ministres joignaient une vie austère, et imposaient une sorte de vénération même à leurs adversaires. Il n'en était pas ainsi du clergé catholique pris en masse.

Ainsi, nous lisons, dans l'histoire du parlement de Normandie de M. Floquet, que, l'avocat général Le Guerchois reproche aux ecclésiastiques de se promener en habit court, les cheveux poudrés, d'aller en cour, aux comédies, aux bals, aux banquets ; d'entrer à l'église ; non avec la robe, le surplis et le bonnet, car ils se croiraient faire un grand déshonneur, mais d'y marcher bottés, éperonnés et quelquefois l'épée au côté.

Ils se font charger de plusieurs cures dont ils perçoivent très exactement et très soigneusement la récolte des fruits temporels, mais il y a telle de ces cures qui n'a point vu son curé actuellement résider depuis plus d'un siècle ».

Les religieux qui peuplaient les couvents alors si nombreux n'avaient pas scrupule de quitter leurs maisons, de vagabonder sans congé ni obédience, de hanter les cabarets et les lieux publics.

Avec de telles mœurs, le clergé ne pouvait lutter contre ses adversaires. Il invoqua la persécution et commença par obtenir du parlement, dominé par les jésuites, la fermeture des petites écoles. Deux vieilles filles avaient réuni dans une de ces écoles sept à huit enfants, Le Guerchois vint déclarer en pleine audience que « l'écriture, un art si noble, ne doit pas être enseignée par des femmes ». Le collège protestant de Quévilly fut supprimé. On inter-

dit aux huguenots les professions d'épicier, d'apothicaire, de libraire, d'imprimeur, de loueur de chevaux; ils ne purent plus être ni apprentis ni domestiques. Dans les prêches, des places étaient réservées pour les catholiques, et les écoliers y allaient faire du désordre. On défendit même aux chirurgiens et aux sages-femmes d'assister les femmes religionnaires en couches.

Après le sac du temple de Quévilly par les élèves des jésuites et par la populace, les bons Pères se font adjuger, en vertu d'un arrêt rendu à la sourdine, la bibliothèque du prêche. « Ils y envoient des hommes en nombre avec des paniers, et l'ont ainsi sous clé dans leur collège, avant qu'on sût seulement dans Rouen qu'elle dût jamais leur appartenir. »

Pour achever l'œuvre de la conversion, douze compagnies de cuirassiers sont logées chez les protestants; les échevins recevaient l'ordre d'aller de maison en maison et de donner jusqu'à trente sols à qui découvrira un huguenot caché, « si l'on dépense à cela cent francs ou cinquante écus, le roi les fera retrouver ». Le corps du religionnaire qui mourait fidèle à sa foi était attaché sur une claie, la face contre terre, traîné par les rues et carrefours, puis pendu à une potence, enfin jeté à la voirie; parfois le peuple s'en saisissait, et le cadavre était horriblement profané.

Le gouvernement, par une loi dérisoire, déclara que, dès l'âge de sept ans, l'enfant protestant aurait le droit d'abjurer la religion de ses parents, qu'il pourrait quitter la maison paternelle si cette maison lui déplaisait. Il se ferait payer une pension par ses père et mère. Jamais, en aucun temps, pareille atteinte peut-être ne fut portée aux droits sacrés de la famille.

Cette mesure fut elle-même dépassée, et les enfants

enlevés à leurs familles. Le gouvernement se fit «*voleur d'enfants*». Malgré les douleurs des pères, les prières, les larmes, la rage sublime des mères, les soldats emportaient dans leurs bras les pauvres créatures. Quelquefois, quand la mère rentrait à la maison, la petite couche était vide, le fils avait été enlevé par les dragons, enlevé à jamais. Le père n'avait plus d'enfant. L'édit de Nantes fut enfin révoqué en 1685 et des lois atroces édictées contre ceux qui persévéraient dans l'hérésie.

Cette révocation eut les conséquences économiques les plus funestes. Rouen fut atteint et dans sa population et dans son industrie. L'élite de ses habitants, négociants, armateurs, industriels, se réfugia à Rotterdam; c'est là que se fixèrent les frères Basnage, qui ont donné leur nom à une de nos rues, les ministres Legendre et Pierre Dubosc; une des auberges de la ville hollandaise prit le nom d'hôtel de Rouen. Le chapelier Paul Varin y fonda une maison colossale pendant que David Mallet portait à Berlin l'industrie de la chapellerie, et que Le Cornu établissait une manufacture de draps dans le Brandebourg. A Londres, toute une colonie occupait le quartier de Smithfield. Avant la révocation, les fils des grandes familles, des riches négociants allaient apprendre le commerce à Londres, à Amsterdam ou dans d'autres capitales de l'Europe; après la révocation, une permission royale fut exigée pour sortir du royaume ainsi que des cautions de retour; enfin des capitaux immenses furent emportés par les fugiitfs. Cossard, un des premiers commerçants de Rouen, réalisa toute sa fortune et partit. Plus de deux cent quarante marchands l'avaient imité. A la fin de son règne, Louis XIV, roi d'un pays ruiné, empruntait à deux cents pour cent, tandis que, dans la Hollande, riche des capitaux ap-

portés par nos compatriotes, le taux de l'intérêt était descendu à trois pour cent. En Normandie comme dans tout le royaume la misère était à son comble. L'intendant Boisguilbert nous apprend que, dans la généralité de Rouen, sur soixante-dix mille habitants il n'y en a pas



La misère en Normandie.

cinquante mille qui couchent autrement que sur la paille. Dans la ville, les plus aisés ont de la peine à avoir du pain pour leur subsistance ; le commun du peuple en manque totalement, et il est réduit à se former des nourritures qui font horreur à l'humanité ; il mange du pain d'avoine ou du son mouillé ; ses vêtements sont des haillons et souvent en hiver des haillons de toile ; il habite d'affreux taudis dans des sous-sol humides où ne pénètrent ni l'air ni la lumière, couche sur des amas de chiffons dans un coin de la chambre froide et nue, et

pour ce gîte, où il n'y a ni chaises, ni meubles, ni même un lit, il est obligé de payer une lourde capitation.

Il est facile de comprendre les trésors de haine amassés dans le cœur de la nation contre le roi vieilli et abandonné de la fortune. On s'explique que le jour des funérailles royales, oubliant le respect dû à une vieillesse éprouvée par le malheur, dû à la majesté de la mort, le peuple buvant et chantant, ait allumé des feux de joie et jeté de la boue sur le cercueil de celui qu'il avait appelé le grand roi, le Roi-Soleil.

Pour en finir avec les persécutions religieuses, disons de suite qu'elles ne devaient pas cesser avec Louis XIV. Rouen, sous Louis XV et Louis XVI, sera témoin, sinon des mêmes supplices, du moins de vexations sans nombre. Le principe du droit de persécution reste incontesté si l'application en devient moins violente. Quand le principe, non pas de la tolérance mais de la liberté de conscience sera proclamé, ce n'est pas à la religion enfin mieux comprise qu'on le devra, mais à l'esprit philosophique. La grande voix de l'humanité, de la liberté de penser et de croire s'est fait entendre par la bouche des Montesquieu et des Voltaire. Désormais le juge hésite quand il s'agit de prononcer la sentence, et la hache tremble dans les mains des bourreaux, quand il s'agit de l'exécuter, jusqu'à ce que la Révolution vienne chasser juges et bourreaux. L'enlèvement des enfants continua jusqu'à cette époque comme le prouve une lettre de Marie Bonnel, supérieure de la maison des Nouvelles Catholiques de Rouen, en date du 10 janvier 1790. Cette religieuse nous apprend qu'elle avait encore chez elle deux filles ainsi enlevées à leurs familles, et elle demandait de nouvelles pensionnaires.

# CHAPITRE XXIX

## LES SORCIERS. — LE PROCÈS DE MADELEINE BAVENT



Du reste, c'est chose étonnante de voir combien les esprits restent soumis aux préjugés les plus absurdes, dans ce siècle où la philosophie, l'éloquence, la poésie, les lettres enfin brillent d'un si vif éclat. Un des faits où éclate le plus vivement cette espèce de contradiction, de contresens dans l'histoire, est la croyance générale à la sorcellerie. Ce sont les poursuites dirigées contre des malheureux accusés de sortilège[1]. Le parlement de Rouen, plus que tout autre, s'acharne après les prétendus sorciers qui abondent au Mesnil-Esnard, à Montérollier-Buchy, à Saint-Martin de l'Eglise, dans toute la Normandie. Sur le Vieux-Marché, les bûchers ne s'éteignent pas; les bergers surtout fournissent un nombreux contingent à cette armée de victimes; la raison en est facile à comprendre.

Au milieu des forêts, au fond de campagnes éloignées de toutes voies, parmi des hommes sujets aux maladies,

[1] La croyance aux sorciers était générale au moyen-âge, et les peines les plus sévères avaient été édictées contre eux; un concile tenu à Rouen, en 1237, dispensait pour les mariages de la publication des trois bans lorsqu'il y avait crainte des maléfices qu'on peut faire aux deux mariés. Cette croyance se perpétua non-seulement dans le peuple ignorant, mais même dans les classes lettrées.

et privés de tout secours de l'art, quelques pâtres accoutumés à traiter, à guérir leurs bestiaux malades avaient paru des docteurs à de grossiers villageois, plus ignorants qu'eux encore ; oisifs, isolés, rêveurs, munis de recettes mystérieuses, réputés capables de donner les maux aussi bien que de les guérir, ces hommes que l'infirmité avait implorés, la perversité les dut appeler aussi quelquefois à son aide ; ils jetaient des *sorts* ; haïssant un autre pâtre, ils pouvaient infecter ses troupeaux, donner quelque mal à ce pâtre lui-même. Après quoi, le soir, sous sa hutte, au milieu des siens, pendant les longues veillées d'hiver, la neige tombant à flocons, et le vent sifflant au loin sur les bruyères, comment le berger aurait-il pu ne point raconter ses cures merveilleuses, les choses étranges qu'à la tombée de la nuit il avait vues ou cru voir en descendant la montagne, les contes de diables, de sorciers, dont on avait imbu sa jeunesse, contes qui saisissaient sa femme et ses enfants pressés autour de lui, avides, insatiables, ravis de les entendre. Leur mari, leur père avait été au sabbat et y avait vu des choses étranges ! Combien ils étaient impatients d'y aller à leur tour ! A la longue, l'imagination imprégnée, le soir, de ces images, les reproduisait, la nuit, dans les rêves avec mille actions ou coupables ou merveilleuses, ou bizarres, dans lesquelles on avait été acteur ou témoin. Ainsi de siècle en siècle, la foi au sabbat, les recettes mirifiques, les cures merveilleuses passaient de père en fils avec la houlette. Que si, après cela, des bestiaux, en grand nombre, venaient à périr d'un mal inconnu, si des hommes, des femmes tombaient inopinément en langueur, si on voyait des décès nombreux, inattendus, étranges, faut-il s'étonner que tous à la fois, regardassent, accusassent le pâtre, le saisissent et le trainassent devant le juge? (Floquet).

Les couvents fournissaient aussi bon nombre de sorciers, de possédés, surtout les couvents de femmes. Suivons un de ces procès de sorcellerie alors si fréquents ; prenons le plus célèbre, l'un des derniers dont le parlement eut à s'occuper, celui de Madeleine Bavent.

Madeleine Bavent d'abord couturière, puis religieuse au couvent de Louviers, avait été initiée à la magie par un prêtre corrompu, Mathurin Picard ; chaque nuit elle se croit enlevée par le diable et menée au sabbat, elle y voit sorciers et sorcières mangeant de la chair humaine et faisant rôtir de petits enfants, puis parodiant la messe, et profanant les hosties ; enfin l'infernale réunion se livre à toutes sortes d'horreurs. Marie participe à ces impiétés, à ces horreurs ; le diable s'attache à ses pas. Au couvent le chat noir qui la suit, qui l'obsède, la caresse, c'est le diable encore. Cependant la bizarrerie de sa conduite, de ses réponses étonnent les religieuses. Ses récits agissent vivement sur des esprits faibles et impressionnables à l'excès. Quelques-unes d'entre elles s'imaginent à leur tour qu'elles sont sous la puissance du malin, qu'elles ont signé de leur sang un pacte avec lui. Elles se croient possédées du démon, elles le sentent agir en elles, passer par leur bouche. « Le parlement, informé de la possession des religieuses de Louviers, ordonna une enquête, après laquelle Marie Bavent et plusieurs religieuses furent arrêtées. Dans son interrogatoire, Marie avait dénoncé Mathurin Picard, mort depuis quelques années. Picard fut mis en jugement, son cadavre exhumé, enfermé dans une bière scellée, et porté à Rouen. Thomas Boullé son ancien vicaire fut impliqué dans le procès. Pour étudier les faits, le parlement envoya à Louviers un médecin du nom de Lamperière, alors âgé de quatre-vingts ans. Le bonhomme était connu de longue date pour

sa crédulité; dans tous les procès de sortilège, il excellait à découvrir *la griffe du diable*, la marque du sorcier. On appelait ainsi une partie du corps que le contact de Satan avait rendu insensible; pour la trouver, on promenait par tout le corps une aiguille dont on piquait le prétendu sorcier, qui gémissait ou poussait des cris chaque fois que l'aiguille lui entrait dans les chairs. Or, il arriva, que sur la cicatrice d'une plaie guérie, Thomas Boullé ne sentit pas la piqûre.

Lamperière rayonnait de joie, il avait une fois de plus déjoué les ruses du malin. Boullé était, en outre, accusé par une pauvre folle, persuadée d'avoir été au sabbat, et d'y avoir rencontré le vicaire. Malgré les dénégations de ce dernier, le parlement, devant l'évidence de pareilles preuves, n'hésita pas et condamna au feu le cadavre de Mathurin Picard, et le malheureux Boullé.

Le 21 août 1647, une multitude, telle que Rouen de longtemps n'en avait vue dans ses murs, put contempler un spectacle étrange. Dans sa bière scellée, goudronnée, le curé Mathurin Picard, mort, traîné sur la claie; sur une autre claie son vicaire Thomas Boullé, plein de vie, lui, et tout jeune encore, en qui luttaient horriblement l'indignation et la peur. Il dut faire amende honorable au parvis de Notre-Dame, tête et pieds nus, en chemise, la corde au cou, tenant une torche ardente du poids de deux livres. Ce malheureux était tout brisé de la question *ordinaire* et *extraordinaire* qu'il venait de subir. Au Vieux-Marché flambait un vaste bûcher, fournaise béante, où, après le cadavre de Picard, fut jeté vif et hurlant l'infortuné, l'innocent vicaire.

Quant à Madeleine Bavent dont le jugement avait été différé, elle demeura à la conciergerie du Palais, sans être inquiétée davantage, grosse et grasse, la cons-

cience en repos, dictant son histoire recueillie avec avidité.

En 1670, trente-quatre sorciers, venus des environs de Carentan, allaient être condamnés à mort par le parlement et exécutés, quand des lettres du roi leur sauvèrent la vie. Ce ne fut qu'en 1682 qu'une déclaration générale pour tout le royaume n'admit plus de poursuites contre les sortilèges, mais contre les imposteurs « qui se disent devins, magiciens, et enchanteurs, et surprennent des personnes ignorantes et crédules. » La peine de mort restait établie contre ceux qui passaient des superstitions aux impiétés et aux sacrilèges. Les magistrats de Rouen n'acceptèrent qu'à contre-cœur cette déclaration pourtant si sage.

---

# CHAPITRE XXX

## LOUIS XV ET LE PARLEMENT.

### LOUIS XV.



'AVÈNEMENT de Louis XV fut salué avec la même joie que l'avait été celui de son aïeul; le jeune roi n'avait que cinq ans. Le régent, Philippe d'Orléans, diminua les impôts et se montra tolérant envers les jansénistes et les protestants persécutés sous le dernier règne. Les jésuites mécontents attaquèrent le nouveau gouvernement. A Notre-Dame un P. de la Motte se fit remarquer par la violence de son langage, d'autres profitèrent du caractère débonnaire du régent pour l'imiter ; mais ces prédications n'avaient pas d'écho dans la population, plutôt portée à en faire bonne justice, comme l'éprouva le P. de la Motte qui faillit être jeté dans la rivière de Robec. Les esprits, du reste, se détournaient des questions religieuses, entraînés par la révolution financière de l'écossais Law. Aux portes de l'hôtel de la Monnaie, alors près de Saint-Eloy, on se pressait comme à Paris dans la rue Quincampoix; la foule était telle que plusieurs personnes furent étouffées. Pendant que quelques rares favoris de la fortune faisaient en peu de temps des gains immenses, la plupart des crédules spéculateurs furent ruinés. C'est le sort réservé à tous ceux qui se laissent éblouir par la perspective de

gros intérêts, qu'il est d'autant plus facile aux spéculateurs de promettre, qu'on ne songe pas à les payer.

En 1729, à l'occasion de la naissance du Dauphin qui devait être le père de Louis XVI, fut institué le pèlerinage de Notre-Dame de Bon-Secours.

Malgré les impôts et les taxes sans nombre levés pour satisfaire aux nécessités de la guerre, malgré les prodigalités du jeune roi, le nom de Louis XV restait populaire; le peuple, qui trop souvent a le besoin de se faire une idole, avait aimé l'enfant royal pour sa jeunesse, sa beauté. Lorsqu'il tomba malade à Metz ; puis lorsqu'on apprit sa guérison, dans notre ville, comme dans tout le royaume, la population passa tour à tour par les plus vives inquiétudes et la joie la plus grande; cette affection de la nation pour son indigne monarque disparut bientôt après les turpitudes du règne, et fit place à la haine et au mépris. De nombreuses émeutes éclatèrent aux environs et à Rouen: elles étaient causées par la faim.

Le parlement, alors fort populaire, se montrait hostile aux jésuites dont les envahissements avaient fini par l'inquiéter, il supprimait cette puissante corporation comme l'avait fait le parlement de Paris. Après la lutte contre les jésuites, venait la lutte contre les exigences du pouvoir royal; les voûtes du palais retentissaient de paroles hardies; la résistance était déclarée un devoir et, lorsque le président Hue de Miromesnil fut exilé par le roi, le maire et les échevins de Rouen ne craignirent pas de lui adresser une lettre pleine de regrets et de respect; c'était une protestation contre le coup qui frappait cet homme de bien. Le *manifeste aux Normands* en appelait à l'opinion publique et montrait, dans la suppression du parlement par la royauté, une atteinte au pacte de la *nation normande* avec celle-ci; il y était parlé de l'effrayante pers-

pective d'un avenir qui se hâtait. Déjà la révolution approche. Les peuples ne se considèrent plus comme un troupeau, confié par Dieu à la garde des rois ; ils ont conscience de leurs droits. Les Normands redeviennent libres, puisque les conditions essentielles de leur soumission sont violées. Un conseiller, nommé Dufossé, ayant reçu l'ordre de se rendre dans l'île de Noirmoutier, répondit qu'il ne connaissait pas d'ordonnance dans le royaume qui contraignît un citoyen de se rendre en exil ; s'il était criminel, il se constituerait en prison ; il demandait en conséquence que son procès fût fait sur l'heure, mais par des juges légaux. Le Conseil Supérieur envoyé pour remplacer le parlement reçut le plus mauvais accueil. Toutes les maisons, même les hôtelleries, s'étaient fermées pour ses membres ; à leur arrivée, il fallut les loger à la *craie*, comme cela se pratique pour les soldats qui arrivent dans une localité. Le président Langlois fut durement bousculé au parterre du théâtre ; sur les places publiques, les bateleurs singeaient les allures des nouveaux magistrats. Les clercs du palais osèrent attacher à une potence le mannequin de l'intendant De Crosne, soupçonné de vouloir devenir premier président.

Pour molester les nouveaux juges, les clercs de la basoche jouèrent à la balle dans la grande salle du palais ; quand le Conseil fut dissout à la mort de Louis XV, ces derniers firent généreusement les frais de ses funérailles. Une bière couverte d'un drap noir, semée de larmes d'argent, fut placée sur la table de marbre entourée d'un somptueux luminaire, au milieu d'une longue allée d'ifs ; on y lisait l'épitaphe suivante :

Ici gît un corps sans âme;
Priez Dieu qu'il en ait l'âme

Le XVIIIe siècle fut aussi une époque de grand développement industriel et commercial. Dès 1700, Charles Delarue fait venir plusieurs chargements de coton des colonies et introduit la filature, appelée à devenir l'industrie principale de la contrée. On mélange le coton avec la soie, le chanvre et le lin, enfin la toile *tout coton* fait son apparition en 1703. La rouennerie était créée.

Au milieu du siècle on commence à teindre les cotons en rouge des Indes. On emploie l'indigo dont l'usage avait été interdit sous peine de mort par Henri IV pour protéger la culture des plantes tinctoriales de la contrée. Pouchet établit à Bondeville la première fabrique de toiles ou indiennes. Saint-Sever travaille les mousselines et les velours. Edouard Adam trouve une méthode pour la distillation des alcools. L'agriculture s'enrichit de la pomme de terre cultivée dans le pays de Caux et dont la première apparition sur les marchés eut lieu vers 1742. La Bourse fut construite pour les commerçants, « dont la salle est agréable et ornée de grands tableaux où sont représentés au naturel plusieurs rois de France ».

La ville subit alors différentes transformations. Les portes de la Vicomté et de la Haranguerie furent démolies, la fontaine de la Grosse-Horloge reconstruite ; dans la rue des Bonnetiers s'éleva le portail de l'archevêché, et sur le quai, la porte de Guillaume-Lion. Sous le règne de Louis XV fut bâti le théâtre des Arts qui devait être consumé par un incendie en 1876 après cent ans de durée, ce qui est beaucoup pour un édifice de ce genre, l'église de la Madeleine date de 1781, ainsi que la caserne Martainville devant laquelle M. de Crosne fit couler les eaux qui, jusqu'alors, baignaient les murailles de la ville ; les marais qui s'étendaient de cet endroit jusqu'au pied de

la côte Sainte-Catherine, furent comblés et remplacés par l'esplanade du Champ-de-Mars.

La place du Boulingrin est agrandie en 1778. C'était un lieu gazonné pour les amateurs du jeu de boules. Ce nom lui avait été donné par les Anglais au temps de leur domination.

On supprime les cimetières dans l'intérieur de la ville et dès 1776, défense fut faite d'inhumer dans les églises; dès 1780, eut lieu l'établissement des cinq cimetières de Saint-Gervais, de Lille, de la route de Neufchâtel, de la Jatte, du Mont-Gargan et de Saint-Sever. Les protestants étaient inhumés depuis 1611 vers le haut de la rue du Champ-des-Oiseaux. On avait à cette époque l'habitude de labourer les cimetières, soit avec la charrue, soit avec le pic, une ordonnance de 1787 mit fin à cet usage qui indique peu de respect pour les morts.

Parmi les règlements de police, nous signalerons l'introduction des pompes à incendie inventées en Hollande. L'administration municipale fit venir de ce pays une pompe pour servir de modèle (1719).

En 1733, un arrêt du conseil du roi enjoignit aux propriétaires de voitures et de charrettes, de faire peindre leurs noms et surnoms, sur une plaque de métal, posée, comme cela se fait encore de nos jours, en avant des roues.

Au règne de Louis XVI appartient l'établissement des voitures de place et celui des chars funèbres, le numérotage des maisons qui fit disparaître en partie les enseignes alors si nombreuses et souvent si singulières, si pittoresques et qui donnaient un cachet tout particulier aux rues de la cité.

Enfin, en 1762, avait paru le premier journal, sous ce titre : *Annonces, affiches et avis divers de la haute et basse*

*Normandie;* après avoir porté le nom de *Journal de Normandie*, il prit, en 1791, celui de *Journal de Rouen* qu'il a conservé jusqu'à nos jours.

---

# LIVRE VI

## LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION

---

## CHAPITRE XXXI

### LOUIS XVI.



LLE devait être bien lourde sur la tête d'un jeune roi de vingt ans cette couronne avilie par Louis XV. Austère dans ses mœurs, d'un jugement droit et d'un cœur généreux, Louis XVI allait payer de sa tête les fautes, les crimes et les hontes de ses prédécesseurs. Voyant le bien, il voulait le réaliser ; mais sa volonté n'était pas assez forte pour briser les résistances, imposer les réformes dont il appréciait la nécessité. Sa faiblesse vis-à-vis de ceux qui l'entouraient fit son crime ; il l'expia trop durement pour que l'histoire ose porter sur lui un jugement sévère.

L'un de ses premiers actes fut le rappel des parlements, l'abolition du droit de joyeux avènement, de la solidarité des paroisses, qui obligeaient les habitants d'une commune à payer les contributions de leurs voisins insolvables ;

la suppression de la gabelle, l'impôt le plus odieux de l'ancien régime et qui pesait lourdement sur la population de Rouen. La consommation du sel était obligatoire et chaque personne au-dessus de sept ans, devait acheter au grenier du roi, près de l'église Saint-Eloi, sept livres de cette denrée, sous le nom de sel du devoir. Ce sel devait être exclusivement réservé pour *pot et salière*, il était défendu de l'employer aux salaisons. La perception de l'impôt était en outre des plus vexatoires ; à chaque heure du jour, les commis pénétraient dans les maisons, ouvraient les armoires, le garde-manger, inspectaient le sel et faisaient un procès sous les plus ridicules prétextes, si, par exemple, le sel était de bonne qualité, car alors il ne venait pas du grenier du roi. Tous les ans nombre de personnes étaient jetées dans les prisons, pour n'avoir pu payer la Gabelle. Aussi, à chaque sédition, était-ce sur les *Gabelous* que tombaient les fureurs populaires.

Quant aux prélats, aux grands, aux favoris du roi, non seulement ils étaient exempts de l'impôt, mais encore ils recevaient des distributions gratuites de sel et pour cette raison, on les appelait les *francs salés*.

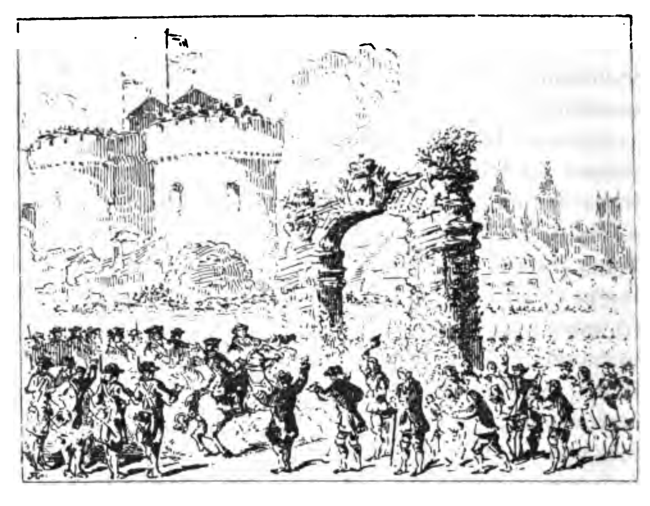
Un Normand, Turgot, le plus grand des ministres de l'ancienne monarchie, porta une main hardie sur les abus de toute espèce et poussa le gouvernement de Louis XVI dans la voie des réformes, mais ses projets trouvèrent un obstacle insurmontable dans les ordres privilégiés, dans les parlements, et surtout dans celui de Rouen. Turgot voulait abolir la corvée si ruineuse pour les paysans, on arrachait, parfois, à l'époque des semailles ou même des moissons, le villageois à ses travaux, à sa moisson, pour l'envoyer, lui, ses chevaux, sa femme ou ses enfants, réparer, souvent à plu-

sieurs lieues de distance, des chemins dont il ne se servait pas, mais qui traversaient les domaines de riches ecclésiastiques ou les terres des seigneurs. Il ne recevait aucune indemnité pour sa nourriture, celle de ses gens ou de ses bêtes. Les parlementaires acceptèrent la suppression, mais ils refusaient la prestation, qui seule rendait la mesure possible ; ils se prononcèrent également contre l'abolition des jurandes et des corporations, dont le développement excessif enchaînait l'industrie à un point incroyable : Un tailleur, par exemple, ne pouvait se servir de boutons couverts de drap sans se voir traîner devant les tribunaux par les passementiers qui faisaient leurs boutons à la main et à l'aiguille. Si un fripier s'avisait de remettre des boutons ou des pièces à un vieux justaucorps, les tailleurs à leur tour lui intentaient un procès. Mêmes rivalités entre bouquinistes et libraires ; une foule de jugements intervenaient pour marquer la limite qui sépare un habit neuf d'un vieil habit ; un livre d'un bouquin. Toute concurrence et par conséquent tout progrès devenait impossible. Le parlement ne voulait pas davantage de l'établissement d'un cadastre, qui eut permis d'asseoir un impôt équitable sur les terres, proportionnellement à leur étendue et à leur valeur. Le prétexte du bien public était mis en avant pour défendre, en réalité, des intérêts privés.

Le peuple cependant, tenait compte à Louis XVI de sa bonne volonté, de ses efforts et le roi restait populaire. Il en eut vers la fin de son règne une preuve éclatante dans l'accueil que lui fit la population de Rouen.

Le 28 juin 1786, il faisait son entrée dans la ville par l'avenue du mont Riboudet où s'élevait un arc de triomphe. Cinquante jeunes gens à cheval, en brillant uniforme, l'attendaient pour lui faire une escorte d'hon-

neur. Le canon du Vieux Palais tonnait, une foule nombreuse, avide de contempler le monarque remplissait les rues tendues de tapisseries, et saluait des cris mille fois répétés de : « Vive le roi » celui dont la France entière appréciait la bonté. Le royal cortége remonta les boule-



Entrée de Louis XVI. (Le Vieux Palais.)

vards Cauchoise et Beauvoisine, puis se rendit à la cathédrale. Après avoir reçu les cours souveraines présentées par le duc d'Harcourt, gouverneur de la province, Louis XVI se rendit à la chambre du commerce présidée par Le Coulteux, destiné à jouer plus tard un si grand rôle à la Constituante. Il supprima l'ancien droit sur les sucres et la cire, donna 20,000 livres aux hôpitaux ; puis, il descendit à pied jusqu'au pont où il se reposa sous une tente qui y avait été dressée. Un peintre rouennais Le-

monnier a représenté cette visite dans le tableau qui orne aujourd'hui encore la salle des séances de la chambre de commerce, au palais des Consuls.

Toutefois, cette popularité reçut une première atteinte, la même année, par la signature du traité avec l'Angleterre. L'industrie rouennaise, incapable de lutter contre les produits anglais, se trouvait lésée dans ses intérêts. Les difficultés s'accumulaient autour du malheureux monarque, dont les ministres de Calonne et Lomerie de Brienne précipitaient la chute. Les rigueurs de l'hiver de 1788 s'ajoutaient encore à l'intensité de la crise industrielle ; enfin, on rendait le gouvernement responsable de l'introduction des *mécaniques* ou machines. L'ouvrier d'alors n'avait pas assez de lumières pour comprendre que la machine qui se substitue au travailleur, qui épargne du travail humain et multiplie les produits, doit être, en fin de compte, utile à l'homme dont les forces sont économisées et qui peut se servir de plus en plus de son intelligence au lieu de ses bras. Les souffrances du moment parlent haut, l'avenir est incertain et bien loin; les époques de transition sont terribles à tous. De graves désordres éclataient à Rouen quand s'ouvrirent les Etats-Généraux en l'année 1789, une date célèbre entre toutes; l'heure de la Révolution avait enfin sonné ; l'ancien régime disparaissait à jamais, ses institutions vermoulues allaient croûler de toutes parts en ensevelissant sous leurs débris ceux qui s'obstinaient à les défendre.

---

# CHAPITRE XXXII

## THOURET A LA CONSTITUANTE. — INSURRECTION DES CARABOTS.



Les États-Généraux étaient en effet convoqués, le Tiers devait avoir à lui seul autant de représentants que les deux autres ordres, le clergé et la noblesse ; telle était la grande nouvelle qui se répandait partout et que tous commentaient dans la ville.

D'importantes réformes étaient annoncées : les uns prétendaient que désormais l'impôt serait payé par le clergé et par la noblesse, qui, jusque-là, en avaient été exempts; d'autres soutenaient même que les privilèges de toute espèce disparaîtraient, que les fils des bourgeois, ou des ouvriers, s'ils étaient les plus capables, pourraient arriver à tous les grades dans l'armée, à toutes les charges dans le royaume; d'autres enfin, allant plus loin encore, avançaient qu'on abolirait toute distinction entre les citoyens, qu'il n'y aurait plus de division en trois ordres, qu'il n'y aurait plus qu'un seul peuple, qu'il n'y aurait plus que des Français. Ces affirmations enthousiasmaient les uns, faisaient rire les autres. La noblesse normande s'indignait à l'idée de pareils changements, celle du bailliage de Rouen affirmait que la distinction des rangs est indispensable dans tout état monarchique. Un gentilhomme serait-il tenu à loger des gens de guerre? ou bien serait-il nommé à son tour, avec son vassal,

collecteur des subsides de la paroisse? Enfin, s'il était soumis à l'impôt et dans l'impossibilité de le payer, on le verrait donc recevoir dans sa maison le collecteur et supplier cet homme du Tiers Etat d'avoir quelques égards pour lui! Pourquoi alors ne pas forcer le fils du noble à tirer à la milice comme les vassaux? On marchait aux abîmes; le gentilhomme peu fortuné allait être avili et confondu dans le peuple, et le clergé partagerait cette honte; c'était la ruine de la noblesse, la ruine de l'Eglise!

Etre confondu avec nos frères, c'était pour les nobles, les privilégiés, une honte, une dégradation! Voilà ce qu'on pensait, voilà ce qu'on disait, voilà ce qu'on imprimait au commencement de 1789, au commencement de la Révolution! Et il est des fils ingrats de ces hommes si dédaignés qui prennent aujourd'hui parti contre cette Révolution à laquelle ils doivent d'être ce qu'ils sont. Mais le Tiers d'alors n'avait pas de ces transfuges; on serrait les rangs pour marcher à la conquête de la Liberté et de l'Égalité. Quand les curés de la ville eurent annoncé au prône la convocation des électeurs, tous se présentèrent aux urnes, tous acclamèrent les noms des trois élus: l'avocat Thouret, les négociants Le Couteulx de Canteleu et de Fontenay aîné. Vos pères avaient été bien inspirés dans leurs choix et Rouen fut dignement représenté à ces Etats-Généraux d'où devait sortir l'Assemblée Nationale Constituante.

Toutefois cette transformation ne devait pas s'opérer sans de grandes résistances; les journées du 17 et du 20 juin resteront à jamais mémorables. Ce fut le 17 juin que les représentants du Tiers unis à quelques membres du bas clergé et de la noblesse se constituèrent en Assemblée nationale. Le 20 juin, dans la salle du Jeu de Paume, à Versailles, ces mêmes hommes jurèrent de ne pas se

séparer avant d'avoir donné une constitution à la France, et c'est à ce serment que l'Assemblée de 1789 dut de jouer un si grand rôle. Les Etats d'autrefois n'avaient eu ni loi, ni règle certaine; la couronne ne répondait guère à leurs doléances. Profitant des jalousies, des rivalités d'intérêt des trois ordres, elle les renvoyait avec des promesses dont elle ne tenait pas souvent compte, et le roi restait le maître suprême. La Constituante offre un tout autre caractère; elle impose les réformes; elle inscrit dans sa constitution les glorieux principes de 89, que raillent des hommes qui, sans le triomphe de ces principes, ne seraient rien. C'est elle qui, dans l'histoire, non pas de la France seulement, mais de l'humanité entière, a fait l'œuvre la plus grandiose qu'ait jamais faite une assemblée. L'un des ouvriers les plus éminents de cette œuvre fut un député de Rouen, Jacques-Guillaume Thouret. Thouret avait été choisi à l'unanimité pour représenter le Tiers à l'assemblée provinciale de 1787. Quoiqu'il eut affronté la défaveur populaire en se prononçant *pour les mécaniques*, ses électeurs lui restèrent fidèles; appelé à siéger à la Constituante, il s'y fit immédiatement une grande place, et Mirabeau, étonné de son génie, de son éloquence, de ses capacités, s'écriait : « Il n'y a pas dans l'Assemblée, six personnes de la force de M. Thouret ». Mais le rôle que joua ce grand citoyen à l'Assemblée ne rentre pas dans les cadres de notre travail, et nous devons revenir à l'histoire locale.

La surexcitation des esprits, la misère et l'affaiblissement des anciennes autorités donnaient beau jeu à l'esprit de révolte. Les Carabots, ainsi nommés de leur cri de ralliement, parlaient d'accaparements, demandaient du pain, et assiégeaient le quartier Martainville. Ils assaillaient sur le quai des voitures de blé à destination de

Paris ; à Saint-Sever, ils brisaient les machines, envahissaient l'hôtel du procureur général Godart de Belbeuf, et le saccagaient. Sur ces entrefaites, arrivait la nouvelle de la prise de la Bastille. Les Carabots, aidés des *volontaires*, se portèrent au Vieux Palais, regardé comme la Bastille de Rouen. Le comte d'Harcourt, qui s'y était renfermé, n'essaya même pas de résister ; il rendit le château aux premières sommations, licencia ses troupes et remit aux officiers de l'hôtel de ville le commandement de la milice bourgeoise, des arquebusiers et de la Cinquantaine.

Comme à Paris, le peuple voulut avoir son Lafayette. Un rassemblement d'hommes armés, de femmes et d'enfants, criant et vociférant, se rendit au château de Saint-Jean du Cardonnay. Le marquis d'Herbouville qui l'habitait est entraîné par cette multitude enthousiaste, conduit à l'hôtel de ville et proclamé, au bruit de l'artillerie, capitaine général des gardes bourgeoises.

Deux émissaires des anarchistes de la capitale, Jourdain, ex-commerçant à Evreux, poursuivi pour banqueroute frauduleuse, et Bordier, ancien acteur des Variétés, viennent à Rouen, ameutent de nouveau le peuple et commettent les plus grands désordres. Mais bourgeois et et soldats s'unissent enfin contre ces pillards qui compromettaient la cause de la liberté ; les volontaires qu'ils avaient d'abord gagnés se séparent d'eux. Jourdain leur est livré et mis en prison; Bordier, qui s'était enfui, fut atteint et pris à Magny. Les plus compromis d'entre les Carabots furent condamnés aux galères, quelques-uns des plus coupables pendus à une potence à deux branches élevées au bout du pont de bateau. Jourdain et Bordier eurent le même sort quelques jours après. Les hommes de 93 voulurent réhabiliter ces assassins ; on fit

leur apothéose au lieu même de leur supplice, et les quais prirent en leur honneur le nom de quai Jourdain et quai Bordier ; mais ces désignations disparurent avec les terroristes. Ceux qui pillent et égorgent ne sauraient être regardés comme les enfants de la liberté.

Les bourgeois, pour prévenir le retour de pareils désordres, demandèrent l'établissement d'une garde nationale à la tête de laquelle ils placèrent le marquis d'Herbouville. Les compagnies de la cinquantaine et les arquebusiers furent supprimées avec la milice bourgeoise.

---

# CHAPITRE XXXIII

## LE PARLEMENT EST SUPPRIMÉ.

### LE PARLEMENT.



SI le parlement de Normandie avait rendu autrefois de grands services à la province, son organisation n'en restait pas moins des plus défectueuses, et sa suppression par la Constituante fut un véritable bienfait.

Les charges de juge se vendaient, et à un prix très élevé; en outre le parlement n'acceptait dans son sein que les nobles, ou les fils de magistrats. Grâce à cette vénalité et à cette transmission héréditaire des offices, on pouvait être juge dès l'âge de vingt ans; des enfants de dix-sept ans même furent revêtus de cette charge malgré lenr incapacité. Ils étaient obligés de faire préparer leurs rapports par des avocats; *les roues d'acier faisaient aller les aiguilles d'or.* Quant aux membres plus âgés, ils ne se rendaient pas compte de l'immense révolution opéréé dans les esprits, ils étaient entêtés de leurs privilèges et s'obstinaient dans la routine. Les lumières pénètrent tard dans ces corps, disait un contemporain, ils sont comme les salles antiques où ils s'assemblent; le grand jour n'y arrive qu'à midi lorsque le pays est tout éclairé dès le matin.

Au XVIIIe siècle jusqu'à la veille de la Révolu-

tion, le parlement continue son opposition à toutes les réformes que demande la nation. Alors que le sentiment d'égalité se fait jour de toutes parts, on le voit exiger que les pauvres demandent audience à genoux; il se prononce contre la liberté de la presse, il va jusqu'à condamner l'emploi de la vaccine qui commençait à s'introduire. Enfin il s'indigne qu'on songe à abolir la torture et la question.

La Bruyère qualifiait la question une invention merveilleuse, et tout à fait sûre, pour perdre un innocent, qui a la complexion faible et sauver un coupable né robuste. Souvent un malheureux, accusé d'un crime qu'il n'avait pas commis, soumis à d'intolérables douleurs, aimait mieux se déclarer coupable et s'épargner de longues souffrances auxquels il préférait la mort. Outre la torture à laquelle on appliquait les inculpés, les accusés non convaincus, les juges avaient recours à la *question préalable* que le condamné devait subir avant de marcher au supplice pour lui arracher des révélations et le forcer à l'aveu de sa culpabilité.

Après le prononcé de l'arrêt fatal, le condamné, à genoux dans la chambre de la question, dépouillé de ses habits, était livré au bourreau. On le suspendait à des poulies, des poids aux mains et aux pieds ; ou encore on lui faisait tomber et distiller du plomb bouillant sur le dos. On avait recours aux *coquemars* pleins d'eau versés coup sur coup, jusqu'au nombre de huit, dans la bouche du patient dont le corps enflait outre mesure; on le frappait ensuite sur le ventre et il vomissait de toutes parts l'eau ainsi introduite. On employait aussi des chaises de fer graduellement approchées du feu et qui brûlaient les pieds; ou l'*estrapade* au moyen des roues et des poulies, le malheureux tiré d'en haut, tiré d'en bas, retenu en l'air,

sentait pendre encore de ses pieds et de ses mains de lourds poids en fer ; ou bien les flûtes dans lesquelles étaient durement comprimées, meurtries et concassées les jambes du patient, ses bras si horriblement disloqués qu'ensuite on était obligé de les rajuster. Il n'y a pas grand ménagement à garder, disaient les juges, à l'égard d'un corps confisqué et qui va être exécuté. Entendez les cris arrachés par la douleur que le magistrat écoute froidement et dont le commis du greffe prend note : « Ah ! mon Dieu ! que voulez-vous que je sache? Est-il permis qu'on nous mette sur la terre pour souffrir ainsi ! faites-moi plutôt mourir, j'aurai une place dans le ciel, je suis innocent. Ah ! mon Dieu, mon Dieu !... les bras ! Informez-vous aux habitants du pays, vous verrez quand nous serons devant Dieu que je vous ai dit la vérité ! Ah ! les pauvres bras qu'on me casse ! Quand vous me couperiez par morceaux, je ne vous dirai que ce que je sais.» Et plus tard on apprit que le malheureux qui parlait ainsi était innocent. (Floquet.)

L'incroyable obstination du parlement dans le procès, La Verdure mit le comble à son impopularité. La Verdure avait été poursuivi comme coupable d'avoir tué sa fille ; mais la vérité s'était fait jour, et le vrai meurtrier avait été découvert, condamné au supplice de la roue, comme coutumace, par le parlement lui-même. La Verdure, faussement accusé n'en gémissait pas moins depuis sept ans dans la prison. Ses juges s'opiniâtrèrent à vouloir procéder contre lui malgré la découverte de l'assassin. Résistant aux ordres du roi, aux lettres du garde des sceaux, il fallut que l'Assemblée nationale mandât à sa barre La Verdure et ses trois fils pour leur rendre la liberté. Vaincu, mutilé, mais non corrigé, le parlement continue de braver la Constituante, n'enregistrant ses décrets que provisoire-

ment et sauf examen, par les chambres réunies. Enfin il disparut; le 6 novembre 1790, il était remplacé par le tribunal de district de Rouen.

Désormais, la justice allait s'inspirer de tout autres principes; elle ne frappera le coupable que dans l'intérêt suprême de la défense commune. Elle ne tuera l'assassin que pour ne pas laisser par l'impunité les crimes se multiplier; la torture et la question préalables sont supprimées. En face des tribunaux organisés par la Constituante, le pauvre devient l'égal du riche; il n'est plus obligé de demander audience à genoux. Il n'y a plus d'épices payées aux juges; les frais et la lenteur des procès sont diminués. Ces avantages ne compensent-ils pas, et bien audelà, la disparition de l'appareil fastueux des anciennes cours. Les nouveaux juges avec leurs petits manteaux étriqués, leurs médailles, leurs chapeaux ornés de plumes, semblaient faire pauvre mine sans doute comparés à leurs fastueux prédécesseurs; ils n'en furent pas moins et plus humains, et plus éclairés, que les superbes, ignorants et coûteux magistrats de l'ancien régime.

---

# CHAPITRE XXXIV

## LES ROUENNAIS MONTRENT LEUR DÉVOUEMENT A LA PATRIE, A LA LIBERTÉ. ILS DÉTESTENT LES EXCÈS DE LA TERREUR.

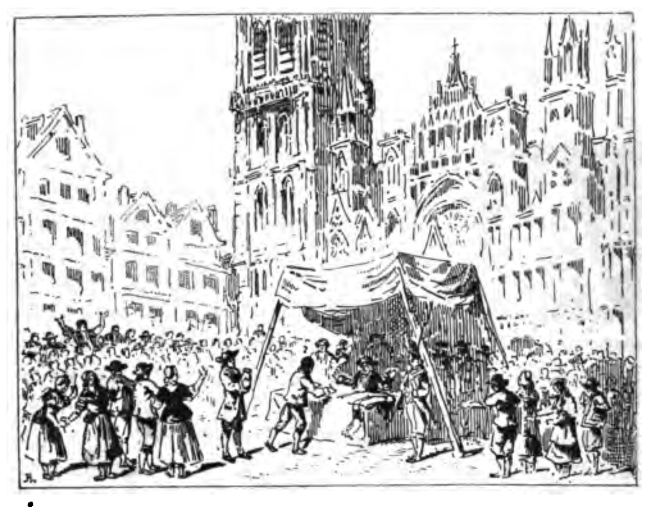


u milieu de la chute de tous les pouvoirs, la municipalité avait conservé toute sa popularité et exercé une autorité toujours grandissant, malgré les impuissantes récriminations des adversaires du nouvel ordre de choses, qui l'accusaient de despotisme, comme s'ils avaient jamais eu quelque souci de la liberté. Elle fut alors réorganisée sur les bases nouvelles, élue et installée le 4 mars 1790. Elle se composait du maire Le Pelletier d'Estouteville, de vingt officiers municipaux, d'un procureur de la commune, d'un substitut et de quarante-deux notables. Le Pelletier fut remplacé en 1791 par M. de Fontenay qui maintint l'ordre malgré l'effervescence causée par les événements de juin et d'août, et l'emprisonnement du roi, malgré la misère qui sévissait à Rouen comme dans le reste de la France.

Lorsque la mort de Louis XVI eut armé contre nous l'Europe presque entière, alors que la France se trouva menacée jusque dans son existence, la municipalité, aidée du conseil du département, se montra à la hauteur des circonstances.

Quand arriva la nouvelle de la marche triomphante de

l'ennemi, Rouen, qui n'avait pas eu ses journées de septembre, répondit avec enthousiasme à l'appel de sa municipalité pour la défense de la patrie ; on fabriqua des armes, Saint-Ouen fut converti en arsenal, des forges y furent installées. Les propriétaires d'une fonderie de



Les enrôlements sur la place de la Cathédrale. (M. de Fontenay.)

canons à Maromme offrirent de livrer par jour une bouche à feu sur son affût.

Comme la guerre continuait plus ardente que jamais, qu'il fallait des bras pour défendre le pays, on s'occupa sans relâche de soutenir et d'encourager le zèle des jeunes gens et de presser les enrôlements volontaires. Le dimanche 10 mars, trois registres s'ouvraient pour l'inscription des volontaires ; sur la place Notre-Dame et au Champ-de-Mars beaucoup de citoyens vinrent

inscrire leurs noms sur les registres tenus par M. de Fontenay. La famille Levasseur fournit à elle seule trois de ses fils qui, tous trois parvinrent dans la suite au grade de général.

Des actes nombreux de patriotisme individuel se produisirent à cette occasion. Les dons à la patrie, les souscriptions de toute nature affluèrent; les uns fournissaient le vêtement complet d'un volontaire, d'autres apportaient des sommes d'argent. Le citoyen Campulley donna une somme de 3,000 livres et répondit modestement à ceux qui le remerciaient : « Je crois n'avoir fait que mon devoir ». (Gosselin.)

Rouen qui se passionnait, comme Paris, comme le pays entier, pour la cause sainte de la défense nationale, avait l'honneur de rester, plus peut-être que toute autre ville de France, en dehors des excès révolutionnaires. Ses citoyens aimaient la liberté, mais ils haïssaient ceux qui semaient la défiance et la haine par la dénonciation, ceux qui, au nom de la liberté, voulaient remplir les prisons. Ils détestaient cette folie de s'égorger au nom de la fraternité. Le 19 octobre 1793, à une représentation de *Caïus Gracchus*, tragédie de Marie-Joseph Chenier, quand l'acteur chargé du rôle de Caïus déclama ces vers :

Des lois, et non du sang... Ne souillez point vos mains !
Romains, vous oseriez égorger des Romains !

tous les spectateurs se levèrent en battant des mains, et les applaudissements redoublèrent aux paroles suivantes :

Gardons l'humanité !



Représentation de *Caïus* (de Chénier) au théâtre de Rouen.

Dès 1791, lorsqu'à Paris les sections révoltées demandaient la mise en accusation de la Fayette et la déchéance du roi, le conseil du département de la Seine-Inférieure avait envoyé une protestation énergique. Enfin quelques jours avant l'exécution de Louis XVI, la Chronique Nationale publiait une adresse qui déniait à la Convention le droit de juger le roi et des troubles éclataient à la Rougemare. Les fauteurs du mouvement, traduits dans la suite devant le tribunal criminel de Rouen, furent renvoyés devant le tribunal révolutionnaire de Paris, *parce que les juges de la localité étaient soupçonnés de modérantisme*. Les sans-culottes, peu nombreux dans la cité, demandèrent vainement l'établissement d'un tribunal révolutionnaire. Un arrêt du conseil général, obligé de faire quelques concessions, ordonna seulement

que dans toutes les maisons, au-dessous des croisées du premier étage, seraient affichés les noms, l'âge et la profession des personnes qui l'habitaient. On peut dire à l'honneur de notre ville qu'elle aime la liberté, mais qu'elle n'admet guère le prétendu besoin d'en voiler la statue.

Mais, tout en déplorant les excès dont la Révolution était souillée et qui devaient compromettre si longtemps la cause de la liberté, les Rouennais, par patriotisme, ne se séparaient pas de la Convention ; et lorsqu'une députation vint proposer de marcher sur Paris pour délivrer l'Assemblée du terrorisme, M. de Fontenay, qui avait été remplacé à la mairie par M. Rondeaux, et qui était alors membre du conseil départemental, prononçait ces paroles qu'on ne saurait trop méditer : « *Je n'adopte point de parti, je ne suis ni plaine ni montagne, ni Vergniaud ni Danton. Je suis citoyen et n'aime que le bien de ma patrie* ». On se contentait de célébrer les fêtes de la déesse Raison, à la cathédrale, plus tard celle de l'Être suprême, au Champ de Mars ; de planter des arbres de liberté, de changer les noms des rues et des places, d'en faire disparaître le mot Saint quand il y avait lieu ; on se tutoyait en signe d'égalité, entre maîtres et domestiques, entre élèves et instituteurs. On prohibait les cartes à l'effigie du roi et de la reine. Les fêtes républicaines eurent d'abord un grand éclat ; mais dans la suite, lorsqu'il s'agit d'en payer les frais, l'enthousiasme diminua.

Quant aux lettres et aux arts, à ce luxe intelligent des nations prospères, leur culture était bien délaissée. Cependant ce fut en pleine Terreur, le 1er novembre 1793, qu'eut lieu au théâtre des Arts, surnommé le théâtre de la Montagne, la première représentation de la *Belle Coupable*, le premier opéra de Boïeldieu.

Le jeune compositeur, à qui sa pièce avait valu plus d'applaudissements que d'argent, partait pour Paris, sa précieuse partition sous le bras, et muni d'une somme de trente francs qui composait toute sa fortune. Mais il était riche de ses dix-neuf ans, de sa passion pour la musique et de son génie. Ce ne fut cependant qu'après la Révolution qu'il composa les chefs-d'œuvre qui ont immortalisé son nom. Le *Calife de Bagdad* est de 1802 et la *Dame Blanche* de 1825. Boïeldieu mourut en 1834.



Boïeldieu.

Cette époque est encore marquée par la naissance de Géricault, l'immortel auteur du *Radeau de la Méduse*. Cette œuvre, où la vigueur du pinceau le dispute à la conception dramatique du sujet, et la richesse de la couleur à l'énergie du dessin place son auteur parmi les plus grands peintres de notre époque. Géricault devait mourir dans toute la force de son talent, en 1824, d'une chute de cheval ; il avait trente-quatre ans. Le sculpteur d'Etex l'a représenté couché sur son tombeau et tenant encore sa palette, que la mort brisa pour ainsi dire dans sa main. Cette œuvre magistrale est placée au pied de l'escalier Sud de l'Hôtel de ville. Notre musée, que vous ne sauriez trop visiter, possède plusieurs tableaux et un grand nombre de dessins et d'ébauches de la main du peintre rouennais.

La Terreur fut une époque néfaste. La Révolution,

comme Saturne, dévorait ses enfants. On vit monter sur l'échafaud les plus ardents et les plus purs défenseurs de la liberté. Parmi ceux-ci, Thouret qui avait tant fait pour son triomphe, et qui n'en resta pas moins jusqu'à la mort fidèle à ses principes. Aussi la chute des terroristes fut-elle accueillie avec la plus grande joie. Mais si l'on n'avait plus à craindre la dénonciation, la prison, la guillotine, on avait encore à combattre la misère causée par la guerre, par une succession de mauvaises récoltes, par la ruine de l'industrie et du commerce.



Géricault.

Les municipalités qui se succèdent sous la Terreur manquent d'argent, et en sont réduites à supprimer par économie l'éclairage de la ville. Sous le Directoire, des bandes de voleurs portent l'effroi jusque dans Rouen; celle de Duramé jette partout l'épouvante, et la sécurité n'est rétablie que sous le Consulat. De 1797 à 1801, cent vingt-trois brigands sont guillotinés au Vieux-Marché.

Malheureusement pour notre pays, les violences commises au nom de la liberté par ceux qui s'en proclamaient les défenseurs, amenaient une réaction fatale. On avait méconnu les grands principes de 89; pour mieux frapper les adversaires de la Révolution, on avait emprunté à la tyrannie quelques-unes de ses armes. On n'avait pas su

rester juste lorqu'on voulait vivre libre. La peine suivit de près la faute. La France oublia que la liberté seule fait les peuples grands et heureux, elle se jeta dans les bras de Bonaparte, qui pendant quinze ans devait l'énivrer de la gloire malsaine des batailles et des conquêtes, promener ses armées victorieuses par toutes les capitales de l'Europe, pour l'abandonner à la fin, épuisée et meurtrie sous le talon de l'ennemi victorieux à son tour et implacable. La Convention porte au front la tache du sang français, versé par des mains françaises, mais elle a du moins laissé la France grande et forte au dehors, et a qui lui demanderait compte de ses fautes, de ses crimes, elle pourrait répondre : *Je jure que j'ai sauvé la patrie.* Bonaparte devenu Napoléon, a ravi à la France la liberté, et loin de lui donner comme compensation la puissance au dehors, il lui a fait perdre ses frontières naturelles, il l'a laissée saignante d'une plaie profonde. Cette plaie, cicatrisée en partie par les gouvernements qui suivirent, devait être ouverte de nouveau par les malheurs et les fautes de l'héritier d'un nom fatal à notre pays.

---

Tel fut le passé de notre ville jusqu'au moment où se leva le XIX[e] siècle. Vous y avez vu combien vos pères aimèrent leur patrie et quelle grande place ils occupent dans l'histoire du pays.

Dans cette longue suite des temps, il ne vous est pas échappé qu'il y eût d'excellents rois, de grands hommes politiques et d'habiles ministres. La vie cependant fut dure pour le pauvre peuple ; vos ancêtres furent con-

damnés pour la plupart à un labeur sans trève ni merci, exposés à des famines continuelles, plongés dans l'ignorance, armés les uns contre les autres par le fanatisme religieux, soumis à une justice aussi aveugle qu'impitoyable. Et cependant, grâce à leur amour du travail, à leur énergie, ils ont su vous conquérir deux biens inestimables : l'égalité et la liberté.

Si je n'ai pas perdu le fruit de mon travail, vous aimerez donc, mes chers enfants, ce peuple dont nous sommes sortis. Vous ne rougirez point de lui, parce qu'il était pauvre, parce qu'il était ignorant, parce qu'il avait les défauts, les ridicules ou les vices mêmes qui naissent trop souvent de le pauvreté et de l'ignorance.

Vous chercherez à vous élever à votre tour, non pas en proscrivant, en abaissant violemment ceux qui se croiraient supérieurs au commun peuple, mais en faisant que ce commun peuple devienne leur égal. Il ne s'agit pas seulement ici de l'égalité devant la loi, mais de celle que donne réellement la largeur de l'intelligence et la hauteur des sentiments. Que chacun de vous grave bien au plus profond de son âme cette fière parole prononcée au commencement du XVII[e] siècle par un représentant du Tiers-Etat que *souvent les cadets relèvent la maison que perdaient les aînés*; et si un jour, grâce à vos efforts, à votre instruction, vous arrivez à être des heureux de ce monde, n'oubliez pas que c'est la Révolution, que ce sont les principes qu'elle a fait triompher qui vous ont puissamment aidés à atteindre ce résultat.

Qu'une malheureuse vanité ne vous fasse pas alors, comme il arrive souvent, renier la cause sainte de vos ancêtres. Les renégats sont toujours et partout méprisés. Ayez la noble fierté d'être ce que vous êtes ; de ne point rougir d'un passé qui n'a rien de honteux. Le sang qui

coule dans vos veines est aussi généreux que celui des plus nobles familles; c'est le sang d'hommes qui ont combattu le bon combat, celui de la patrie, de la justice et de liberté.

Aimez-vous les uns les autres, à quelque classe de la société que vous apparteniez. Et quand vous serez devenus des hommes, songez au relèvement de la patrie, en la servant les armes à la main d'abord, et en lui donnant votre vie s'il le faut; en l'enrichissant ensuite par votre travail. Enfin, que l'esprit de parti ne vous fasse jamais oublier que vos adversaires sont des Français et par conséquent, des frères, qu'il vous est permis de combattre, mais jamais de haïr.

Animés de ces sentiments, vous serez dignes de la France et vous ferez honneur à cette ville de Rouen qui vous a vus naître et qui place sur vos jeunes têtes ses plus chères espérances.

---

## PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DE ROUEN AU XIXe SIÈCLE

### PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

---

E 1800 à 1805, la filature du coton, jusque-là peu importante, prend un grand développement grâce aux machines introduites par Pouchet, Adeline, Raoul, Pinel et John Dean.

**1802.** Bonaparte et Joséphine visitent Rouen.

**1806.** Le jardin de Saint-Ouen est ouvert au public.

**1809.** Ouverture de la bibliothèque de la ville, par le maire, de Madières. Ouverture du Musée dont une partie des tableaux avait été trouvée pendant la période révolutionnaire, dans les communautés religieuses.

**1810.** Les travaux du quai Napoléon (quai de Paris) sont décrétés.

**1811.** A l'occasion de la naissance du roi de Rome, la ville dote dix jeunes filles qui épousent des militaires.

**1812.** Disette. Le pain coûte jusqu'à 85 cent. le kilog., lorsque les ouvriers gagnent à peine deux francs par jour. D'après la déclaration impériale du 4 mai, le maire Hellot donne un arrêté, qui ouvre à l'hôtel de ville un registre où tous les individus, ayant en magasin des grains et farines, doivent faire la déclaration des quanti-

tés par eux possédées; ils sont obligés de les transporter sur les halles, à la réquisition du préfet.

Le 15 mai, un arrêté du préfet Stanislas Girardin établit le maximum de 40 fr. par hectolitre de blé et celui de 120 fr. par sac de farine de 325 livres.

Des fariniers sont condamnés à l'amende et à la prison, pour avoir acheté ou vendu des grains ou de la farine, à un prix plus élevé.

Le *Journal de Rouen*, imprimé sous la surveillance du préfet, engage les habitants aisés à manger moins de pain. Stanislas Girardin réduit la consommation, dans sa maison, à une demi-livre par jour et par personne; un jour de la semaine, le pain était remplacé par le riz.

**1813.** Après le désastre de la campagne de Russie, dans laquelle presque toute notre cavalerie avait été détruite, Rouen offre cinquante cavaliers montés et équipés.

**1813.** L'impératrice Marie-Louise visite les travaux commencés pour la construction du Pont de Pierre, qui ne devait être terminé qu'en 1835. Le quartier de l'Ile Lacroix, doit son origine à l'établissement de ce pont.

**1815.** Après la défaite de Waterloo, 30,000 Prussiens occupent Rouen. Quelques soldats mutinés, demandent au maire Lezurier de la Martel, une heure de pillage : « Pillez, si vous voulez, répond celui-ci, mais je vous en préviens, je fais sonner le tocsin; à l'instant la garde nationale sera sur pied et pas un de vous ne sortira vivant de cette ville. » Les soldats renoncent à leur dessein.

**1817.** Nivellement de la place de l'Hôtel-de-Ville après la démolition de l'ancienne abbatiale de Saint-Ouen.

**1818.** Alignement des quais et création du cours Boïeldieu, sous l'administration de M. Ribard.

**1824.** Création du Cimetière Monumental par le marquis de Martainville, alors maire de Rouen.

**1824.** On commence à élever la pyramide en fonte de la cathédrale, sur les plans de l'architecte Alavoine; l'œuvre interrompue en **1848**, n'est reprise qu'en **1876**, la flèche est terminée, on poursuit l'achèvement des quatre clochetons.

**1825.** Désordres dans la cathédrale; un mandement du cardinal archevêque, prince de Croy, interdisait l'entrée de l'église à tous ceux qui n'avaient pas fait leurs Pâques et les excluait de la sépulture ecclésiastique; leurs noms devaient être affichés à la porte des églises.

Antheaume introduit à Rouen la fabrication des bretelles.

**1830.** La rue de la République est commencée sous le nom du rue Royale. La garde nationale marche sur Paris pour prêter son concours à la révolution qui renversa les Bourbons. Henri Barbet est nommé maire.

**1832.** Construction du marché Saint-Marc et de la rue Armand-Carrel, sur l'emplacement de l'ancien jardin des plantes.

**1833.** Louis-Philippe pose la première pierre du socle de la statue de P. Corneille, œuvre de David d'Angers.

**1834.** Construction du Pont Suspendu. Quelques rues sont éclairées au gaz.

**1836.** La statue de Boïeldieu par Dantan est érigée sur le cours qui porte son nom.

Il est interdit aux bouchers d'abattre les animaux dans leurs maisons. L'abattoir est construit.

**1843.** Inauguration de la première ligne de chemin de fer de Paris à Rouen.

De **1846** à **1851**, l'architecte Grégoire termine le portail de Saint-Ouen; l'entrepreneur était Ad. Grimaux, les statues sont de MM. Victor Vilain, Jean et Bonet.

**1847.** Ouverture du chemin de fer du Havre à Rouen.

**1853.** Sous l'administration d'Ambroise Fleury, la rue d'Amiens, ouverte jusqu'à la caserne, est prolongée ensuite jusqu'au boulevard et coupée par la rue Edouard-Adam. Un nouveau jardin, le pré Thuileau, devait y être planté en 1870.

**1855.** Première exposition universelle à Rouen.

**1856.** Construction de l'église Saint-Sever par MM. Vachot, architecte, et Baron, entrepreneur.

**1860.** Sous l'administration de Verdrel, ouverture des rues Jeanne d'Arc et Thiers. Plantation du jardin Solférino. Les rues Rollon et Guillaume-le-Conquérant relient le Marché-Neuf au Vieux-Marché. Construction des doks et entrepôts.

**1863.** Inauguration du jardin de Solférino dessiné par M. Beaucantin et ainsi nommé de la victoire des Français sur les Autrichiens, en 1859.

**1867.** Ouverture du chemin de fer de Rouen à Amiens.

**1868.** Sous l'administration de M. Rolet, premier adjoint, M. Barthelemy édifie la flèche en pierre de Saint-Maclou.

**1870.** Pose de la première pierre de l'église Saint-Clément; MM. Barthélémy, architecte, Monflier, entrepreneur.

**1870.** Après la défaite de Buchy, les Prussiens entrent dans Rouen resté sans défense.

**1871.** M. Nétien, maire de Rouen, interrogé sur la réception qu'il comptait faire à l'empereur Guillaume qui voulait passer une grande revue des troupes allemandes, répond qu'il n'a à lui « *offrir qu'un billet de logement* ».

**1875.** Fontaines monumentales de J.-B. de la Salle sur la place Saint-Sever et de Sainte-Marie, au haut de la rue de la République. Construction de l'église Saint-

Hilaire par MM. Sauvageot, architecte, et Monflier, entrepreneur.

1876. Sous l'administration de M. Barrabé, on commence la construction du musée-bibliothèque. Incendie du théâtre des Arts.

1877. Sous l'administration de M. Dieutre, commencement du musée et du théâtre des Arts.

1880. Restauration par M. Lefort, architecte, de la partie occidentale du Palais de Justice, commencée sous l'administration préfectorale de M. Limbourg. Cette restauration fut terminée sous celle de M. Hendlé en 1883.

1882. Sous l'administration de M. Ricard, inauguration du nouveau théâtre des Arts construit par M. Sauvageot. Inauguration du lycée de jeunes filles.

1883. Inauguration du chemin de fer d'Orléans. Création d'une Ecole régionale des Beaux-Arts.

# TABLE DES MATIÈRES

## LIVRE IV



## LIVRE V



## LIVRE VI



ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY.



